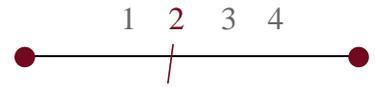


**ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE  
DE LYON**



**2017**

*Budget  
Initial 2017*



## Sommaire

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Les principaux chiffres du Budget Initial.....</b>	<b>8</b>
1.1 ENS de Lyon.....	8
1.2 Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL) .....	10
<b>2. Indicateurs financiers et ratios ENS de Lyon .....</b>	<b>12</b>
2.1 Evolution du résultat depuis le compte financier 2012 .....	12
2.2 Evolution de la CAF depuis le compte financier 2012 .....	13
2.3 Evolution du solde budgétaire .....	14
2.4 Evolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2012.....	15
2.5 Evolution de la trésorerie .....	17
2.6 Synthèse des ratios ENS de Lyon .....	17
2.6.1 Taux de couverture des dépenses de fonctionnement.....	17
2.6.2 Taux de couverture des dépenses d'investissement.....	18
2.6.3 Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement .....	18
2.6.4 Taux de saturation.....	19
<b>3. Recettes .....</b>	<b>20</b>
3.1 Recettes en droits constatés.....	20
3.2 Recettes en format GBCP .....	22
3.3 Recettes à l'encaissement.....	22
<b>4. Dépenses .....</b>	<b>25</b>
4.1 Dépenses ENS de Lyon .....	25
4.1.1 Dépenses en droits constatés .....	25
4.1.2 Dépenses en GBCP .....	26
4.2 Dépenses BDL .....	27
4.3 Dépenses de fonctionnement .....	28
4.4 Dépenses d'investissement .....	29
4.5 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois .....	31
4.5.1 Masse salariale globale.....	31
4.5.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État .....	32
4.5.3 Masse salariale sur ressources propres.....	44
4.5.4 ETPT et masse salariale proposés au vote du conseil d'administration.....	46
4.6 Dépenses par destination.....	50
<b>5. Budgets des unités de recherche .....</b>	<b>53</b>
<b>6. Glossaire.....</b>	<b>55</b>
<b>7. Budgets propres intégrés et centres de dépenses par VP.....</b>	<b>57</b>
7.1 Présidence.....	57
7.2 Vice-Présidence Etudes.....	60
7.3 Vice-Présidence Recherche .....	62
7.4 Direction générale des services .....	74
7.5 Institut Français d'Education .....	77
<b>8. ANNEXES.....</b>	<b>78</b>
8.1 Structure budgétaire 2017 .....	79
8.2 Situation patrimoniale ENS de Lyon .....	80
8.3 Situation patrimoniale BDL .....	81
8.4 Tableau des autorisations budgétaires ENS de LYON.....	82
8.5 Tableau des autorisations budgétaires BDL .....	83
8.6 Equilibre financier ENS de LYON .....	84

8.7	Equilibre financier BDL.....	85
8.8	Tableau agrégé des opérations pluriannuelles.....	86
8.9	Tableau des emplois.....	88
8.10	Tableaux du document prévisionnel de gestion.....	89
8.11	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine ENS de Lyon.....	92
8.12	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine BDL.....	94
8.13	Tableau des opérations pour compte de tiers.....	96
8.14	Plan de trésorerie ENS de Lyon.....	97
8.15	Plan de trésorerie BDL.....	98
8.16	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées.....	99
8.17	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation.....	100
8.18	Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon.....	104
8.19	Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL.....	105
8.20	Tableau retraçant les moyens des unités de recherche.....	106
8.21	Projet annuel de performance.....	108
8.22	Annexe immobilière.....	112
8.23	Détail des PPI.....	113

## Préambule

Ce projet de budget est l'aboutissement de la procédure budgétaire initiée au mois de mai 2016 lors de la formalisation du débat d'orientation budgétaire, voté au CA du 6 juillet dernier.

Comme en 2015, chaque structure de l'Ecole (dit service opérationnel – S.O) a recensé fin juin ses besoins financiers (en distinguant le récurrent et les projets envisagés) et humains (via un outil dédié) pour les quatre prochaines années du contrat quinquennal 2016-2020. Le recensement a également permis pour la première année de connaître les besoins patrimoniaux des structures : besoin en locaux et expression des travaux souhaités.

Parallèlement à cela, l'Ecole a analysé les moyens alloués et consommés sur les trois derniers exercices de l'ensemble des S.O. Elle a également ajusté les moyens établissement disponibles pour l'année 2017.

L'ensemble de ces informations a nourri le dialogue de gestion instauré cette année à deux niveaux pour respecter l'esprit de la gestion budgétaire comptable et publique (GBCP), comme annoncé dans le débat d'orientation budgétaire :

- tout d'abord entre le Président et les CRB afin d'attribuer les moyens établissement pour chaque CRB
- puis entre les CRB et leurs services opérationnels en vue de répartir ces ressources (55 dialogues de gestion ont été organisés)

Cette nouvelle procédure, testée en 2015 sur quelques services est élargie cette année à l'ensemble de l'école. Elle a permis de mettre en adéquation les moyens prévisionnels disponibles avec les besoins récurrents et les projets des différentes structures qui s'inscrivent dans le cadre du contrat de site conclu entre l'Université de Lyon et l'Etat et du contrat spécifique ENS de Lyon 2016-2020. Nous pouvons citer notamment, sur le volet de la formation, la mise en place du nouveau diplôme et de la nouvelle carte des formations de l'ENS de Lyon, le renforcement de sujets inter/multi disciplinaires, le soutien appuyé aux sciences de l'éducation, aux humanités numériques et aux études de genre.

Ainsi, au terme de cette procédure, les moyens alloués aux structures en fonctionnement ont pu être maintenus au même niveau qu'au budget initial (BI) 2016. De même, la campagne d'emploi 2017 a pu être positive en créant 22 postes pour la rentrée 2017 : 8 postes d'enseignants-chercheurs et 14 postes de BIATSS.

En outre, l'Ecole poursuit son programme d'investissement pour mettre à niveau et moderniser les équipements des différentes structures, tout en conservant la maîtrise des grands équilibres financiers. Au-delà de cette action, le plan campus continue et de nouveaux projets d'envergure vont commencer en 2017, entraînant une prévision d'un prélèvement sur fonds de roulement important sur les prochaines années : restructuration de la résidence Debourg et du restaurant du site Monod.

S'agissant du financement de l'investissement, l'Ecole s'attache comme en 2016 à inscrire en subventions d'investissement les financements pluriannuels permettant l'acquisition d'équipements (cf. décision du Conseil d'administration du 6 juillet 2016). Cette méthode de

comptabilisation des recettes permet de ne pas contraindre le compte de résultat par un amortissement à la charge de l'établissement trop important, et donc de ne pas baisser les crédits de fonctionnement alloués aux structures.

Ce projet de budget a été construit pour la deuxième année consécutive dans le cadre d'une gestion centralisée des dépenses de personnel non financées sur ressources propres ainsi que celles d'investissement.

En matière de ressources humaines, certaines mesures sont imposées à l'Ecole, comme la revalorisation du point d'indice au 1<sup>er</sup> février 2017 et la mise en place de la PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) pour les catégories A et C. Leur coût est totalement financé par le MENESR.

D'autres mesures sont à l'initiative de notre établissement. L'Ecole compte ainsi poursuivre en 2017 la réflexion sur la politique indemnitaire : cotation de l'ensemble des postes administratifs et techniques des deux filières AENES et ITRF et refonte des fonctions ouvrant droit à la NBI.

Le vote au Conseil d'Administration d'octobre dernier sur de nouvelles mesures indemnitaires en faveur des personnels (rehaussement des primes des catégories C, alignement des primes entre les filières AENES et ITRF, alignement des primes des contractuels sur les titulaires) engendre un coût annuel évalué à 160k€ par an. Son financement pose la question du maintien des primes de fin d'année (ou de leur montant actuel) sur l'exercice 2017.

La structure budgétaire a été ajustée à la réalité des activités de l'Ecole :

- création des services opérationnels pour les anciens services de la Direction du Patrimoine et des moyens généraux (DPMG) suite à la création d'une direction et de deux services issus de cette structure courant 2016 : direction du patrimoine (DIRPAT), service moyens matériels et opérationnels (MMO), et service accueil et sécurité. Le service reprographie a été rattaché à ENS Medias.
- création, au sein de la Vice-Présidence recherche, d'un service opérationnel pour la recherche en anthropologie (LADEC)
- gestion de l'IMS par l'IXXI
- fusion des départements arts et lettres
- intégration du budget du centre des sports dans celui du service Vie étudiante et partenariats-Formation.

Elle a également été revue pour répondre aux attentes de certaines structures et automatiser le suivi des moyens établissements dans les nouveaux outils GFC (création de lignes spécifiques moyens établissements et de lignes subventions diverses pour les recettes).

Ce projet de budget a été construit sans connaître le montant de la subvention pour charges de service public de l'année 2017. Toutefois, nous avons intégré les nouveaux moyens de masse salariale alloués au titre de 2017 dont nous avons eu connaissance par un courrier de la DGESIP du 16 novembre.

Le BI 2017 a été élaboré avec certains nouveaux outils cocktail livrés pour une pleine application de la GBCP. Toutefois, en raison du nombre important d'informations financières à transférer de l'ancien environnement applicatif vers le nouveau et de la livraison partielle des modules, beaucoup de retraitements manuels sur Excel ont été nécessaires pour produire cet acte budgétaire dans les délais.

La plupart des outils de la sphère Finances devraient être livrés le 19 décembre 2016 (missions, retour paye, dépenses, recettes,...) ; d'autres comme Situations (états de suivi du budget, dépenses, recettes, marchés) devront être mis à disposition au printemps prochain et GFC immobilisation à l'été 2017. Les outils devraient être pleinement opérationnels en janvier 2018.

### De quoi parle-t-on ?

**Le BI** signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il remplace le BP, Budget Primitif.

**Le BR** signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, en principe lors du CA de début juillet au sein de l'ENS de Lyon. Il remplace la DBM, Décision Budgétaire Modificative.

Ainsi, le projet de budget initial 2017 a été construit sur la base des éléments suivants :

- La mise en œuvre des différentes mesures réglementaires exogènes à notre établissement :
  - o Revalorisation du point d'indice au 1<sup>er</sup> février 2017 et mise en œuvre du PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations)
  - o Application du décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel
  - o Application dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique (clients et fournisseurs) entraînant des modifications significatives de nos procédures actuelles
- La poursuite des actions en matière de ressources humaines :
  - o Une campagne d'emploi 2017 ambitieuse avec l'ouverture de 22 postes
  - o L'extension en année pleine des mesures indemnitaires votées lors du CA d'octobre avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2016 : le rehaussement de l'indemnitaire des catégories C, l'alignement de l'indemnitaire entre les filières AENES et ITRF, l'alignement de l'indemnitaire entre les contractuels et les titulaires
  - o Le développement d'actions en faveur de nos élèves et étudiants ayant un impact financier sur la masse salariale : création de nouvelles formations (master didactique des sciences, humanités numériques...), mise en place de la certification Cambridge English Advanced (entraînant de nouvelles vacances pour les lecteurs au centre de langues), des CRCT (congrés pour recherche ou conversions thématiques), du nouveau tutorat pour le suivi des stages
- La poursuite de l'effort de l'investissement Ecole à hauteur de 3,74M€ dont 1,28M€ pour la VP Recherche et 2.34M€ pour la Direction générale des services
- La volonté de mettre en œuvre de nouveaux projets et poursuivre ceux initiés l'année dernière : projet d'aide à la décision (PAD), système d'information patrimonial, nouvel organigramme de clés sur le site Descartes, mise en place de compteurs individuels dans la résidence étudiante, développer la GED et la dématérialisation de certaines procédures...
- La signature du contrat de partenariat public-privé d'avril 2016 entraîne le paiement d'un loyer annuel (835k€) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il modifie le périmètre géré par la Direction du Patrimoine et génère donc une baisse des coûts des contrats de maintenance par rapport à l'année 2016
- L'évaluation par France Domaine de la valeur du bâtiment IGFL dont la comptabilisation est moins élevée que prévue

- Le maintien de certaines pratiques financières :
  - o Principe de livraison à soi-même pour les projets pluriannuels immobiliers et inscription en subventions d'investissement des financements pluriannuels permettant l'acquisition d'équipements (présenté au BR 2016)
  - o Inscription en recettes fléchées de toutes les opérations dès lors qu'elles répondent aux trois critères cumulatifs indiqués dans le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (sont exclues du périmètre des recettes fléchées les prestations de recherche gérées par le service contrats et opérations pluriannuels)

Au vu de ces différentes orientations, les principaux indicateurs financiers sont les suivants :

- Des dépenses à hauteur de 130,33M€ et des recettes qui s'élèvent à 127,26M€
- Un résultat de 1,72M€
- Une capacité d'autofinancement (CAF) de 4,62M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 0,16 M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 13,15M€, soit 41 jours de fonctionnement
- Un solde budgétaire excédentaire de 1,44M€ qui s'explique par un montant de recettes encaissées de 124,78M€ et de crédits de paiement à hauteur de 123,34M€
- Une variation positive de la trésorerie de 1,54M€

Face à ces enjeux, l'établissement dispose ainsi d'une gestion financière saine, notamment à l'appui d'équipes qui se mobilisent pour optimiser au mieux les ressources de l'Ecole.

# 1. Les principaux chiffres du Budget Initial

## 1.1 ENS de Lyon

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/ BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/ BI 2016	BI 2016	Ecart BI2017/ CF2015	CF 2015
Dépenses	130 325 614	- 2 842 671	133 168 285	- 1 976 624	132 302 238	3 931 292	126 394 322
Recettes	127 260 428	- 1 746 735	129 007 163	- 419 698	127 680 126	2 449 246	124 811 182
Résultat	1 715 660	664 197	1 051 463	956 520	759 140	1 307	1 714 353
CAF	4 619 521	658 058	3 961 463	632 517	3 987 004	200 284	4 419 237
FDR (jours)	41	-	41	2	39	4	45

Tableau 1 : principaux chiffres du BI 2017 en droits constatés - ENS de Lyon

Le projet de BI 2017 s'établit à 130 325 614 € à un niveau inférieur de 2,84M€ à celui du BR 2016 soit - 2,13%. Cette diminution s'explique par :

- une diminution des dépenses de fonctionnement de 2,11M€ : la principale variation concerne les dépenses infra-annuelles (soit -1,39M€ qui concerne la signalétique, le site internet de la BEL réalisés en majeure partie en 2016. On note également une baisse sur les départements liés aux financements Palse et sur les dépenses de maintenance au regard du loyer du contrat PPP, une optimisation des dépenses récurrentes du service MMO) et dans une plus faible proportion, les contrats et opérations pluriannuelles (0,72M€) ;

- une augmentation des dépenses de personnel de 0,41M€, notamment sur la masse salariale d'Etat et les subventions infra-annuelles (1,26 M€) avec toutefois, une baisse sur les contrats et opérations pluriannuelles (-0,85 M€) ;

- une diminution des dépenses d'investissement de 1,14 M€ en majeure partie sur les opérations pluriannuelles (-1,3 M€) : les travaux du plan campus baissent de 1,17 M€. Le montant resterait toutefois plus élevé que la réalisation prévisionnelle des dépenses 2016.

La baisse des dépenses de 1,98 M€ par rapport au BI 2016 est liée principalement à l'activité des contrats, sur toutes les enveloppes (fonctionnement, personnel et investissement) et plus particulièrement sur l'investissement. En revanche, les dépenses infra-annuelles ont augmenté de 1,05 M€, notamment sur la masse salariale (0,78 M€).

Nous constatons en revanche une augmentation des dépenses par rapport à celles exécutées en 2015 malgré la suppression « technique » en 2016, en application de la GBCP, de la contribution de l'Ecole aux moyens généraux de la BDL. L'augmentation est très importante sur l'enveloppe d'investissement, principalement en raison du plan Campus pour lequel les dépenses ont réellement commencé en 2016. Cette augmentation traduit également la poursuite de l'optimisation des moyens établissement disponibles en 2017 et le montant supérieur des crédits ouverts des contrats et opérations pluriannuelles par rapport aux crédits consommés en 2015. De plus, le compte financier traduit l'exécution de l'activité financière, qui est toujours inférieure aux prévisions des actes budgétaires. Quant à la masse salariale, elle augmente légèrement (0,47 M€).

Les recettes s'élèvent à 127 260 428 €, en diminution de 1,75 M€ par rapport au BR 2016 soit -1,35%, et en diminution de 419k€ par rapport au BI 2016. Les recettes de

fonctionnement baissent de 1,04M€ et les recettes d'investissement baissent de 0,71M€. Tous ces éléments seront développés ultérieurement.

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016
AE	122 625 542	- 29 047 685	151 673 227	- 5 141 090	127 766 632
CP	123 341 249	- 2 837 036	126 178 285	- 2 366 435	125 707 684
Différence AE-CP	- 715 707	- 26 210 649	25 494 942	- 2 774 655	2 058 948
Encaissements	124 778 483	688 622	124 089 861	879 401	123 899 082
Solde budgétaire encaissements - CP	1 437 234	3 525 658	- 2 088 424	3 245 836	- 1 808 602

Tableau 2 : principaux chiffres du BI 2017 en format GBCP – ENS de Lyon

### De quoi parle-t-on ?

- **Autorisation d'engagement (AE)** : constitue le plafond voté par l'organe délibérant et qui détermine la capacité pour l'ordonnateur à engager juridiquement l'organisme sur l'exercice. Elle constitue le point d'entrée de la dépense et permet le pilotage des crédits de paiement.
- **Crédit de paiement (CP)** : constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées sur l'exercice.

En format GBCP, le budget se caractérise par un montant de recettes encaissées de 124,78 M€ et de crédits de paiement (CP) de 123,34 M€ soit un solde budgétaire positif de 1,44 M€.

Contrairement aux soldes budgétaires du BI et du BR qui étaient négatifs de 1,8 à 2 M€, le solde prévisionnel de 2017 se traduit par une augmentation de la trésorerie. Cette tendance s'explique par l'arrivée de soldes de contrats alors qu'il n'y a plus ou peu de dépenses et par l'arrivée prévisionnelle d'acomptes générant des encaissements supérieurs aux dépenses. Pour rappel, au BR 2016, ce solde était négatif en raison du prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement plus important que pour ce budget, et du décalage entre les recettes en droits constatés et les encaissements sur les opérations pluriannuelles.

Les AE s'élèvent à 122,63 M€ et sont inférieures aux CP de 0,72 M€, contrairement aux actes budgétaires de 2016 où les AE étaient supérieures aux CP. Les AE passent de 151,67M€ au BR à 122,63M€ au BI 2017. La principale différence tient à la signature du Partenariat Public Privé en 2016 qui a consommé les AE à hauteur de 23,38 M€ sans consommation de CP, tandis que le paiement du premier loyer en 2017 consomme les CP pour un montant de 0,84 M€. Par ailleurs, dans le cadre du plan campus, la différence entre les AE et les CP est beaucoup moins importante : les CP correspondent tant à des AE prévues en 2016 qu'à des AE consommées en 2017.

Pour les autres engagements juridiques de 2016 non soldés par un paiement, ils sont constitués principalement des charges à payer 2016 qui devraient être à peu près

équivalentes aux charges à payer engagées et non payées de la fin d'exercice 2017.

En outre, il convient de rappeler que la réglementation GBCP dispose que pour la masse salariale, les AE sont égales aux CP. On constate aussi que pour les opérations pluriannuelles, les dépenses de fonctionnement sont de même montant en AE et en CP, les engagements juridiques de l'année étant dénoués dans l'année.

Le solde budgétaire positif de cette année s'explique par le prélèvement sur fonds de roulement de 0,16 M€ et par un décalage négatif entre les recettes en droits constatés et les encaissements sur les opérations pluriannuelles de 1,6 M€ comme le montre le tableau de synthèse budgétaire et comptable (annexe 8.18)

## 1.2 Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

BDL	BI 2017	Ecart BI2017/ BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016	Ecart BI2017/ CF2015	CF 2015
<b>Dépenses</b>	1 190 044	- 20 063	1 210 107	- 255 472	1 445 516	-1 136 556	2 326 600
<b>Recettes</b>	1 165 044	- 35 063	1 200 107	- 20 472	1 185 516	-1 152 808	2 317 852
<b>Résultat</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>CAF</b>	37 506	- 16 303	53 809	- 11 349	48 855	- 29 110	66 616
<b>FDR</b>	124	12	112	89	35	73	51

Tableau 3 : principaux chiffres du BI 2017 en droits constatés - BDL

Le projet de BI 2017 de la BDL s'élève à 1 190 044 €, soit 20 k€ de moins qu'au BR 2016 : nous constatons une légère diminution des dépenses de personnel et de fonctionnement et une légère augmentation des dépenses d'équipement.

Par rapport au BI 2016, la différence de 0,26 M€ en dépenses s'explique par les travaux de réfection climatique inscrits initialement sur le budget de la bibliothèque puis affichés sur le budget de l'Ecole au BR 2016.

Pour mémoire, il a été décidé dans le cadre de la réforme GBCP de ne plus inscrire dans le budget la contribution de l'Ecole pour subvenir au soutien de moyens généraux et de systèmes d'information mis en œuvre par l'Ecole. Celle-ci s'élève à un peu plus de 1M€ et constitue la principale diminution du volume des dépenses et des recettes entre le compte financier 2015 et le BI 2017.

BDL	BI 2017	Ecart BI2017/BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016
<b>AE</b>	1 145 599	- 3 760	1 149 359	- 244 123	1 389 722
<b>CP</b>	1 145 599	- 3 760	1 149 359	- 244 123	1 389 722
<b>Différence AE-CP</b>	-	-	-	-	-
<b>Encaissements</b>	1 168 035	- 20 133	1 188 168	- 5 542	1 173 577
<b>Solde budgétaire encaissements - CP</b>	22 436	- 16 373	38 809	238 581	- 216 145

Tableau 4 : principaux chiffres du BI 2017 en format GBCP - BDL

En format GBCP, la structure financière de la BDL est proche de sa structure en droits constatés. Les AE sont égales aux CP ; la seule différence entre le budget de dépenses en format GBCP et le budget en droits constatés correspond aux amortissements et les encaissements sont quasiment identiques aux recettes en droits constatés.

## 2. Indicateurs financiers et ratios ENS de Lyon

### 2.1 Evolution du résultat depuis le compte financier 2012

#### De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

**Calcul** : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

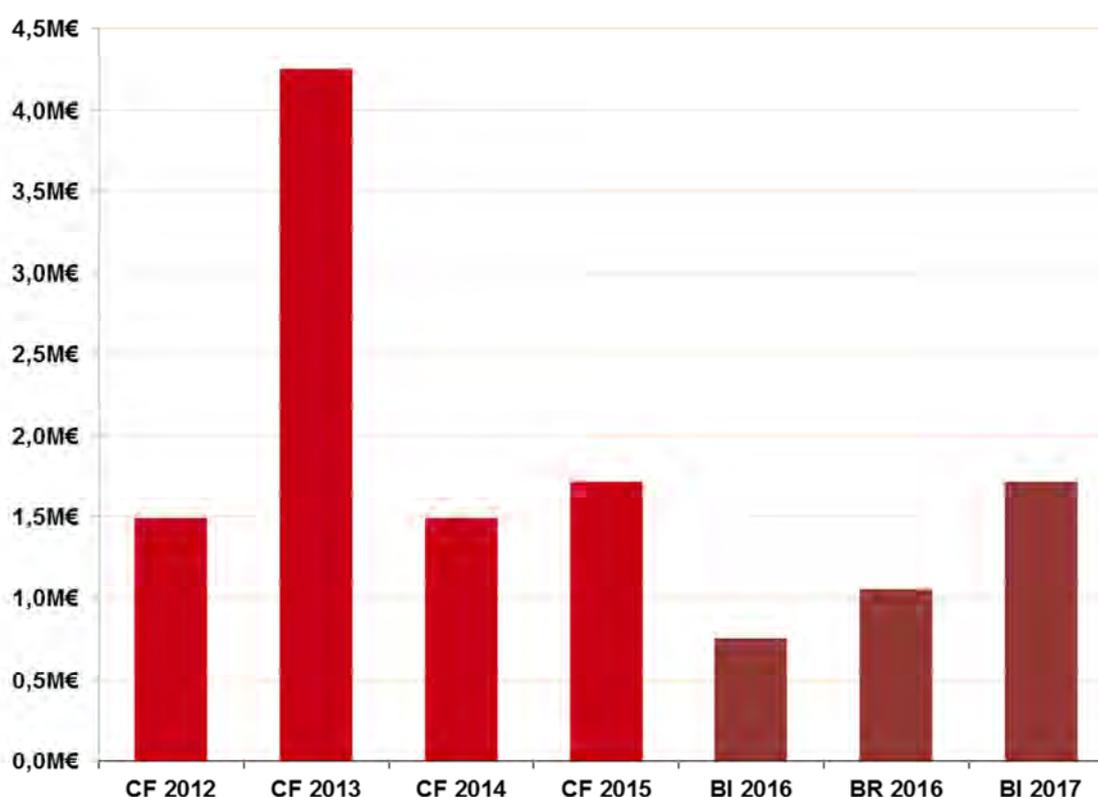


Figure 1 : évolution du résultat depuis le CF 2012 (résultat prévisionnel pour 2016 et 2017)

Le résultat prévisionnel 2017 s'élève à 1,72M€, soit 0,66M€ de plus qu'au BR 2016 (+63,18%). Cela s'explique par une diminution des recettes de fonctionnement moins importante (-1,04 M€) que celle des dépenses de fonctionnement et de personnel (-1,70 M€). Le résultat est cependant à un niveau identique à celui observé au compte financier 2015.

## 2.2 Evolution de la CAF depuis le compte financier 2012

### De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement** (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

### Calcul (méthode additive) :

#### Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

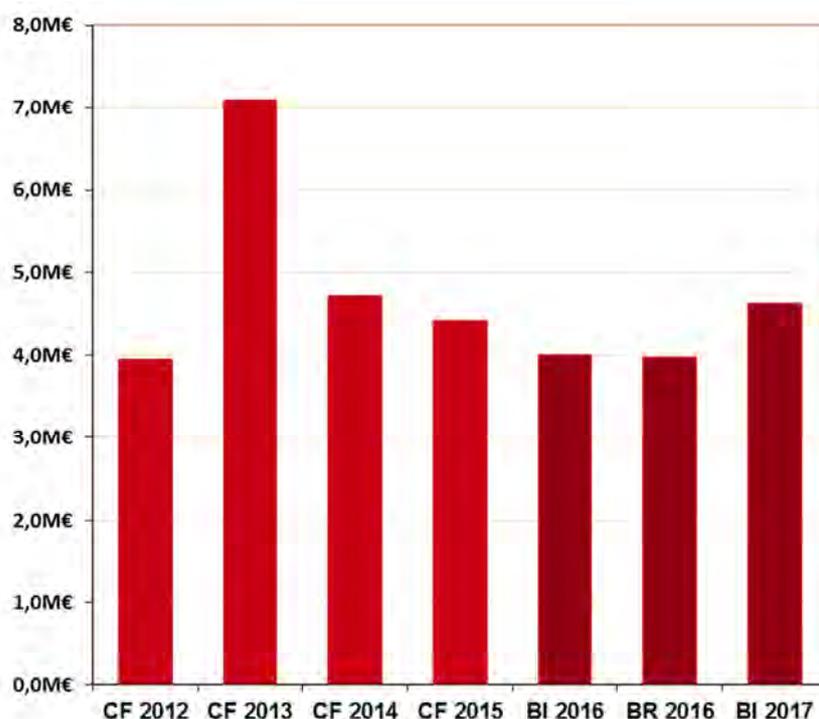


Figure 2 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le CF 2012 (CAF prévisionnelle pour 2016 et 2017)

La CAF s'élève à 4,62M€, soit 0,66 M€ de plus qu'au BR 2016 (+16,61%) et revient aux niveaux constatés en 2014 et 2015. Cette augmentation s'explique par la hausse du résultat.

L'autre composante de la CAF, l'amortissement non neutralisé, est stable (2.9M€) grâce au travail mené en 2016 sur la comptabilisation des recettes pluriannuelles dès lors qu'elles financent des dépenses d'équipement. Cela permet à l'établissement de mener une politique d'investissement ambitieuse tout en limitant l'augmentation de l'amortissement restant à la charge de l'établissement et qui contraint le compte de résultat.

## 2.3 Evolution du solde budgétaire

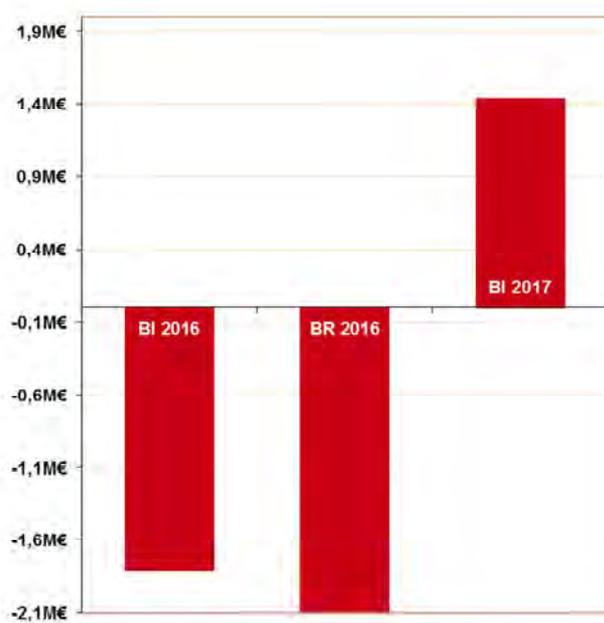


Figure 3 : évolution du solde budgétaire prévisionnel depuis le BI 2016

Le solde budgétaire est positif pour 2017 et s'élève à un niveau prévisionnel de 1,44M€ alors qu'il était largement déficitaire en 2016. Les encaissements sont donc supérieurs aux décaissements. Les encaissements connaissent une variation de 0,69M€ essentiellement liée aux recettes infra-annuelles et les décaissements baissent de 2,84M€, cette fois-ci sur les opérations pluriannuelles. Ces éléments seront développés dans les parties relatives aux recettes et aux dépenses.

## 2.4 Evolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2012

### De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

**Calcul** = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

### 2.4.1 Fonds de roulement ENS de Lyon



Figure 4 : évolution du fonds de roulement de l'ENS de Lyon depuis 2012

Le projet de BI2017 prévoit un prélèvement sur fonds de roulement de 0,16M€ maintenant ainsi le niveau de fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2017 à 13,15M€, soit 41 jours de fonctionnement. La situation financière de l'établissement est donc saine et l'Ecole peut donc poursuivre de façon sereine ses projets d'investissement qui auront un fort impact sur le fonds de roulement dans les cinq prochaines années : équipement de structures de recherche, accessibilité, plan campus, rénovation de la résidence Debourg et du restaurant Monod.

## 2.4.2 Fonds de roulement Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

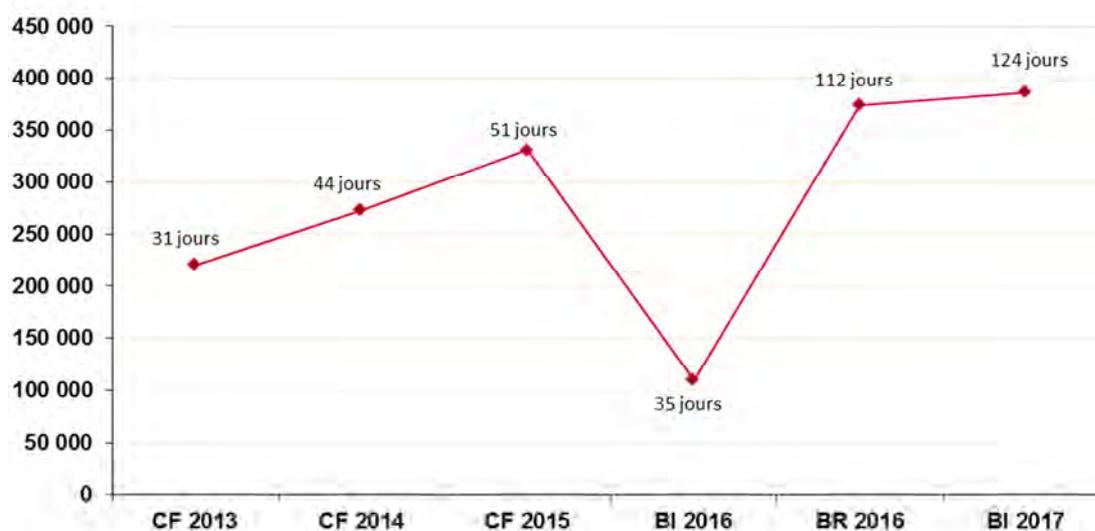


Figure 5 : évolution du fonds de roulement de la BDL

Avec un apport 12 506€, le niveau prévisionnel du fonds de roulement au 31 décembre 2017 sera de 386,93k€. Le montant des dépenses de fonctionnement décaissables est plus faible depuis 2016 en raison de la suppression de la dépense de frais d'infrastructure dans le budget de la bibliothèque. Par conséquent, malgré le faible apport au fonds de roulement, le niveau de fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre 2017 correspond à 124 jours de fonctionnement.

## 2.5 Evolution de la trésorerie

### De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

Le niveau de trésorerie prévisionnelle à fin 2017 augmente de 1,54M€ et s'élève par conséquent à 19 393 162 €. Cette variation est liée au solde budgétaire positif de 1,44M€ sur les opérations budgétaires et à un écart positif de 100k€ sur les opérations de compte de tiers entre les encaissements et les décaissements.

En raison du niveau de la trésorerie à 19,39M€ et du niveau de fonds de roulement à 13,15 M€, l'établissement présente un besoin en fonds de roulement (BFR) négatif de 6,25 M€. Le BFR est négatif depuis plusieurs exercices, ce qui permet de gérer sereinement les mouvements sur le fonds de roulement.

## 2.6 Synthèse des ratios ENS de Lyon

	BI 2017	BR 2016	BI 2016	CF 2015
Taux de couverture des dépenses de fonctionnement	101,42%	100,86%	100,62%	101,41%
Taux de couverture des dépenses d'investissement	47,37%	49,01%	48,64%	24,87%
Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement	50,85%	38,75%	38,05%	100,68%
Capacité d'autofinancement/produits de fonctionnement	3,76%	3,19%	3,25%	3,57%
Taux de saturation	79,55%	78,52%	79,32%	78,01%

Tableau 5 : évolution des ratios ENS de Lyon

### 2.6.1 Taux de couverture des dépenses de fonctionnement

#### De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses de fonctionnement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses de fonctionnement est de 101,42% pour le BI 2017 et

retrouve un niveau identique au compte financier de 2015. Ce taux, supérieur à 100%, est lié au résultat excédentaire évoqué précédemment. Le taux de couverture est légèrement supérieur à celui prévu au BR 2016 dans la mesure où le résultat prévisionnel a augmenté entre les deux actes budgétaires.

## 2.6.2 Taux de couverture des dépenses d'investissement

### De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par des recettes du même type.

Le taux de couverture des dépenses d'investissement perd un peu moins de 2 points par rapport au BR 2016. Cette légère baisse est liée à la diminution des recettes et des dépenses d'investissement, notamment sur le plan campus.

Ce taux de couverture demeure néanmoins à un niveau beaucoup plus élevé qu'en 2015. Cela tient à l'inscription des recettes pluriannuelles en investissement lorsqu'il y a des dépenses d'équipement.

## 2.6.3 Part de l'autofinancement dans la couverture de l'investissement

### De quoi parle-t-on ?

Ratio indiquant le % de dépenses d'investissement couvertes par la capacité d'autofinancement

L'autofinancement représente un peu plus de la moitié des dépenses d'investissement prévu au BI 2017. Nous constatons une augmentation par rapport aux actes budgétaires de 2016 ; en effet, la CAF est en hausse par rapport à 2016 tandis que les dépenses d'investissement sont en baisse.

La part de l'autofinancement dans la couverture des dépenses d'investissement reste cependant très inférieure à 2015 ; la capacité d'autofinancement était légèrement supérieure aux dépenses d'investissement. Cela s'explique par le fait qu'une partie des dépenses d'investissement est également financée par des recettes d'investissement et par un prélèvement sur le fonds de roulement.

La CAF augmentée des recettes d'investissement ne couvre pas les dépenses, ce qui entraîne un prélèvement sur le fonds de roulement de 0,16M€.

## 2.6.4 Taux de saturation

### De quoi parle-t-on ?

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement.

Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

**Calcul** : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Le taux de saturation pour 2017 est de 79,55 % : il est plus élevé qu'en 2016 et même 2015.

Cette augmentation est liée essentiellement aux dépenses de personnel sur les opérations pluriannuelles qui prennent une proportion plus importante cette année par rapport aux recettes correspondantes.

L'Ecole doit cependant rester vigilante sur la progression de ce taux.

## 3. Recettes

### 3.1 Recettes en droits constatés

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/ BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/ BI2016	BI 2016	Ecart BI2017/ CF2015	CF 2015
Recettes de fonctionnement	122 956 533	- 1 040 636	123 997 169	372 972	122 583 561	- 762 841	123 719 374
Recettes d'investissement	4 303 895	- 706 099	5 009 994	- 792 670	5 096 565	3 212 087	1 091 808
Total	127 260 428	- 1 746 735	129 007 163	- 419 698	127 680 126	2 449 246	124 811 182

Tableau 6 : Tableau des recettes en droits constatés- ENS de Lyon

#### De quoi parle-t-on ?

- Les **produits encaissables** génèrent des rentrées directes de trésorerie et les produits non encaissables n'en génèrent pas (par exemple l'amortissement neutralisé ou la reprise de la quote-part de subventions d'équipement au compte de résultat).

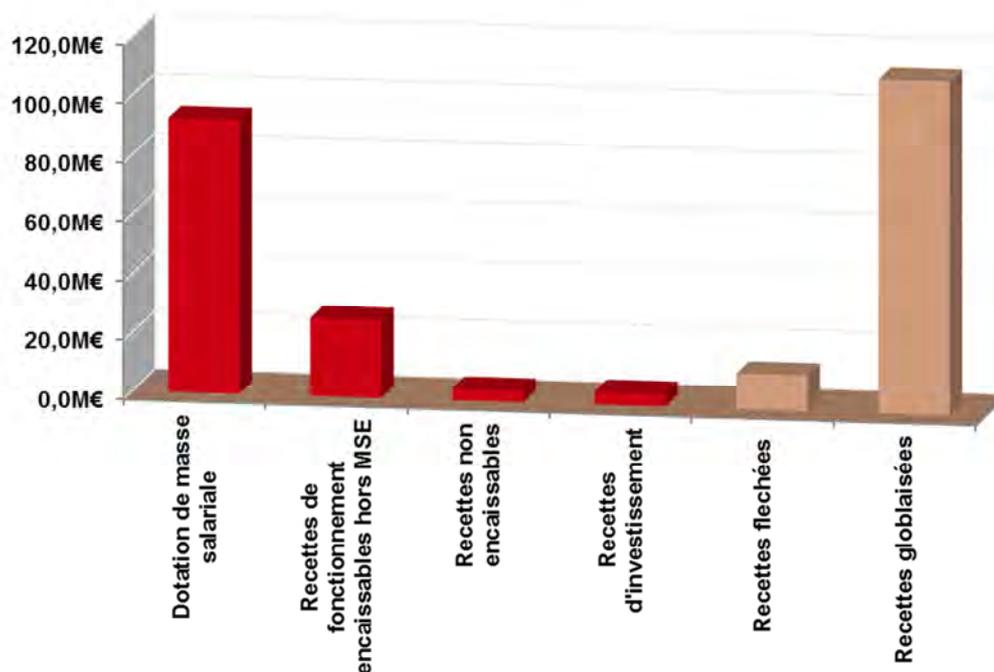


Figure 6 : recettes en droits constatés par catégorie et recettes à l'encaissement par catégorie

Les recettes prévisionnelles 2017 s'élèvent à 127,26M€ en droits constatés et à 124,78M€ en encaissements (format GBCP).

En droits constatés, les recettes baissent de 1,75M€ par rapport au BR 2016 :

Les **recettes de fonctionnement** sont en baisse de 1,04M€. L'impact est uniquement sur les recettes encaissables :

- Baisse des subventions pluriannuelles et contrats de recherche de 2,13M€ ; Cette activité n'est pas linéaire et les montants parfois importants de quelques contrats peuvent avoir un impact fort dans un sens ou dans l'autre. De plus, des contrats se sont achevés en 2016 et les résultats des appels d'offres ne sont pas forcément tous connus au moment de la construction du BI.
- Augmentation de la recette prévisionnelle de masse salariale (+1M€), comme indiqué dans le préambule, le budget intègre les enveloppes annoncées dans le courrier reçu de la DGESIP le 16 novembre dernier
- Stabilisation globale des recettes infra-annuelles (+ 90k€)

Les recettes non encaissables sont stables. Plusieurs tendances sont observées :

- La baisse des subventions d'investissement antérieures à 2010 en raison de la fin progressive des amortissements des biens
- La baisse de la neutralisation de l'amortissement du bâtiment de l'IGFL : cette neutralisation était prévue dans les précédents actes budgétaires à un niveau plus élevé. En 2016, l'Ecole a reçu la valeur du bâtiment de la part de France Domaines : la comptabilisation est finalement moins élevée que prévue.
- Une augmentation sensible de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat : nous constatons là l'impact de la nouvelle méthode de comptabilisation des recettes d'investissement initiée en 2016

La différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements s'élève à 2,48M€. Les amortissements (3,88M€) et les cautions des résidences étudiantes (0,2M€) sont des opérations non budgétaires et par conséquent ne sont pas retracés dans les encaissements. Par ailleurs, la différence entre les produits et les encaissements sur les opérations pluriannuelles s'élève à -1,6M€.

La dotation couvrant la **masse salariale État** s'élève à 92,58M€, soit 1M€ de plus qu'au BR 2016. Elle a été budgétisée au regard de la notification de septembre 2016 et du courrier de la DGESIP du 16 novembre dernier : des moyens compensateurs sont alloués à l'établissement pour 2017 notamment pour le financement de la revalorisation du point d'indice et du plan PPCR (plan de modernisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations).

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à 4,30M€ et baissent de 0,71M€ par rapport au BR 2016, principalement sur le plan Campus. En revanche, les autres recettes sont maintenues grâce à la comptabilisation des recettes en investissement dans le cadre des opérations pluriannuelles qui prévoient des dépenses d'équipement.

### 3.2 Recettes en format GBCP

Nous rappelons qu'en format GBCP les recettes à l'encaissement sont de deux catégories : les recettes globalisées et les recettes fléchées.

Par principe une recette est globalisée, en particulier la subvention pour charge de service public.

Par délibération du conseil d'administration du 16 octobre 2015, les recettes fléchées sont définies par les trois critères cumulatifs suivants :

- ayant une utilisation prédéterminée par le financeur,
- destinées à des dépenses explicitement identifiées,
- ces dépenses étant potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement et entraînant un déséquilibre budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié au décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant.

Les recettes fléchées ont été analysées en 2016 pour le passage en format GBCP complet par l'agent comptable et la direction des affaires financières : il a été décidé qu'à compter de 2017, les prestations de recherche seraient considérées comme des recettes globalisées (cf note sur les critères des recettes fléchées dans le cadre de l'exécution du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012, proposée au vote du conseil d'administration).

En raison du nombre important de contrats de recherche et de subventions pluriannuels de l'Ecole, le volume des recettes fléchées s'élève à 11,97M€. Il est en proportion importante par rapport au volume global des recettes à l'encaissement qui s'élève à 124,78M€ soit un peu moins de 10%. La légère baisse par rapport au BR 2016 vient du fait que les prestations relèveraient des recettes globalisées.

### 3.3 Recettes à l'encaissement

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/ BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/ BI2016	BI 2016
Recettes globalisées	112 806 562	1 193 120	111 613 442	2 064 160	110 742 402
Recettes fléchées	11 971 921	- 504 498	12 476 419	- 1 179 759	13 151 680
Total	124 778 483	688 622	124 089 861	884 401	123 894 082

Tableau 7 : Tableau des recettes à l'encaissement- ENS de Lyon

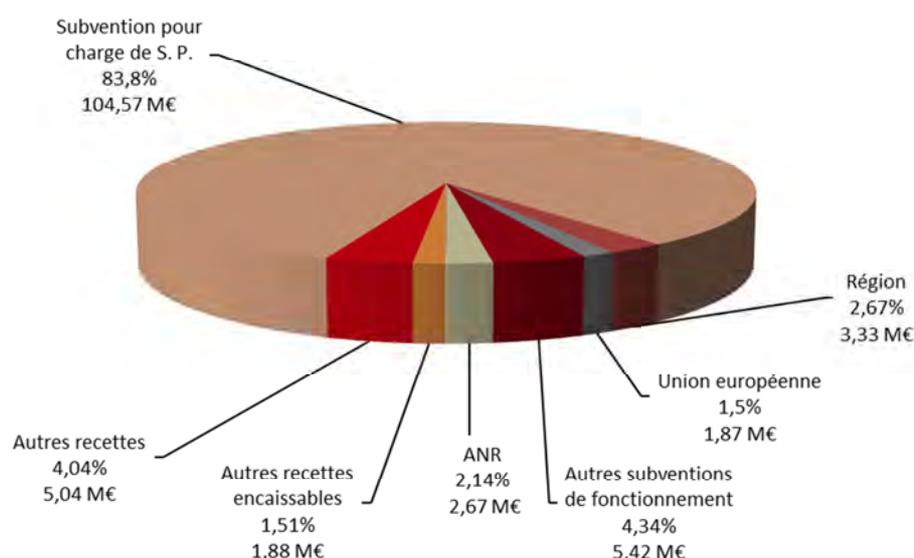


Figure 7 : recettes à l'encaissement par origine

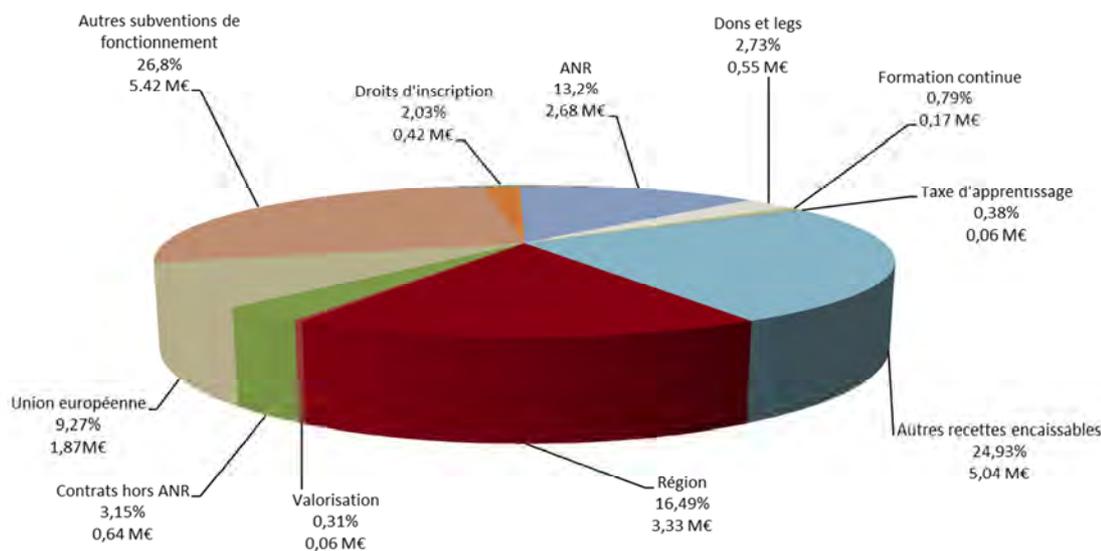


Figure 8 : répartition des recettes à l'encaissement hors SCSP

Les plus fortes variations observées concernent les subventions de la région (+2,4M€) et les autres subventions (-2,33M€). Il s'agit de subventions pluriannuelles : une subvention de la région est prévue notamment pour la restructuration du restaurant Monod.

S'agissant des autres subventions, les encaissements prévisionnels liés au plan Campus baissent en 2017. Les recettes de l'Union Européenne qui avaient bien augmenté en 2016 sont légèrement inférieures aux prévisions du BR 2016.

La subvention pour charges de service public, premier poste de financement de l'Ecole, est en augmentation de 0,98M€ : cela concerne majoritairement la dotation de masse salariale.

	ENS	BDL	Total
<b>Dotation masse salariale</b>	<b>90 934 481</b>		<b>90 934 481</b>
Masse salariale (notification du 1er septembre 2016)	85 997 817		85 997 817
Contrats doctoraux (notification du 1er septembre 2016)	4 868 927		4 868 927
Variation d'emploi 2016	67 737		67 737
<b>Dotation de fonctionnement</b>	<b>11 087 041</b>	<b>1 045 305</b>	<b>12 132 346</b>
Dotation globalisée de fonctionnement	11 248 502	507 647	11 756 149
Dotation globalisée de fonctionnement dédiée à la BDL		537 658	537 658
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2014-2015	-52 003		-52 003
Transfert des crédits vers l'ABES - participation à la licence Elsevier 2016	-28 467		-28 467
Réserve de précaution	-80 991		-80 991
<b>Total</b>	<b>102 021 522</b>	<b>1 045 305</b>	<b>103 066 827</b>
<b>Recettes budgétisées prévisionnelles</b>	<b>2 544 667</b>	<b>20 000</b>	<b>2 564 667</b>
PERSEE	50 000		50 000
Variation d'emplois 2017	26 007		26 007
CADIST (prévision 2017)		20 000	20 000
Concours ITRF 2017 prévisionnel (montant notifié en 2016)	3 201		3 201
Concours 2017 (montant notifié en 2016)	498 983		498 983
PPCR (courrier du 16 novembre 2016)	129 780		129 780
Evolution des effectifs étudiants (courrier du 16 novembre 2016)	321 522		321 522
Complément prévisionnel masse salariale contrats doctoraux fléchés pour les élèves fonctionnaires stagiaires : ajustement à 41 nouveaux contrats fléchés de la rentrée 2015 (impact 0€) et de l'hypothèse de l'entrée de 43 nouveaux contrats fléchés ENS à la rentrée 2016 (= 4 mois de rémunération de 43 contrats)	440 836		440 836
Compensation supplémentaire augmentation du point d'indice (courrier du 16/11/16)	726 413		726 413
Actions spécifiques IUF prévisionnelles (compensation décharge 2/3 du service d'enseignement et financement de la prime d'excellence scientifique)	155 000		155 000
Actions spécifiques IUF (crédits de recherche)	71 110		71 110
Convention DGESIP (IFE) et projet MESNER (IFE)	84 815		84 815
Indemnités et frais de missions prévisionnels CNU	37 000		37 000
<b>Total dotation Etat</b>	<b>104 566 189</b>	<b>1 065 305</b>	<b>105 631 494</b>

Tableau 8 : Recettes du MENESR inscrites au projet du BI 2017

## 4. Dépenses

### 4.1 Dépenses ENS de Lyon

#### 4.1.1 Dépenses en droits constatés

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016	Ecart BI2017/CF2015	CF 2015
Masse salariale	94 725 361	409 589	94 315 772	157 635	94 567 726	473 889	94 251 472
Fonctionnement	26 515 512	- 2 114 422	28 629 934	- 741 183	27 256 695	- 1 238 037	27 753 549
Investissement	9 084 741	- 1 137 838	10 222 579	- 1 393 076	10 477 817	4 695 440	4 389 301
TOTAL	130 325 614	- 2 842 671	133 168 285	- 1 976 624	132 302 238	3 931 292	126 394 322

Tableau 9 : évolution des dépenses en droits constatés par enveloppe limitative pour l'ENS de Lyon

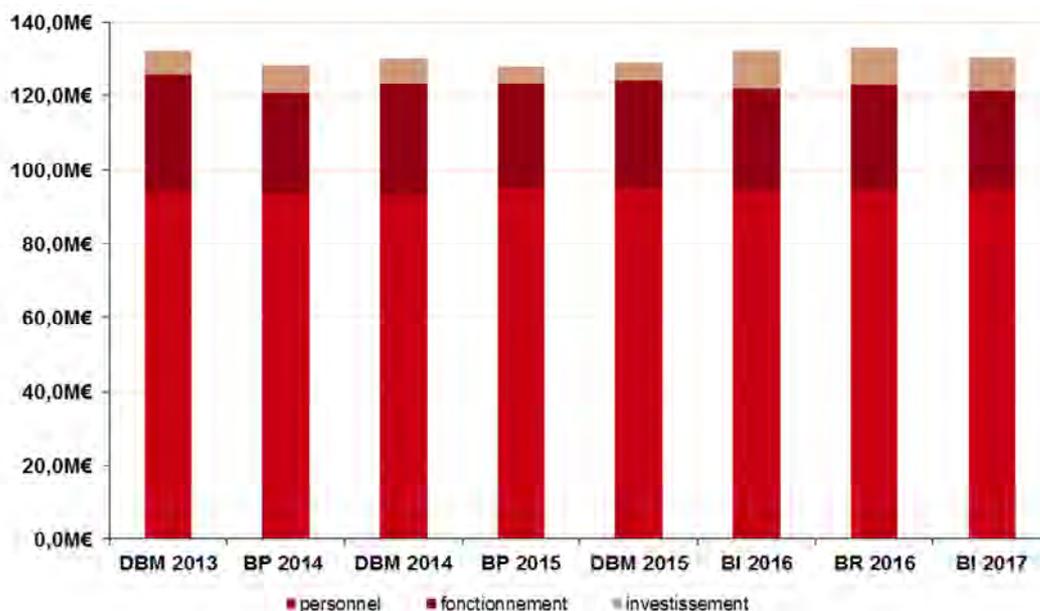


Figure 9 : comparaison des budgets par masse depuis la DBM 2013

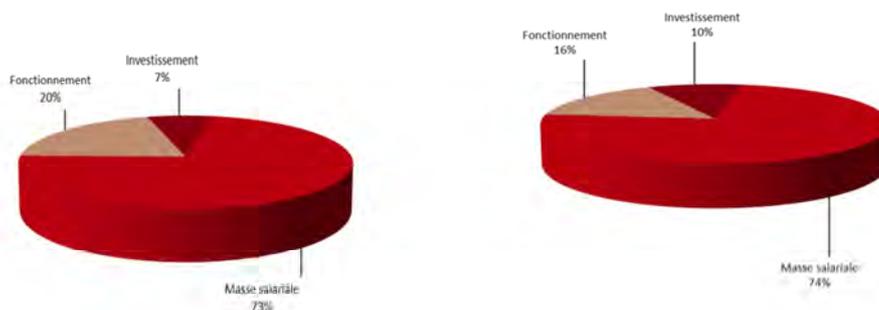


Figure 10 : répartition des dépenses en droits constatés par enveloppe BI 2017/BI2016

#### 4.1.2 Dépenses en GBCP

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016
Masse salariale	94 725 361	409 589	94 315 772	157 635	94 567 726
Fonctionnement	19 726 147	- 2 108 787	21 834 934	- 935 994	20 662 141
Investissement	8 889 741	- 1 137 838	10 027 579	- 1 588 076	10 477 817
TOTAL	123 341 249	- 2 837 036	126 178 285	- 2 366 435	125 707 684

Tableau 10 : évolution des crédits de paiement par enveloppe limitative pour l'ENS de Lyon

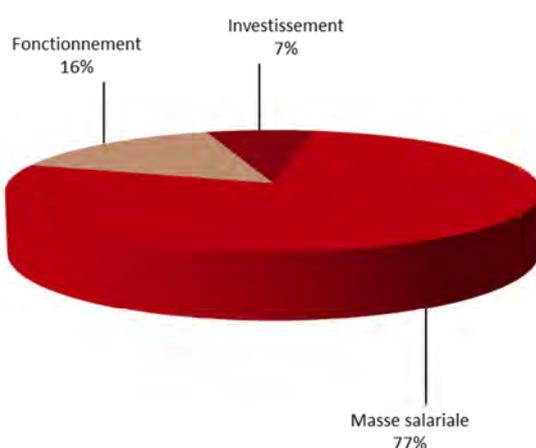


Figure 11 : répartition des autorisations d'engagement par enveloppe limitative

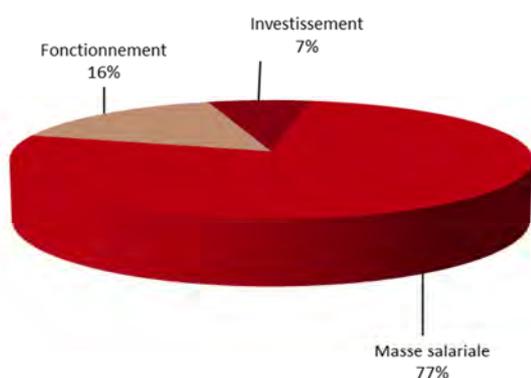


Figure 12 : répartition des crédits de paiement par enveloppe limitative

La différence entre le volume des crédits de paiement (19,73M€) et celui des dépenses en droits constatés (26,52M€) en fonctionnement correspond aux amortissements (6,79M€) qui ne sont pas des dépenses décaissables (opérations non budgétaires dans le cadre de la GBCP).

S'agissant de l'investissement, la différence réside dans l'inscription en droits constatés des cautions des résidences étudiantes (195k€). Comme il ne s'agit pas d'opérations budgétaires en mode GBCP, ce montant n'est pas repris en crédits de paiement.

La répartition des AE par enveloppe varie par rapport au BR 2016 et revient à une répartition semblable à celle observée au BI 2016. Cela est lié à l'inscription au BR des AE consommées par la signature du contrat de partenariat public-privé au printemps 2016.

## 4.2 Dépenses BDL

BDL	BI 2017	Ecart BI2017/ BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/ BI2016	BI 2016	Ecart BI2017/ CF2015	CF 2015
Masse salariale	12 800	- 15 550	28 350	- 2 800	15 600	- 10 137	22 937
Fonctionnement	1 152 244	- 19 513	1 171 757	- 17 672	1 169 916	- 1 142 671	2 294 915
Investissement	25 000	15 000	10 000	- 235 000	260 000	16 252	8 748
TOTAL	1 190 044	- 20 063	1 210 107	- 255 472	1 445 516	- 1 136 556	2 326 600

*Tableau 11 : évolution des montants en droits constatés par enveloppe limitative pour la BDL*

Le budget de la BDL connaît de faibles variations par rapport au BR 2016. La baisse des dépenses de fonctionnement réside notamment dans la baisse des dépenses d'amortissement.

La baisse des dépenses de personnel est liée à une baisse prévisionnelle d'une subvention externe.

La forte baisse des dépenses d'investissement par rapport au BI 2016 tient à l'inscription des travaux de réfection climatique l'an dernier et qui ont été basculés sur le budget de l'Ecole au BR.

### De quoi parle-t-on ?

Les **dépenses décaissables** sont celles qui entraînent des sorties de caisse directes, tandis que les charges non décaissables sont celles qui n'entraînent pas de mouvements financiers directs (par exemple les dotations aux amortissements).

### 4.3 Dépenses de fonctionnement

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016	Ecart BI2017/CF2015	CF 2015
Fonctionnement	26 515 512	- 2 114 422	28 629 934	- 741 183	27 256 695	- 1 238 037	27 753 549

Les dépenses de fonctionnement décaissables baissent de 2,11M€. Les dépenses liées aux opérations pluriannuelles baissent de 0,72M€ malgré l'intégration du loyer du PPP dans les opérations pluriannuelles. Par ailleurs, la variation des dépenses sur les contrats est dépendante des subventions notifiées. Comme indiqué dans le paragraphe relatif aux recettes, les résultats des appels d'offres ne sont pas tous connus lors de la construction du BI et certains contrats se sont achevés en 2016.

Quant aux dépenses infra-annuelles, la réduction de 1,39M€ est liée en partie à un transfert de dépenses sur la partie pluriannuelle avec l'inscription du loyer du PPP alors que ces dépenses de maintenance étaient auparavant annuelles. Par ailleurs, il y a eu une baisse des dépenses de maintenance compte tenu du nouveau périmètre géré par la Direction du patrimoine avec le PPP. De plus, des moyens supplémentaires avaient été alloués au BR 2016. Toutefois, la gouvernance s'est attachée à maintenir les moyens établissement pour les structures par rapport à ce qui avait été alloué au BI 2016. Certains projets sont terminés ou en voie de l'être en 2016 : signalétique, site web des inscriptions de la BEL. D'autres projets sont prévus comme :

- Un nouvel organigramme des clefs sur le site Descartes
- L'installation de compteurs individuels dans la résidence étudiante
- De nombreux projets liés au système d'information visant à moderniser nos outils de travail

D'autres projets sont poursuivis sur 2017 comme la mise en œuvre du projet PAD (aide à la décision sur les domaines de la masse salariale et Finances), le développement de la formation des personnels, notamment pour faire face à des métiers qui évoluent sans cesse (immobilier, finances avec la GBCP, contrôle interne).

Le poste des dépenses non-décaissables est stable : l'annuité d'amortissement des biens acquis avant 2010 baisse tandis que l'annuité des amortissements des biens acquis après cette date augmente. Cela traduit la volonté forte de l'Etablissement de maintenir ses dépenses d'équipement à un niveau élevé. L'amortissement du bâtiment IGFL a baissé par rapport à 2016 : un montant prévisionnel était inscrit auparavant et il a été ajusté au vu de l'évaluation de France Domaine transmise en 2016 à l'Ecole.

## 4.4 Dépenses d'investissement

ENSL	BI 2017	Ecart BI2017/BR2016	BR 2016	Ecart BI2017/BI2016	BI 2016	Ecart BI2017/CF2015	CF 2015
Investissement	9 084 741	- 1 137 838	10 222 579	- 1 393 076	10 477 817	4 695 440	4 389 301

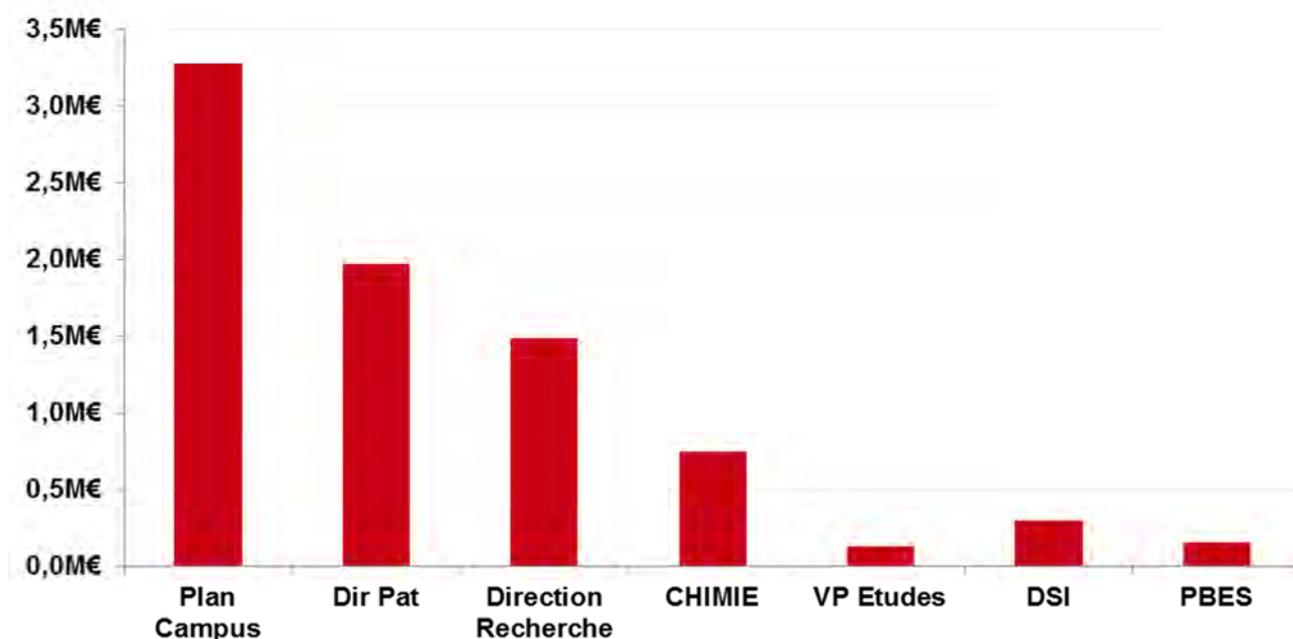


Figure 13 : les sept principaux investisseurs au BI2017

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 9,08M€ soit -1,14M€ par rapport au BR 2016 (-1.39M€ par rapport au BI2016). Cela concerne pour la majeure partie le plan campus : les dépenses sont prévues en 2017 à hauteur de 3,27M€ contre 4,44M€ au BR2016. Les autres PPI (accessibilité, résidence Debourg et restaurant Monod) baissent également. En revanche, l'investissement financé par les contrats de recherche augmentent de 182k€ en 2017. Jusqu'en 2016, les dépenses de Gros Entretien Renouvellement (GER) étaient inscrites en PPI, ce qui n'est plus le cas en 2017 car il s'avère que ce type de dépenses n'a pas vraiment un caractère pluriannuel.

Parallèlement à cela, l'Ecole poursuit ses projets d'investissement financés par la CAF en 2017 à hauteur de 3,74M€ en particulier :

- Au sein de la VP Recherche (1,28M€) avec l'aménagement d'une salle de physique, l'achat d'un microscope à criblage en biosciences, une tour à commande numérique pour l'atelier, deux laveurs pour le PBES, un séquenceur ADN pour la coordination de biologie...
- Au sein de la DGS (2,34M€) avec notamment la rénovation et les travaux de l'amphi Mérieux, du forum et de la galerie de Descartes, le renouvellement d'équipements réseaux actifs, la refonte de la téléphonie IP, l'achat de baies de stockage,

d'équipements informatiques du LR7 et de la salle SING, le changement de chaudière CTA et des groupes froids du bâtiment production...

Les travaux du Plan campus se poursuivent jusqu'en 2019 au moins pour un total de 7,30M€ Rappelons ici que le principe de livraison à soi-même est appliqué à l'ensemble des travaux inscrits en PPI. En outre, de nouveaux projets importants de rénovation vont démarrer dès 2017 pour la résidence Debourg et le restaurant Monod.

Des financements complémentaires sont recherchés auprès de partenaires. Néanmoins un prélèvement sur fonds de roulement, et donc sur la trésorerie, est prévu dans les cinq prochaines années à une hauteur à définir (un premier calcul fait état d'un prélèvement de 7,04M€). La projection financière de la résidence Debourg est difficile à mettre en œuvre à ce jour et revêt un caractère largement prévisionnel susceptible d'évoluer dans les prochains actes budgétaires.

## 4.5 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois

### De quoi parle-t-on ?

**Les dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

**Masse salariale État** : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

**Ressources Propres** : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, heures complémentaires, jury de concours. Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

### 4.5.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2017 s'élève à 94 738 161€ : soit une légère augmentation de 0,16% par rapport aux prévisions budgétaires du budget initial de l'année précédente.

Elle se décompose comme tel :

- 89 774 578€ de dépenses prévisionnelles sur masse salariale État
- 4 963 583€ de dépenses prévisionnelles sur ressources propres

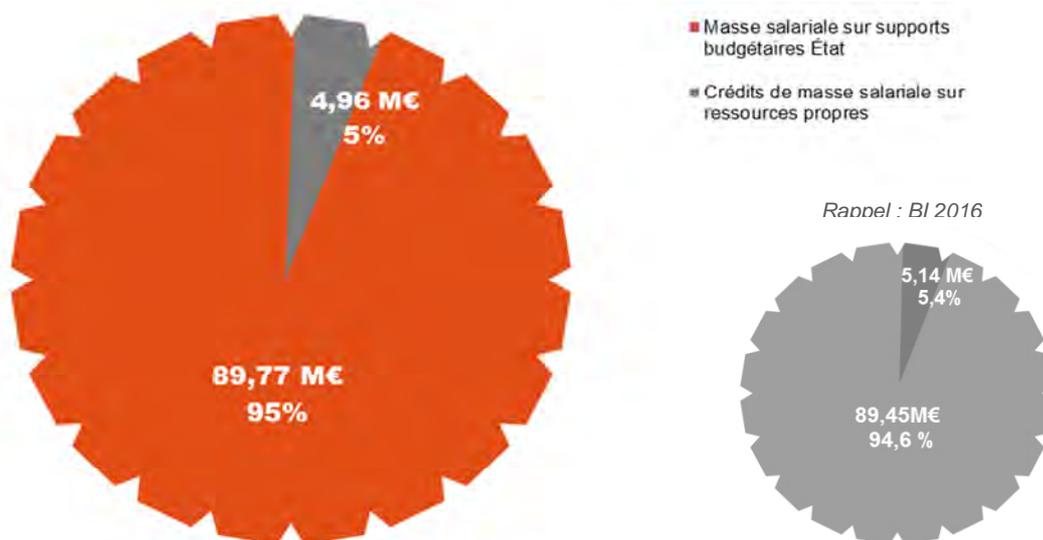


Figure 14 - Part relative de la masse salariale État et des autres crédits de masse salariale dans les dépenses de personnel au BI 2016

La répartition entre la masse salariale État et la masse salariale sur ressources propres est relativement stable par rapport au budget initial 2016 :

- ➔ la part correspondant à la masse salariale État augmente très légèrement (+0,4%), alors que dans le même temps celle correspondant aux ressources propres diminue de 0,4%.

#### 4.5.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

##### 4.5.2.1 Répartition de la masse salariale État par population

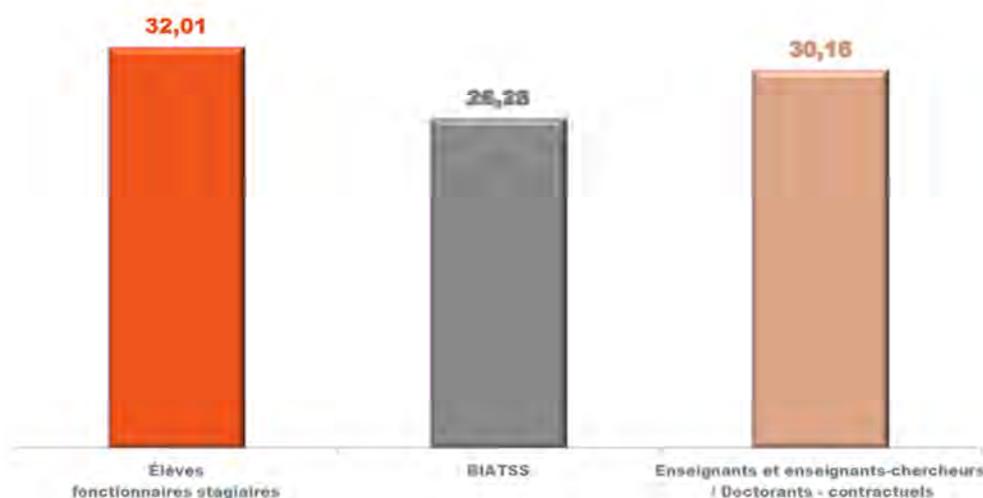


Figure 15 - Répartition de la masse salariale sur emplois budgétaires de l'État par population en 2017, en millions d'euros

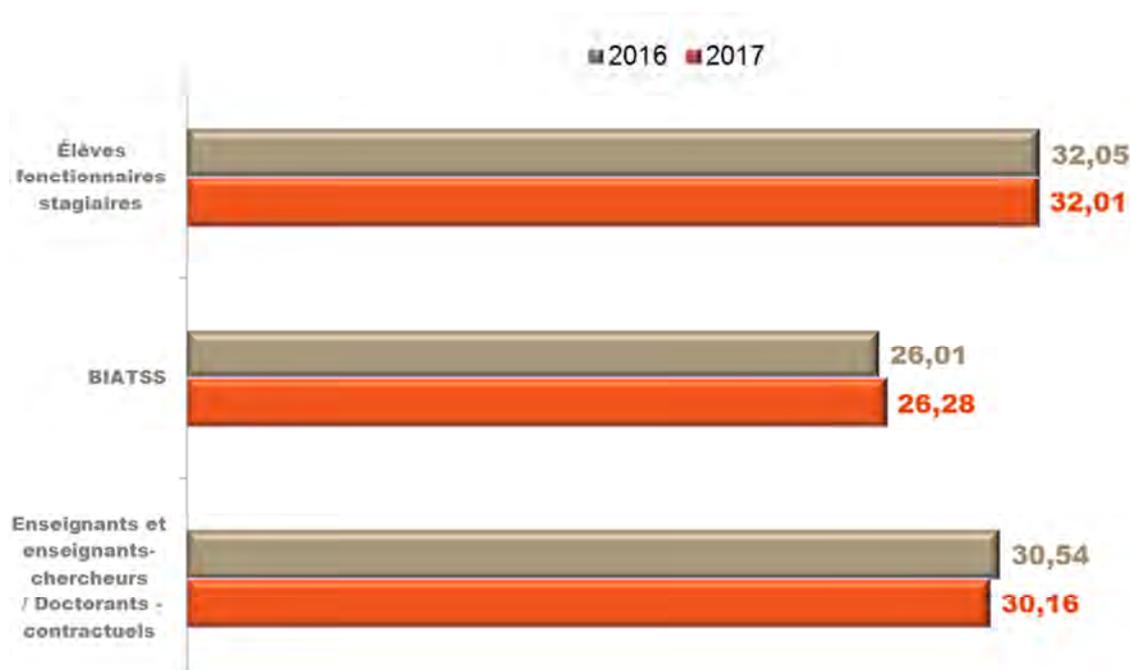


Figure 16 - Évolution de la masse salariale État par population, en millions d'euros

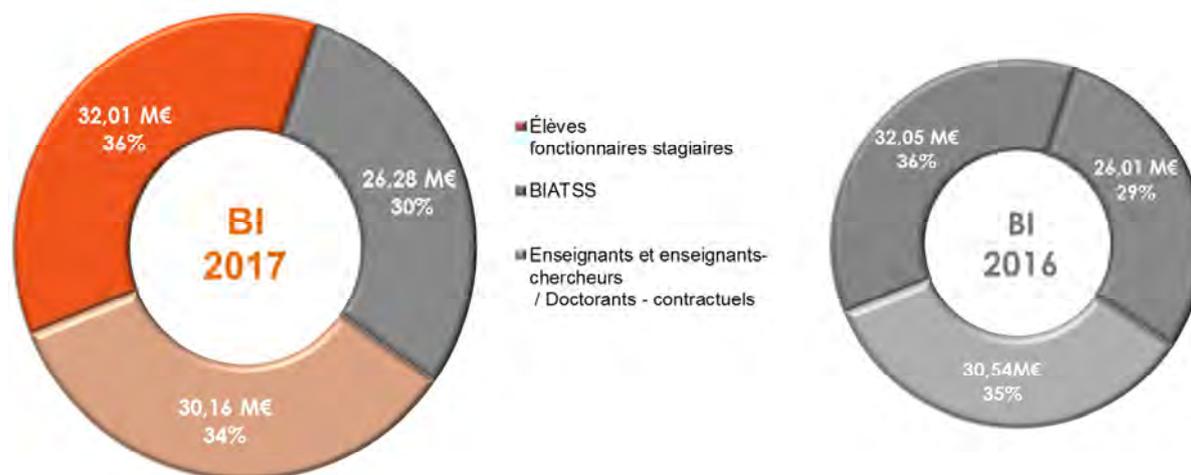


Figure 17 - Répartition de la masse salariale État par population

La répartition prévisionnelle des dépenses de personnel entre les différentes populations se décompose ainsi :

- ➔ 32,01M€ concernent les élèves fonctionnaires stagiaires, représentant comme l'année précédente, 36% de l'ensemble de ces dépenses.
- ➔ 26,28M€ se rapportent aux BIATSS. La part de cette population se fixe à 30% des dépenses globales et connaît une augmentation légère (1% en un an), s'expliquant principalement par la campagne d'emplois 2017.
- ➔ La population des enseignants-chercheurs et doctorants contractuels affiche une charge de 30,16M€ en 2017, soit 34% des dépenses.  
La baisse relative en montants se justifie en partie par des départs à la retraite en février et mars d'enseignants et chercheurs qui ne seront remplacés qu'en septembre, dans le cadre de la campagne d'emplois 2017.

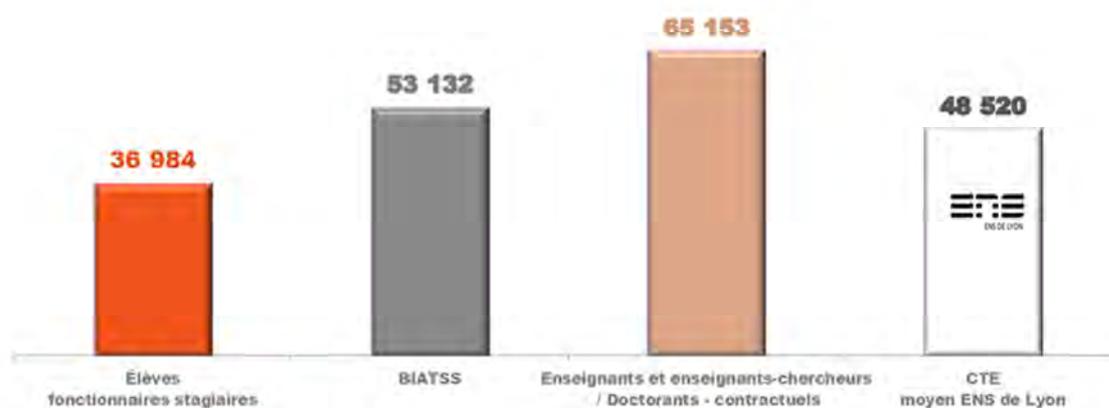


Figure 18 - Coût total employeur prévisionnel moyen par population sur masse salariale État, en euros

CTE MOYEN	2015	2016	2017	Taux de croissance annuel moyen
		48 045	48 252	48 520

Tableau 12- Évolution annuelle du CTE sur masse salariale État entre 2015 et 2017

Pour rappel, le coût prévu en 2016 s'élevait à 48 252€. Cette progression de 0,56 % est liée à l'augmentation systématique de la masse salariale due au "glissement, vieillesse, technicité" (GVT) positif associée à la hausse du point d'indice, abordés ultérieurement dans ce rapport.

Le coût total employeur augmente en moyenne de 0.44 % par an depuis 2015

#### 4.5.2.1 Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre les prévisions 2016 et 2017

##### De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

L'exécution prévisionnelle 2016 de la masse salariale État est estimée à 88,06M€. Cela conduirait ainsi à un taux d'exécution de 98,97% de l'enveloppe votée au BR (88,97 M€) concernant ces dépenses : salaires et vacations.

Entre cette prévision d'exécution en 2016 et la prévision des dépenses 2017, la masse salariale augmentera de 1,91% (soit 1 713k€).

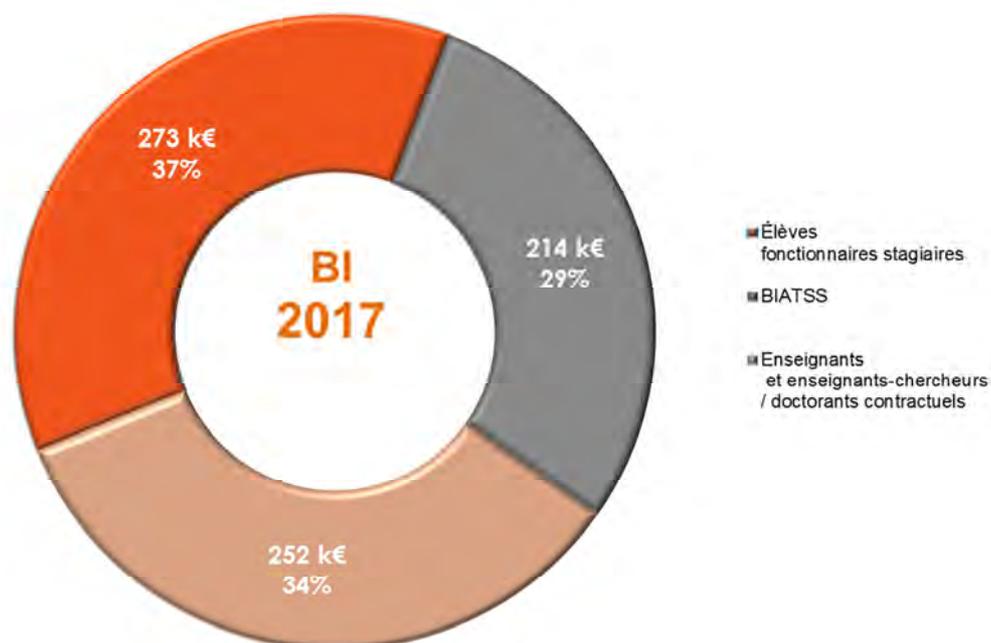


Figure 19 - Évolution structurelle des prévisions de masse salariale État entre 2016 et 2017

La variation observée trouve son explication dans différents types de mouvements :

- ➔ L'évolution mécanique de la masse salariale de l'École liée au GVT. Positif pour plus de 517k€, il est généré par la structuration des emplois de l'École et sa pyramide des âges. Une certaine prudence sera de mise pour réduire les impacts financiers liés à une éventuelle absence de financement par le MENESR, comme ce fut le cas en 2014. Depuis l'exercice 2016, une compensation de 303k€ est attribuée à l'établissement, et intégrée à nos prévisions.
- ➔ La volonté d'homogénéiser les primes et indemnités des BIATSS en menant une réflexion globale sur la politique indemnitaire, dans le cadre de :
  - la revalorisation du régime indemnitaire des personnels de catégorie C à hauteur de 20k€.
  - l'alignement des dispositifs indemnitaires entre les filières AENES et ITRF pour les personnels de catégorie A et B : + 70k€.
  - l'alignement entre l'indemnitaire des personnels contractuels et les titulaires. L'établissement attribuait jusqu'alors 50% de la prime d'un titulaire de même grade à destination des personnels contractuels. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, ces primes sont alignées en fonction de la catégorie. Le coût estimé de cette mesure est de : + 67,5k€.
- ➔ La mise en place du protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et rémunérations (PPCR) prévoit un transfert de rémunération comportant une revalorisation des grilles indiciaires. Le coût de ce dispositif s'élève à près de 130k€. Ce dispositif est intégralement financé (notification des moyens du 16 novembre 2016)
- ➔ Le décret n°2016-670 du 25 mai 2016 publié au Journal officiel prévoit une augmentation de 1,2% du point d'indice, en deux étapes : +0,6 % au 1<sup>er</sup> juillet 2016 et +0,6 % au 1<sup>er</sup> février 2017.  
L'impact financier sur l'exercice budgétaire 2017 de ces augmentations successives du point d'indice est estimé à environ 738 506€ :
  - 263 692€ en extension en année pleine de cette mesure prise en 2016 sur l'exercice 2017
  - 474 814€ pour la hausse du mois de février prochain.

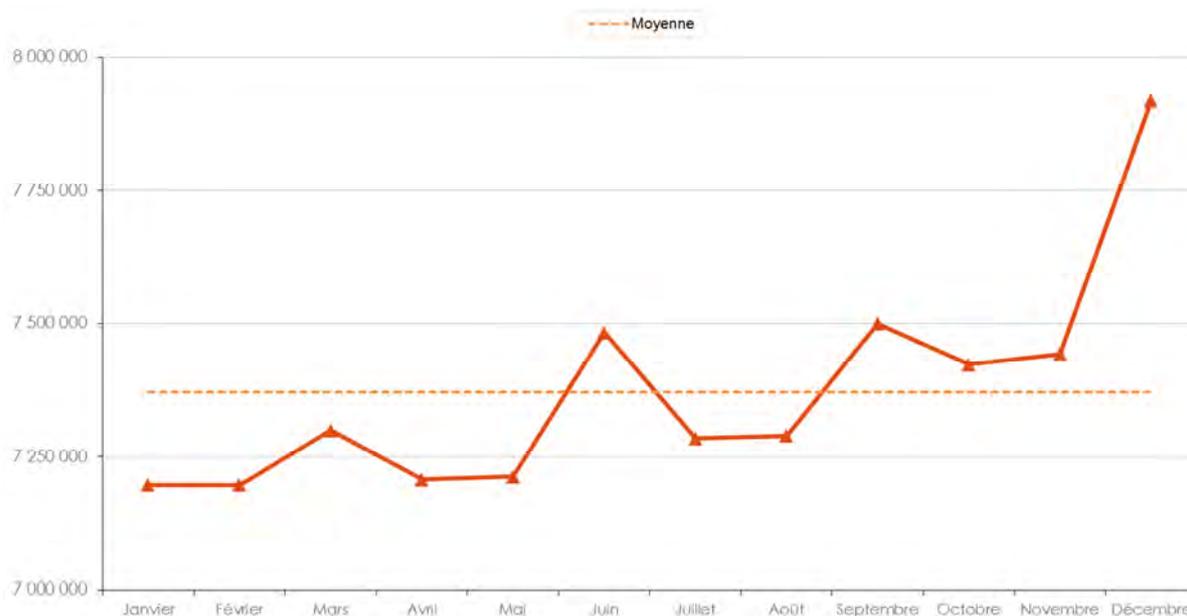
Les effets financiers par population se répartissent de la manière suivante :



*Figure 20 - Répartition de la hausse du point d'indice en fonction de la population, en milliers d'euros*

Pour information, cette mesure est quasiment entièrement subventionnée (cf-notification des moyens du 16 novembre 2016).

- ➔ Les dépenses de personnel liées aux mouvements prévisionnels 2017 sont évaluées à 723k€. Elles s'expliquent par les retours prévisionnels de congés sans traitement des élèves, l'arrivée des nouveaux titulaires en 2017 dans le cadre d'une campagne d'emplois positive ainsi que les départs prévisionnels en retraite sont les principaux éléments composant ce chiffre.
- ➔ les extensions en année pleine (EAP) 2017 des mouvements observés en 2016 sont négatives à hauteur de – 987k€. Cela s'explique principalement par :
  - les impacts de la campagne d'emplois de 2016
  - les départs de normaliens en année de césure et en ou en insuffisance de résultat en octobre 2016
- ➔ La hausse des dépenses prévisionnelles concernant l'action sociale (+ 231k€) et les vacations d'enseignements (+ 205k€) ; cf. p.41 : « 4.5.2.4 Autres crédits de personnel sur masse salariale État' »



**Figure 21 - Evolution mensuelle des dépenses prévisionnelles de masse salariale État**

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à 88 454 110€ pour l'exercice 2017.

Les emplois budgétaires sont liés aux ETPT, et ce montant n'intègre pas les vacances et l'action sociale (détaillées dans la suite du rapport) pour un montant d'environ 1 320k€ (soit une masse salariale État totale de 89 774 578€).

La dépense mensuelle moyenne de la masse salariale État s'élève à environ 7,5M€.

L'aspect discontinu des dépenses mensuelles de personnel se justifie essentiellement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (par exemple : primes non mensualisées des enseignants-chercheurs), et par les flux d'entrées et de sorties de personnels.

Nous notons en outre la spécificité du mois de décembre. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées (dont les primes de fin d'année des personnels BIATSS) et des primes versées aux enseignants-chercheurs (prime d'excellence scientifique et prime de recherche et d'enseignement supérieur).

### 4.5.2.3 Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

La répartition prévisionnelle 2017 des dépenses de personnel sur budget État est la suivante :

- 51% correspondent aux rémunérations principales des personnels titulaires et contractuels avec 45,17M€.
- 44% correspondent aux cotisations, contributions et prestations sociales avec 39,22M€, dont 29,31M€ de cotisation employeur au CAS « Pensions ».
- 5% correspondent aux différents régimes indemnitaires avec 4,06M€.

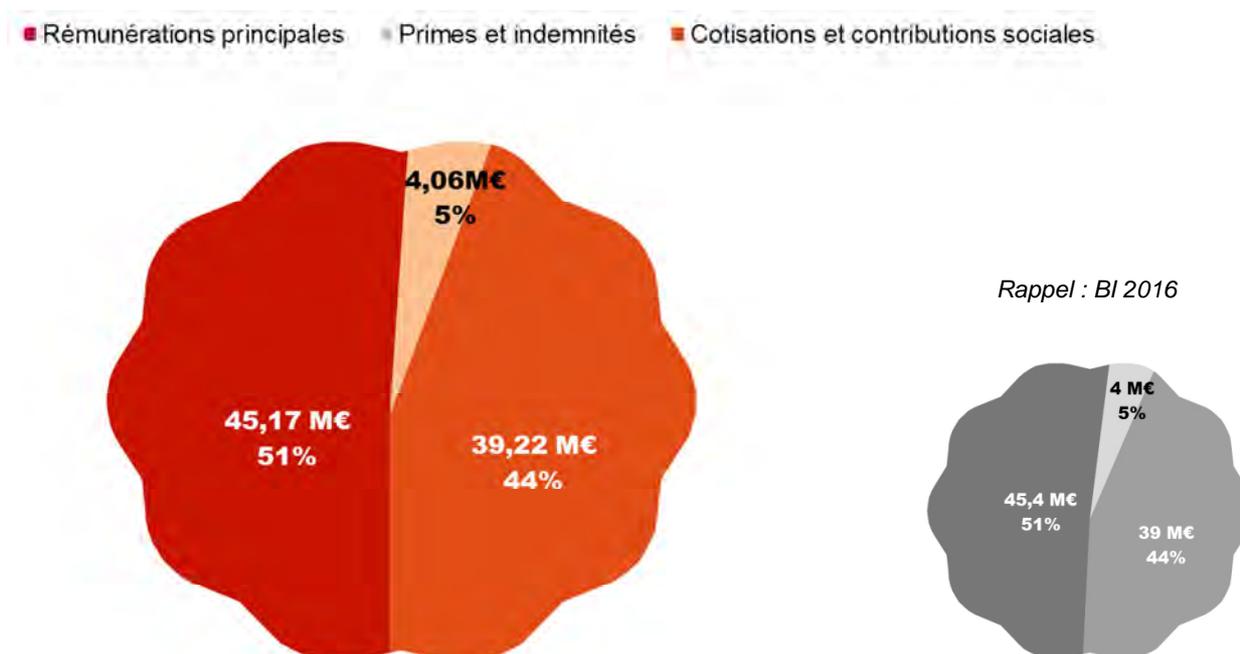


Figure 22 - Ventilation des dépenses de personnel 2017 sur emplois budgétaires de l'État par catégorie de rémunération, en millions d'euros

La répartition des dépenses prévisionnelle de personnel par catégorie de rémunération demeure équivalente entre le budget initial 2017 et celui de l'année précédente.

Cela s'explique essentiellement par la stabilité des taux des diverses charges patronales, dont le CAS Pensions pour le traitement des titulaires.

#### 4.5.2.4 Autres crédits de personnel sur masse salariale État

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, une partie des crédits auparavant gérés sur ressources propres ont été transférés sur la masse salariale État dans une volonté de meilleure sincérité budgétaire et d'équité entre les différents services.

Cette régularisation d'environ 1M€ a été votée par le conseil d'administration de décembre 2015 dans le cadre du budget initial 2016 et a été conservée pour le BI2017.

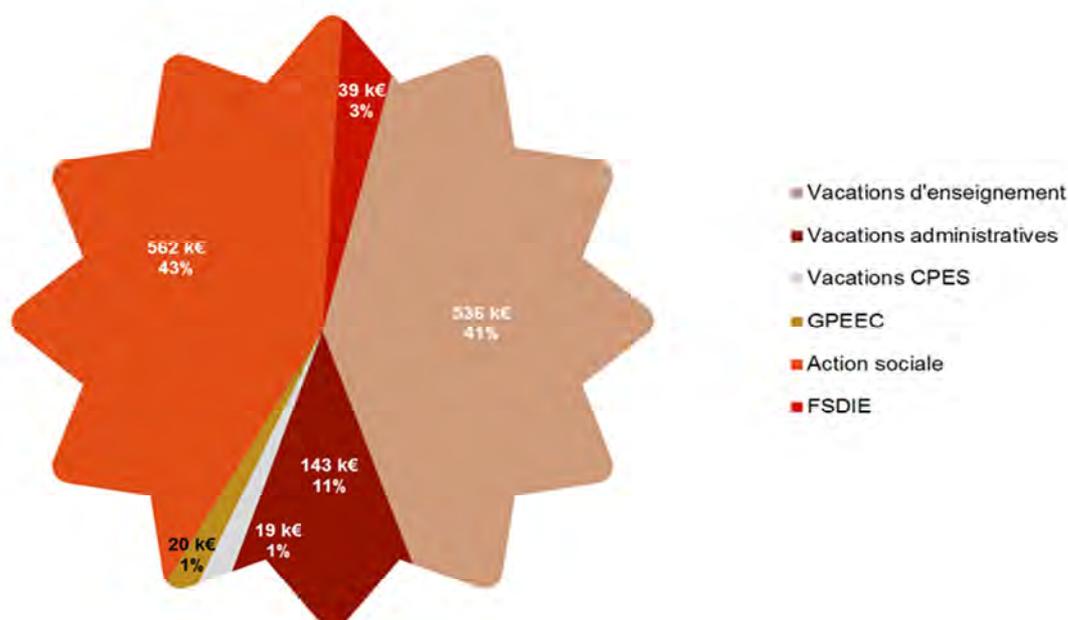


Figure 23 - Ventilation des autres crédits de masse salariale État au BI 2017 par type de dépenses, en milliers d'euros

Plus de 80 % des autres crédits de masse salariale Etat sont consacrées à l'action sociale et aux vacances d'enseignements.

- Les dépenses prévisionnelles concernant l'action sociale connaissent une augmentation de près de 81% par rapport au BI 2016, s'établissant ainsi à 562k€ pour 2017.
  - Cette forte hausse s'explique par l'augmentation de la taxe FIPFHP (100k€) et la nouvelle convention signée avec le CROUS et votée lors du Conseil d'administration du 11 octobre 2016 (augmentation des tarifs de restauration pratiqués par le CROUS du fait de la prise en charge par ce dernier des rémunérations des personnels travaillant au restaurant).
- les vacances d'enseignement dont la charge pour 2017 est évaluée à 536k€ augmentent également fortement de plus de 68 % par rapport aux estimations du BI précédent.

L'augmentation significative de ces dépenses résulte :

- du transfert du dispositif ACE (activité complémentaire d'enseignement) : + 110k€. Cette indemnité rattachée auparavant aux rémunérations principales porte sur les doctorants contractuels en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 (cf. « Arrêté du 29 août 2016 »).
  - du contexte de l'établissement et son niveau d'activité, puisque la hausse des vacations d'enseignements est liée à la création de nouvelles formations (master didactique des sciences, modules DEP, humanités numériques...), à la mise en place de la CEA (Cambridge English Advanced ; nouvelles vacations pour lecteurs en CDL), aux CRCT (congrés pour recherches ou conversions thématiques), aux nombres d'heures supplémentaires liées au nouveau tutorat pour le suivi des stages.
- 
- Les vacations administratives et techniques, et autres cdd évaluées à 143k€.
  - les vacations liées à la CPES pour 19k€.
  - les crédits de personnel inscrits pour la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) estimés à hauteur de 20k€ (exemples : jury de concours ITRF, formateurs...).

#### 4.5.2.5 Plafond d'emplois

Pour rappel, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État est fixé à 1 970 ETPT (cf annexe "Tableau des emplois").

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à 1 828 ETPT moyen en 2017.

Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice budgétaire.

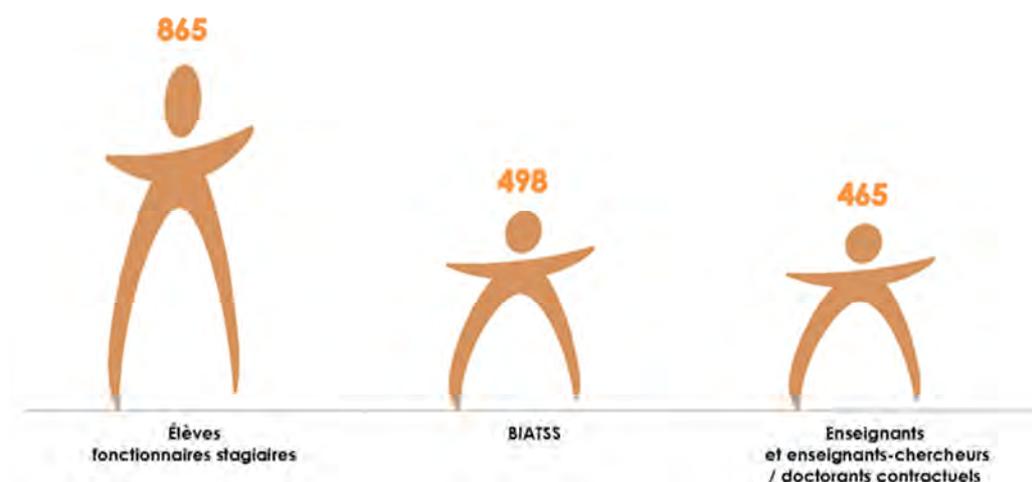
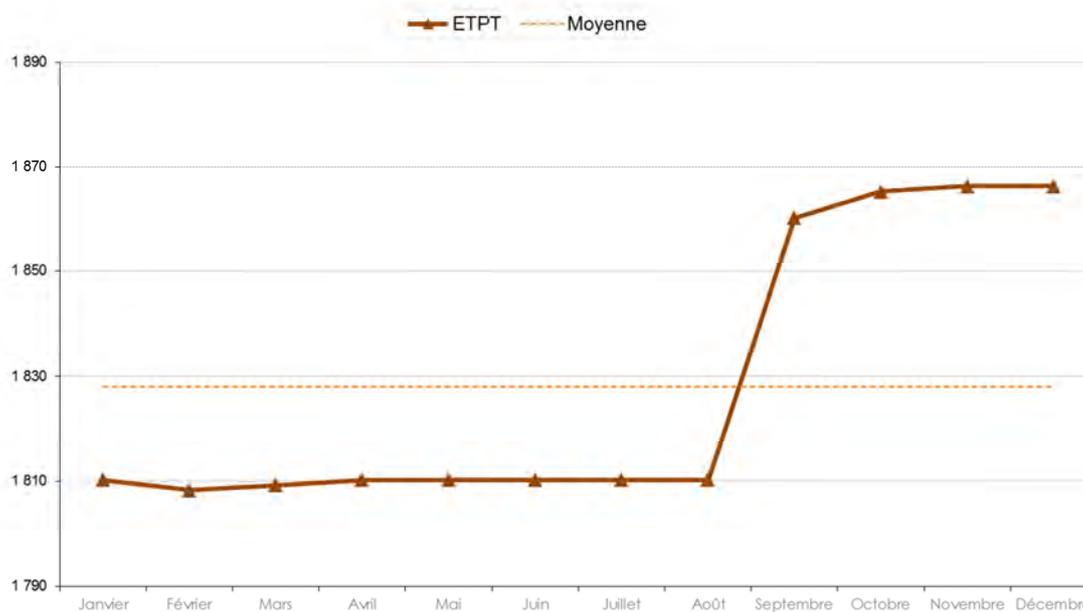


Figure 24 - Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'État en 2017

S'ajoutera à cette prévision celle afférente aux emplois financés sur ressources propres. La somme des deux détermine le plafond d'emplois de l'établissement soumis au vote du conseil d'administration. Le respect du plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée.



**Figure 25 - Evolution mensuelle des prévisions d'ETPT 2017 et plafond d'emplois sur supports budgétaires d'État**

L'accroissement significatif des ETPT des mois de septembre et d'octobre est inhérent aux activités de de l'école.

Cette hausse coïncide ainsi avec le calendrier des campagnes d'emplois, les retours prévisionnels de congés sans traitement des élèves fonctionnaires stagiaires à la rentrée universitaire 2017 et l'arrivée des nouveaux doctorants.

#### 4.5.3 Masse salariale sur ressources propres

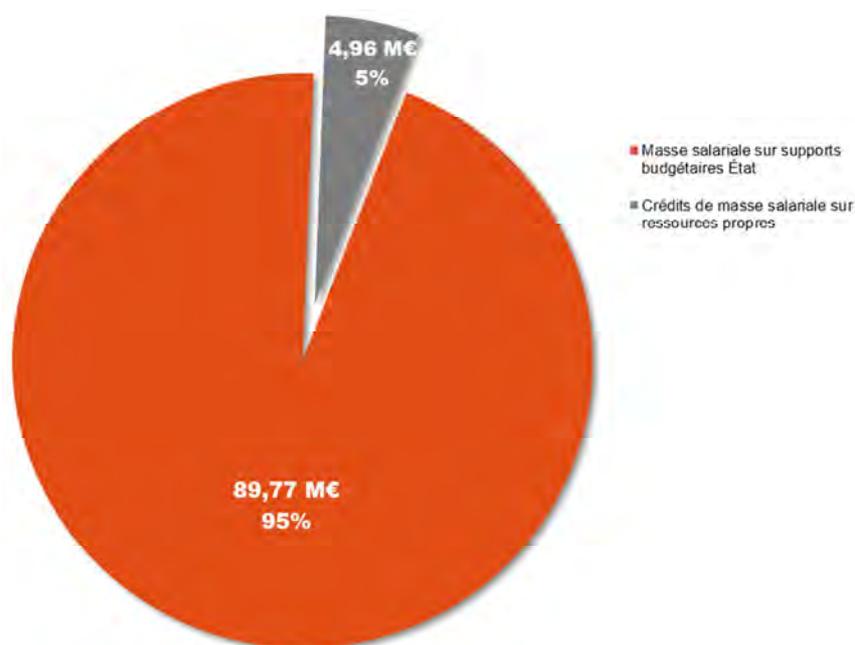


Figure 26 - Part relative de la masse salariale sur ressources propres dans les dépenses de personnel au BI 2017

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à 4 963 583€ représentant 5% de l'ensemble des dépenses de masse salariale prévues pour ce budget initial 2017.

Ces charges demeurent relativement stables par rapport au BI 2016 (- 3%).

Pour rappel, les dépenses via des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

L'exécution pourra ainsi être différente, mais sans effet sur le résultat dans la mesure où le principe général des contrats qui prévaut est : dépenses = recettes.

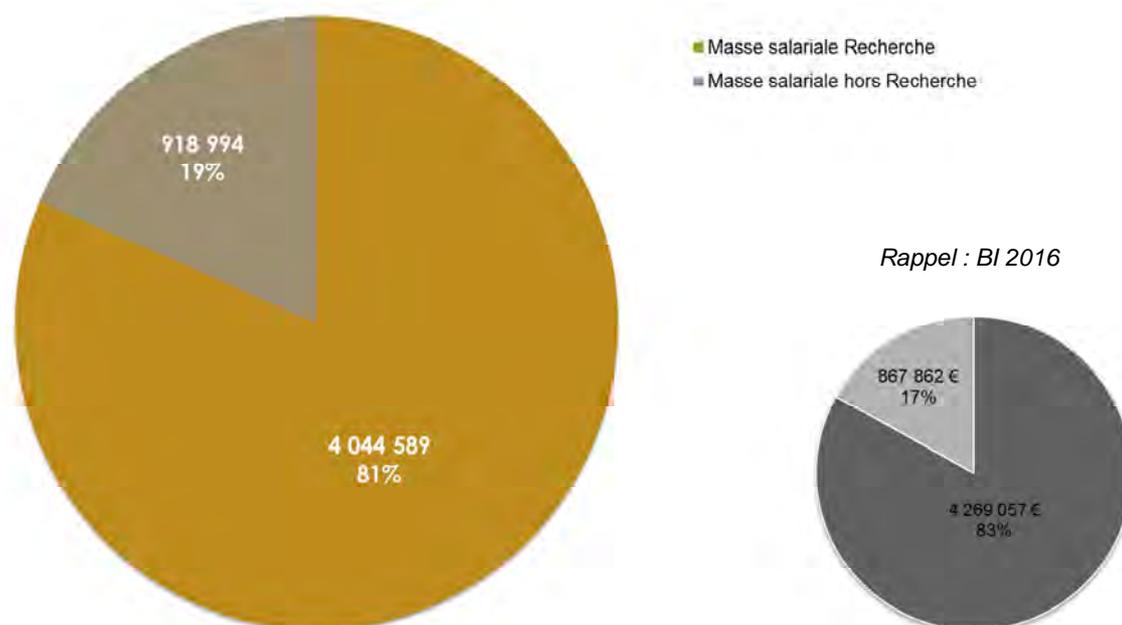


Figure 27 - Répartition des crédits de masse salariale ressources propres par destination de la dépense

La part de la masse salariale dédiée à la recherche demeure relativement importante en proportion :

➔ elle s'élève à 81% des crédits sur ressources propres, soit plus de 4,04M€.

Les crédits "hors recherche" s'établissent à 918k€, et concernent essentiellement les vacations prévues pour le jury du concours d'entrée de l'ENS, dont la charge pour 2017 est estimée à 550k€.

Les autres crédits rassemblent des CDD et/ou vacations dans des services comme la BDL par exemple, là encore toujours financés par des ressources externes.

Le plafond d'emplois annuel associé aux ressources propres est estimé à 99 ETPT en 2017 :

- 79,6 ETPT enseignants chercheurs (doctorants, post-doctorants...)
- 19,8 ETPT administratifs et techniques

#### 4.5.4 ETPT et masse salariale proposés au vote du conseil d'administration



Figure 28 - Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel 2017, en ETPT

Les emplois État (1 828 ETPT) sont augmentés des emplois sur ressources propres (99 ETPT) pour former le plafond d'emplois de l'établissement : 1 927 ETPT.

Le plafond global des emplois ainsi proposé au vote du conseil d'administration est de 1 927 ETPT.

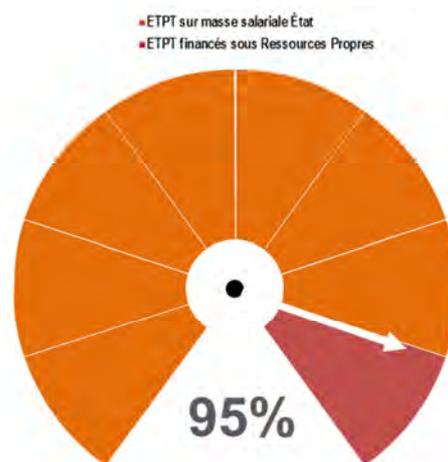
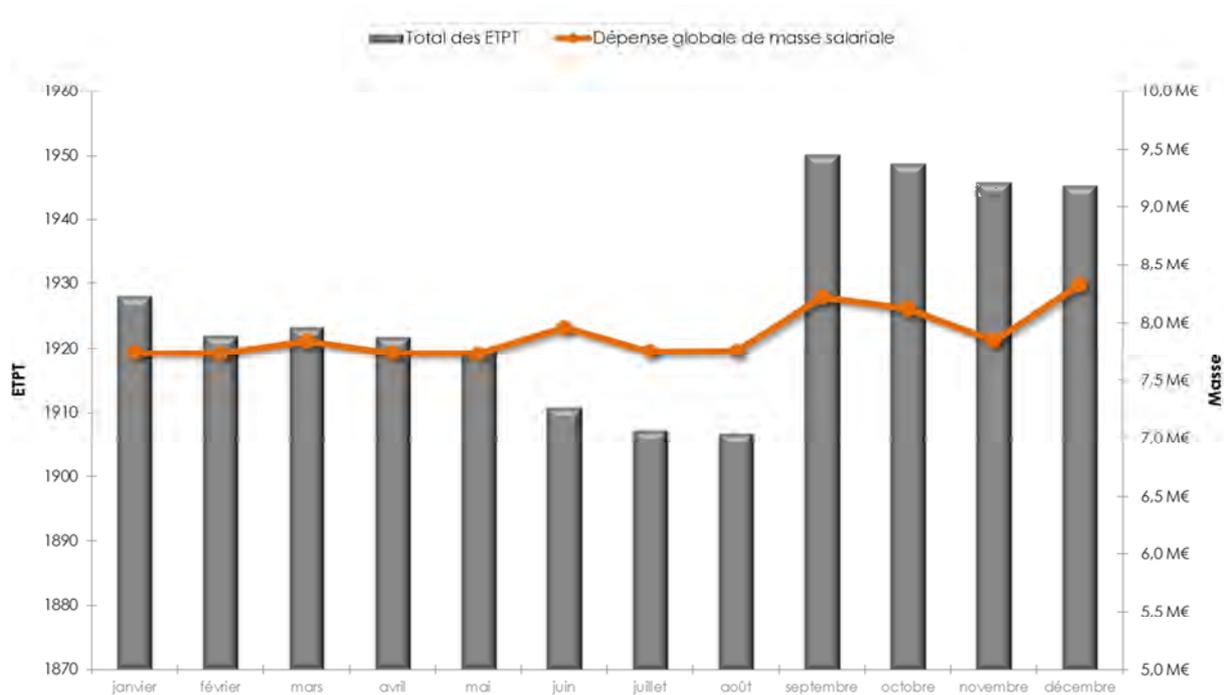


Figure 29 - Répartition des effectifs en fonction du type de crédit de masse salariale



**Figure 30 - Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale au BI 2017**

- ➔ L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2017 s'élève à 94 738 161€ et 1 927 ETPT, dont :
- ▶ 89 774 578€ et 1 828 ETPT sur supports budgétaires d'État
  - ▶ 4 963 583€ et 99 ETPT sur ressources propres

La dépense mensuelle moyenne de masse salariale globale sur l'exercice 2017 est estimée à environ 7,89M€.

Code LOLF	Libellé LOLF	Budget total par action	Part relative de la masse salariale
D101	Formation initiale et continue de niveau licence	1 297 199 €	72,4%
D102	Formation initiale et continue de niveau master	15 100 142 €	93,8%
D103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	6 073 106 €	98,8%
D105	Bibliothèques et documentation	4 937 832 €	100,0%
D106	Recherche universitaire – sciences de la vie, biotechnologie et santé	5 648 703 €	53,7%
D107	Recherche universitaire – mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologies	2 834 318 €	76,2%
D108	Recherche universitaire – physique, chimie, sciences de l'ingénieur	5 472 859 €	56,0%
D110	Recherche universitaire – sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement	1 359 048 €	65,4%
D111	Recherche universitaire – Sciences des Hommes et de la société	7 791 842 €	83,3%
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 782 126 €	68,1%
D113	Diffusion des savoirs	3 239 702 €	86,5%
D114	Politique immobilière	14 691 694 €	21,3%
D115	Pilotage et support	48 602 832 €	89,2%
D201	Aides directes aux étudiants	874 719 €	6,4%
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	635 126 €	70,8%
<b>Total LOLF</b>		<b>123 341 249 €</b>	<b>76,8%</b>

*Tableau 13 - Part de la masse salariale rapportée au total des actions LOLF décaissables du compte de résultat.  
BI 2017 - ENS de Lyon*

La part de la masse salariale rapportée aux dépenses décaissables atteint 76,8%.

Le ratio mesurant le poids des dépenses de personnel rapportées aux produits de fonctionnement encaissables s'établit à 79,55%.

Les codes LOLF 1151 (pilotage de l'établissement) et 1152 (rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires) qui étaient affichés jusqu'au BR 2016, sont à présent regroupés sous le code 115 (pilotage et support).

## 4.6 Dépenses par destination

### De quoi parle-t-on ?

Les actions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) précisent la destination des crédits consommés.

Découpage indicatif du programme relatif aux formations supérieures et recherche universitaire, elles permettent de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales.

Code Action	Libellé
D101	Formation initiale et continue de niveau licence
D102	Formation initiale et continue de niveau master
D103	Formation initiale et continue de niveau doctorat
D105	Bibliothèques et documentation
D106	Recherche universitaire – sciences de la vie, biotechnologie et santé
D107	Recherche universitaire – mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologies
D108	Recherche universitaire – physique, chimie et sciences de l'ingénieur
D110	Recherche universitaire – sciences de la Terre, de l'Univers et de l'environnement
D111	Recherche universitaire – sciences de l'Homme et de la société
D112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale
D113	Diffusion des savoirs
D114	Immobilier - sécurité
D201	Aides directes aux étudiants
D202	Aides indirectes aux étudiants
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives
D115	Pilotage de l'établissement

Tableau 14: actions LOLF

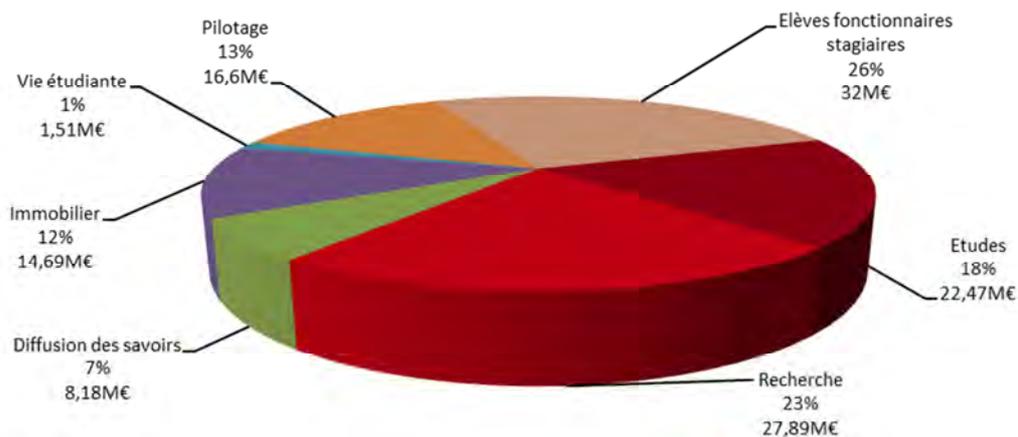


Figure 31 : répartition des crédits de paiement par domaine toutes masses confondues

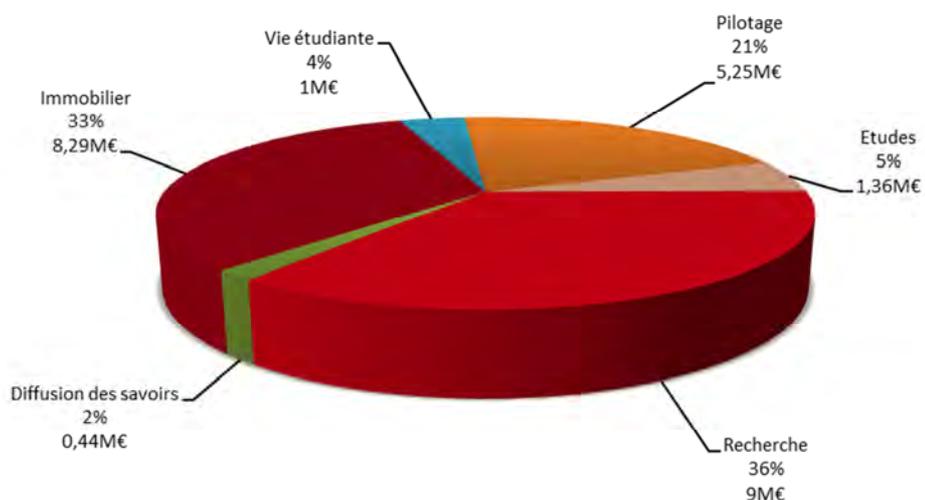


Figure 32 : répartition des crédits de paiement par domaine hors masse salariale et hors plan campus

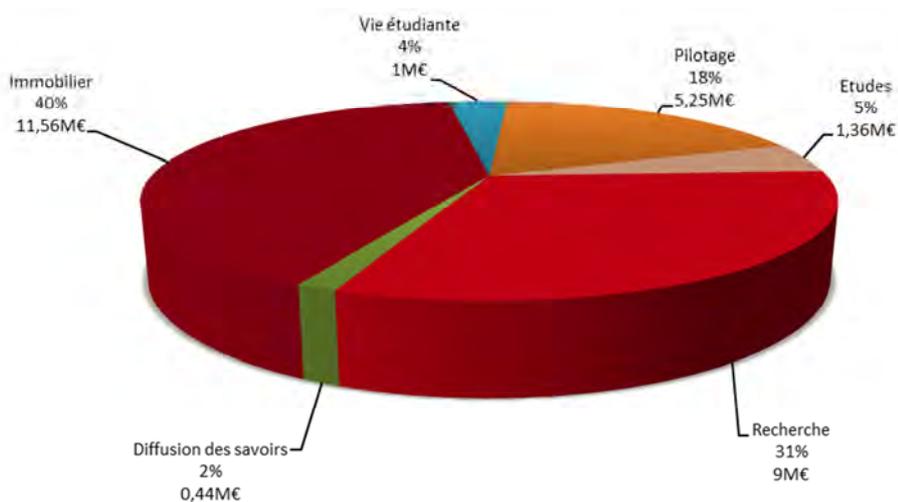


Figure 33 : répartition des crédits de paiement par domaine hors masse salariale

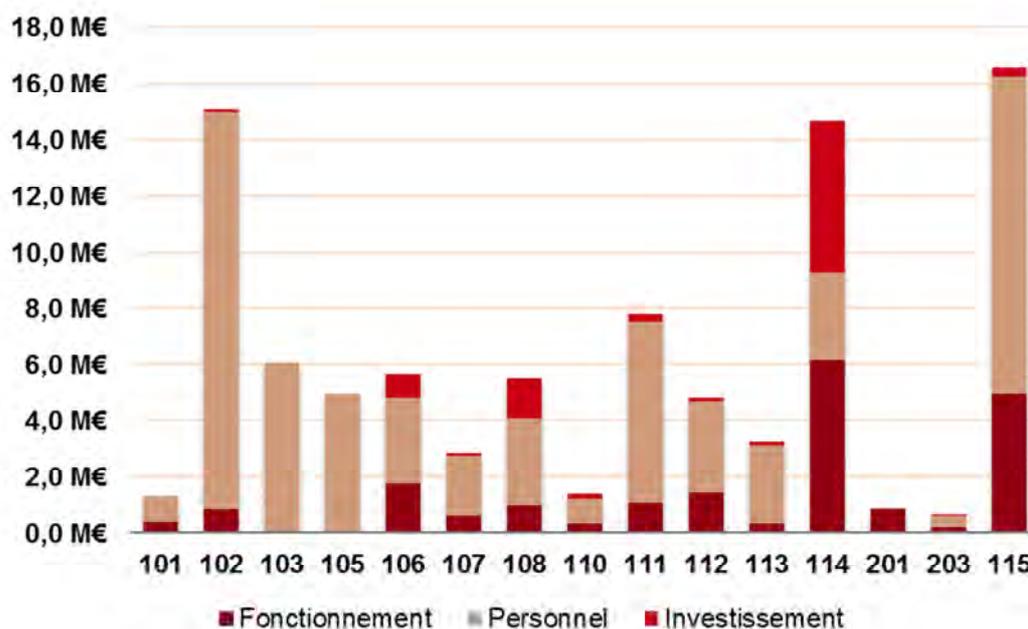


Figure 34 : crédits de paiement par masse et par destination - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires

La répartition des dépenses par domaine est sensiblement la même depuis le BI 2016 et la part du budget immobilier varie toujours sensiblement selon si les dépenses de plan campus sont intégrées ou pas.

Quelques évolutions sont cependant à noter si on analyse plus précisément le budget par destination par rapport aux données du BR 2016 : en fonctionnement, les dépenses liées à l'immobilier et au pilotage baissent, en raison des efforts consentis sur les dépenses récurrentes. Les dépenses relatives aux sciences humaines augmentent.

Il convient de préciser que les variations de dépenses sur la recherche sont étroitement liées aux prévisions sur les projets de recherche qui peuvent fortement varier d'un exercice budgétaire à l'autre.

## 5. Budgets des unités de recherche

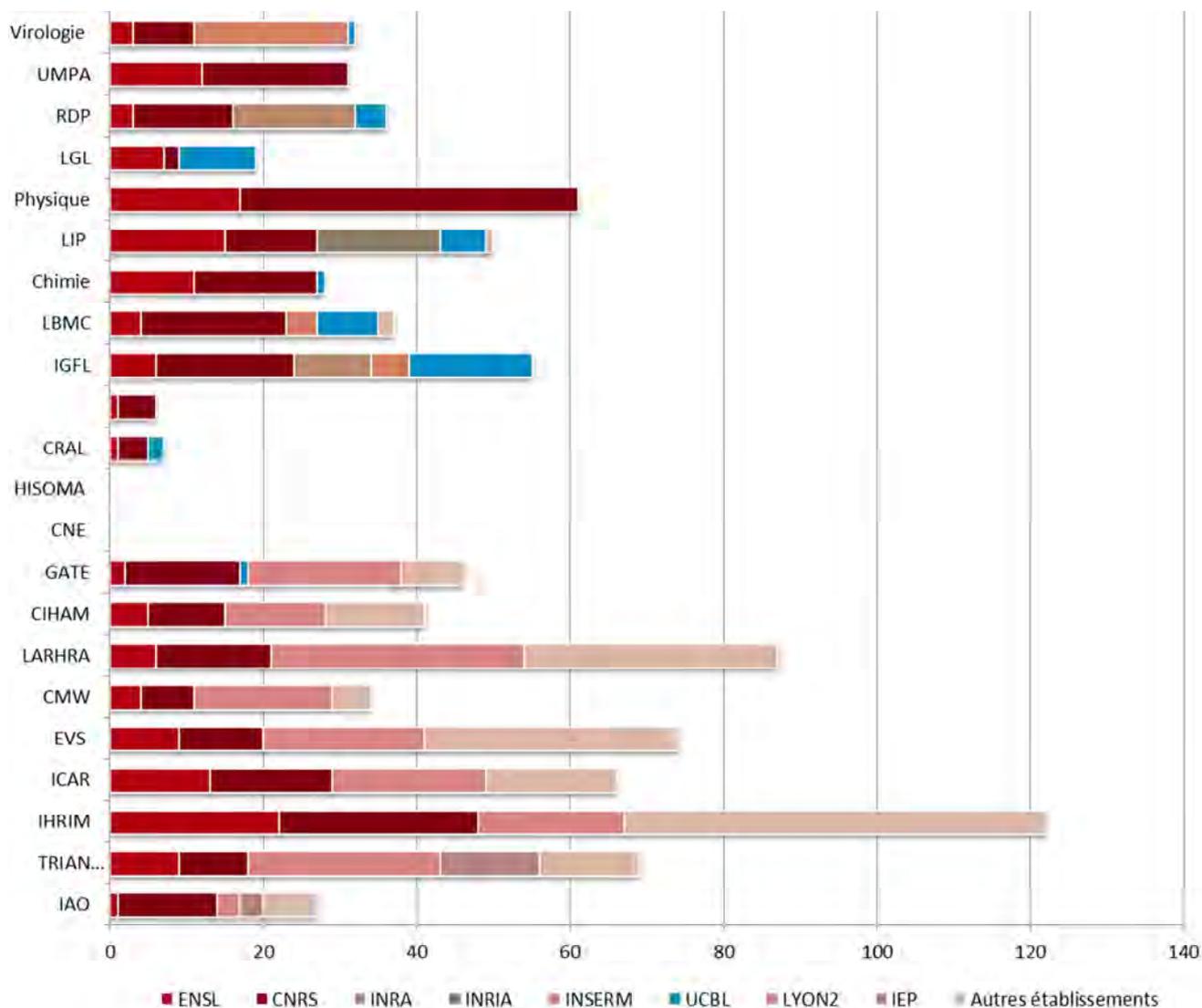


Figure 35 : personnels des unités mixtes par partenaire en ETPT

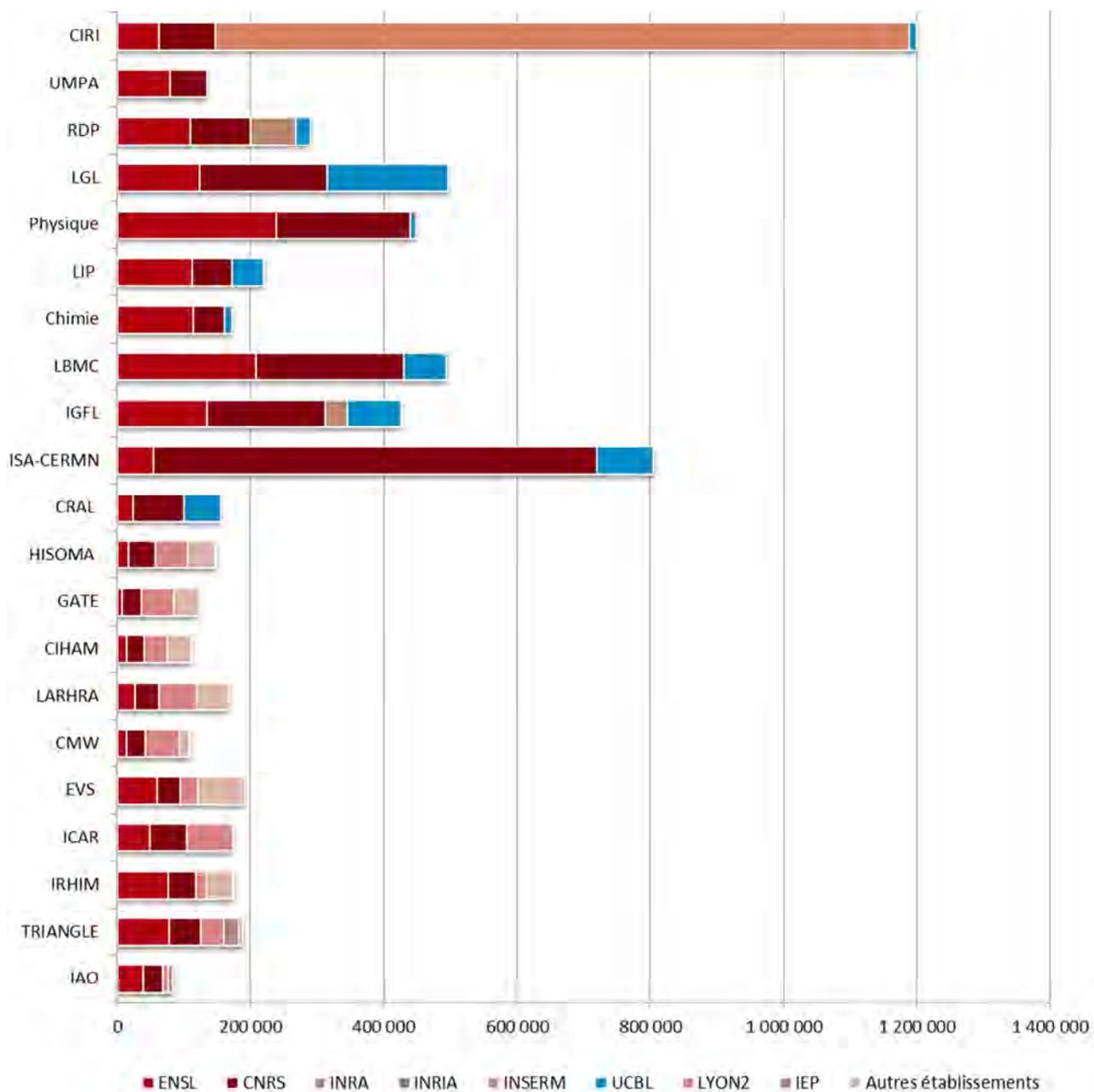


Figure 36 : répartition des moyens financiers des unités mixtes par partenaire hors masse salariale et hors ressources propres

## 6. Glossaire

<b>AE</b>	Autorisation d'engagement
<b>ANR</b>	Agence nationale de la recherche
<b>BDL</b>	Bibliothèque Diderot de Lyon
<b>BI</b>	Budget initial
<b>BIATSS</b>	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
<b>BR</b>	Budget rectificatif
<b>CAF</b>	Capacité d'autofinancement
<b>CIB</b>	Contrôle interne budgétaire
<b>CF</b>	Compte financier
<b>CP</b>	Crédit de paiement
<b>CRB</b>	Centres de Responsabilité Budgétaire
<b>CRP</b>	Compte de résultat prévisionnel
<b>DGS</b>	Direction générale des services
<b>DRFIP</b>	Direction régionale des finances publiques
<b>EPST</b>	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
<b>GBCP</b>	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
<b>GPEEC</b>	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
<b>GVT</b>	Glissement Vieillesse Technicité
<b>Ifé</b>	Institut Français de l'Éducation
<b>MENESR</b>	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
<b>MSE</b>	Masse salariale État
<b>ORV</b>	Ordre de reversement
<b>PAP</b>	Projet annuel de performance
<b>PPCR</b>	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
<b>PPI</b>	Plan pluriannuel d'investissement
<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé

**RIFSEEP** Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

**RP** Ressources propres

**SACD** Service à comptabilité distincte

**SCSP** Subvention pour charges de service public

**VP** Vice-Présidence

## 7. Budgets propres intégrés et centres de dépenses par VP

### 7.1 Présidence

Présidence Budget Propre Intégré : D10 - Présidence				
A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D113		30.000€		30.000€
D115		140.500€		140.500€
TOTAL		170.500€		170.500€
B. Recettes propres de l'unité (encaissements)			15.000€	
C. Solde budgétaire (B – A)			-155.500€	

Présidence Budget Propre Intégré : D11 - Communication				
A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		150.002€		150.002€
TOTAL		150.002€		150.002€
B. Recettes propres de l'unité (encaissements)			7.501€	
C. Solde budgétaire (B – A)			-142.501€	

Présidence Budget Propre Intégré : D40 – Mission Formation Continue				
A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102	20.520€	30.780€		51.300€
D115	33.480€	50.220€		83.700€
TOTAL	54.000€	81.000€		135.000€
B. Recettes propres de l'unité (encaissements)			164.100€	
C. Solde budgétaire (B – A)			29.100€	

<b>Présidence</b>	<b>Budget Propre Intégré : D50 – Direction Relations Internationales</b>
-------------------	--

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D103		52.000€		52.000€
D115		83.200€		83.200€
D201		549.284€		549.284€
<b>TOTAL</b>		<b>684.484€</b>		<b>684.484€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>97.267€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-587.217€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Présidence</b>	<b>Budget Propre Intégré : D60 – DUNES</b>
-------------------	--

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D113	24.000€	67.035€	25.000€	116.535€
<b>TOTAL</b>	<b>24.000€</b>	<b>67.035€</b>	<b>25.000€</b>	<b>116.535€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>50.535€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-66.000€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Moyens non répartis D00</b>
--------------------------------

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D115		300.000€		300.000€
<b>TOTAL</b>		<b>300.000€</b>		<b>300.000€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>11.516.041€</b>
---	--------------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-11.216.041€</b>
------------------------------------	---------------------

**Présidence Budget Propre Intégré : BDL****A. Dépenses (crédits de paiement)**

<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D115	12.800€	1.152.244€		1.165.044€
<b>TOTAL</b>	<b>12.800€</b>	<b>1.152.244€</b>		<b>1.165.044€</b>

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 9.930€****C. Solde budgétaire (B – A) 2.991€**

## 7.2 Vice-Présidence Etudes

### VP Etudes Budget Propre Intégré : E10 - Vice-Présidence

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		117.000€	20.000€	137.000€
TOTAL		117.000€	20.000€	137.000€

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 471.000€**

**C. Solde budgétaire (B – A) 334.000€**

### VP Etudes Budget Propre Intégré : E20 - Admissions et concours

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D101	550.000€	345.258€		895.258€
TOTAL	550.000€	345.258€		895.258€

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 619.429€**

**C. Solde budgétaire (B – A) -275.829€**

### VP Etudes Budget Propre Intégré : E30 - Vie étudiante et campus

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D203	33.000€	168.795€	16.500€	218.295€
TOTAL	33.000€	168.795€	16.500€	218.295€

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 67.300€**

**C. Solde budgétaire (B – A) -150.995€**

**VP Etudes** **Budget Propre Intégré : E50 - Départements et formations**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D101		12.903€		12.903€
D102		591.403€	33.500€	624.903€
D103		19.355€		19.355€
<b>TOTAL</b>		<b>623.661€</b>	<b>33.500€</b>	<b>657.161€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>87.985€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-569.176€</b>
------------------------------------	------------------

## 7.3 Vice-Présidence Recherche

### Pôle Recherche Budget Propre Intégré : R01 - Vice-Présidence recherche

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	€	170.827€	603.509€	774.336€
D107	9.151€	50.808€	40.000€	99.959€
D108	15.151€	85.414€	532.591€	633.156€
D110		24.404€	86.000€	110.404€
D111	50.000€	170.827€	177.900€	398.727€
D112	95.386€	498.995€	46.000€	640.381€
D115		549.088€		549.088€
TOTAL	169.688€	1.550.363€	1.486.000€	<b>3.206.051€</b>

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 1.149.049€**

**C. Solde budgétaire (B – A) -2.057.002€**

### Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S10 - LGL

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D110	234.047€	274.418€	64.305€	572.770€
TOTAL	234.047€	274.418€	64.305€	<b>572.770€</b>

**B. Recettes propres de l'unité 274.700€**

**C. Solde budgétaire (B – A) -298.070€**

### Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S11 - CRAL

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D110		17.570€	3.000€	20.570€
TOTAL		17.570€	3.000€	<b>20.570€</b>

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 0€**

**C. Solde budgétaire (B – A) -20.570€**

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S20 - IXXI</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D112	16.800€	104.750€		121.550€
<b>TOTAL</b>	<b>16.800€</b>	<b>104.750€</b>		<b>121.550€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>85.000€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-36.550€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S22 - ICBP</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		4.000€		4.000€
D112	3.500€	30.000€		33.500€
D201	16.560€	269.875€		286.435€
<b>TOTAL</b>	<b>20.060€</b>	<b>303.875€</b>		<b>323.935€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>198.500€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-125.435€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S60 - LBMC</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	196.633€	199.005€	34.000€	429.638€
<b>TOTAL</b>	<b>196.633€</b>	<b>199.005€</b>	<b>34.000€</b>	<b>429.638€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>166.616€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-263.022€</b>
------------------------------------	------------------

**Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S61 - Unité de virologie humaine**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D106	196.176€	224.049€	5.740€	425.965€
<b>TOTAL</b>	<b>196.176€</b>	<b>224.049€</b>	<b>5.740€</b>	<b>425.965€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>180.121€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-245.844€</b>
------------------------------------	------------------

**Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S62 - IGFL**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D106	210.752€	422.655€	30.000€	663.407€
<b>TOTAL</b>	<b>210.752€</b>	<b>422.655€</b>	<b>30.000€</b>	<b>663.407€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>683.959€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>20.552€</b>
------------------------------------	----------------

**Pôle Recherche Budget Propre Intégré : S63 - RDP**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D106	186.905€	258.295€	40.000€	485.200€
<b>TOTAL</b>	<b>186.905€</b>	<b>258.295€</b>	<b>40.000€</b>	<b>485.200€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>213.445€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-271.755€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S70 - UMPA</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D107	86.000€	199.753€	5.000€	290.753€
TOTAL	86.000€	199.753€	5.000€	<b>290.753€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>211.112€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-79.641€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S71 - LIP</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D107	308.965€	332.860€	47.000€	688.825€
TOTAL	308.965€	332.860€	47.000€	<b>688.825€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>1.003.161€</b>
---	-------------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>314.336€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S80 - Physique</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108	379.472€	344.055€	133.450€	856.977€
TOTAL	379.472€	344.055€	133.450€	<b>856.977€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>785.086€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-71.891€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S81 - Chimie</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108	420.301€	428.017€	740.575€	1.588.893€
TOTAL	420.301€	428.017€	740.575€	<b>1.588.893€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>1.388.983€</b>
---	-------------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-199.910€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S82 - CERMN</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108	28.000€	68.483€	3.000€	99.483€
TOTAL	28.000€	68.483€	3.000€	<b>99.483€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>320.600€</b>
---	-----------------

<b>C Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>221.117€</b>
-----------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S83 - ICL</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D108		400€	22.550€	22.950€
TOTAL		400€	22.550€	<b>22.950€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-22.950€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S90 - PSMN</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D112	41.150€	13.000€	67.215€	121.365€
TOTAL	41.150€	13.000€	67.215€	121.365€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>108.044€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-13.321€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S91 - PBES</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106	134.550€	296.889€	149.000€	580.439€
TOTAL	134.550€	296.889€	149.000€	580.439€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>568.165€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-12.274€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S96 - Magasin de biologie</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D106		203.000€		203.000€
TOTAL		203.000€		203.000€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>203.000€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>0€</b>
------------------------------------	-----------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : S97 - Coordination de biologie</b>
-----------------------	---

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D106		25.000€		25.000€
<b>TOTAL</b>		<b>25.000€</b>		<b>25.000€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>25.000€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>0€</b>
------------------------------------	-----------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L11 – CIHAM</b>
-----------------------	--

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D111		11.075€	1.250€	12.325€
<b>TOTAL</b>		<b>11.075€</b>	<b>1.250€</b>	<b>12.325€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-12.325€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L12 – EVS</b>
-----------------------	--

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D111	6.250€	96.825€	10.000€	113.075€
<b>TOTAL</b>	<b>6.250€</b>	<b>96.825€</b>	<b>10.000€</b>	<b>113.075€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>68.265€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-44.810€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L13 - GATE</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		4.775€	1.600€	6.375€
TOTAL		4.775€	1.600€	6.375€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-6.375€</b>
------------------------------------	----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L14 – CMW</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	76.986€	70.232€	6.100€	153.318€
TOTAL	76.986€	70.232€	6.100€	153.318€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>118.945€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-34.373€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L15 - IAO</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		33.490€	€	33.490€
TOTAL		33.490€	€	33.490€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>6.100€</b>
---	---------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-27.390€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L16 - ICAR</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	154.241€	132.837€	6.500€	293.578€
TOTAL	154.241€	132.837€	6.500€	293.578€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>163.702€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-129.876€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L17 - LARHRA</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		22.185€		22.185€
TOTAL		22.185€		22.185€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-22.185€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L19 - TRIANGLE</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		70.436€		70.436€
TOTAL		70.436€		70.436€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>32.133€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-38.303€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L20 - CERCC</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		14.960€	€	14.960€
TOTAL		14.960€	€	14.960€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-14.960€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L21 - HISOMA</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		14.444€	2.400€	16.844€
TOTAL		14.444€	2.400€	16.844€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>1.500€</b>
---	---------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-15.344€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L28 - PERSEE</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	30.260€	124.140€	33.000€	187.400€
TOTAL	30.260€	124.140€	33.000€	187.400€

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>50.000€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-137.400€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L29 - IRHIM</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111	110.600€	182.120€	11.500€	304.220€
TOTAL	110.600€	182.120€	11.500€	<b>304.220€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>163.557€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-140.663€</b>
------------------------------------	------------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L30 - LLE</b>
-----------------------	--

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D111		25.500€		25.500€
TOTAL		25.500€		<b>25.500€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-25.500€</b>
------------------------------------	-----------------

<b>Pôle Recherche</b>	<b>Budget Propre Intégré : L31 - ENS Editions</b>
-----------------------	---

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D113	58.595€	149.905€	1.500€	210.000€
TOTAL	58.595€	149.905€	1.500€	<b>210.000€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>210.000€</b>
---	-----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>0€</b>
------------------------------------	-----------

**Pôle Recherche** **Budget Propre Intégré : L32 - LADEC****A. Dépenses (crédits de paiement)**

<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D111	108.173€	78.153€		186.326€
TOTAL	108.173€	78.153€		186.326€

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements)** **458.722€****C. Solde budgétaire (B – A)** **272.396€**

## 7.4 Direction générale des services

### Direction Générale des Services Centre de dépenses : A10 - DGS

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D115		447.551€		447.551€
TOTAL		447.551€		447.551€

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements)** 0€

**C. Solde budgétaire (B – A)** -447.551€

### Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A20 - DRH

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D101	389.038€			389.038€
D102	14.145.939€			14.145.939€
D103	6.001.751€			6.001.751€
D105	4.937.832€			4.937.832€
D106	2.106.718€	6.000€		2.112.718€
D107	1.754.781€			1.754.781€
D108	2.220.401€			2.220.401€
D110	655.304€			655.304€
D111	5.953.082€			5.953.082€
D112	2.559.281€			2.559.281€
D113	2.620.497€			2.620.497€
D114	3.133.424€			3.133.424€
D115	43.316.799€	1.263.248€		44.580.047€
D201	39.000€			39.000€
D203	416.831€			416.831€
TOTAL	90.250.678€	1.269.248€		91.519.926€

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements)** 93.833.790€

**C. Solde budgétaire (B – A)** 2.313.864€

**Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A30 - MMO**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D114		542.500€		542.500€
D115		1.115.174€		1.115.174€
<b>TOTAL</b>		<b>1.657.674€</b>		<b>1.657.674€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>1.745.000€</b>
---	-------------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>87.326€</b>
------------------------------------	----------------

**Direction Générale des Services Centre de dépenses : A32 - DIR PAT**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D114		4.390.014€	5.387.156€	9.777.170€
<b>TOTAL</b>		<b>4.390.014€</b>	<b>5.387.156€</b>	<b>9.777.170€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>5.321.421€</b>
---	-------------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-4.455.749€</b>
------------------------------------	--------------------

**Direction Générale des Services Centre de dépenses : A35 - Accueil & Sécurité**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D114		1.238.600€		1.238.600€
<b>TOTAL</b>		<b>1.238.600€</b>		<b>1.238.600€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-1.238.600€</b>
------------------------------------	--------------------

**Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A40 - DSI**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D115		541.000€	292.000€	833.000€
<b>TOTAL</b>		541.000€	292.000€	<b>833.000€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>1.000€</b>
---	---------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-832.000€</b>
------------------------------------	------------------

**Direction Générale des Services Centre de dépenses : A50 - SPST**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D115		139.270€		139.270€
<b>TOTAL</b>		139.270€		<b>139.270€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>0€</b>
---	-----------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-139.270€</b>
------------------------------------	------------------

**Direction Générale des Services Budget Propre Intégré : A60 – ENS MEDIAS**

<b>A. Dépenses (crédits de paiement)</b>				
<b>Action LOLF</b>	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
D113		38.100€	75.000€	113.100€
D115		45.000€		45.000€
<b>TOTAL</b>		83.100€	75.000€	<b>158.100€</b>

<b>B. Recettes propres de l'unité (encaissements)</b>	<b>48.500€</b>
---	----------------

<b>C. Solde budgétaire (B – A)</b>	<b>-109.600€</b>
------------------------------------	------------------

## 7.5 Institut Français d'Education

### Institut Français de l'Education Budget Propre Intégré : IFE

A. Dépenses (crédits de paiement)				
Action LOLF	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
D102		26.500€		26.500€
D112	639.079€	768.739€	31.400€	1.439.218€
D113		16.400		16.400€
D115		86.300€	50.000€	136.300€
TOTAL	639.079€	897.939€	81.400€	<b>1.618.418€</b>

**B. Recettes propres de l'unité (encaissements) 1.749.381€**

**C. Solde budgétaire (B – A) 130.963€**



# **BUDGET INITIAL 2017**

## **ANNEXES**

\*\*\*

- ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON
- BIBLIOTHEQUE DIDEROT DE LYON

## STRUCTURE BUDGETAIRE 2017

### Établissement :

**ENS de LYON**

<p>CRB            PRESIDENCE</p> <p>SO            D00    Moyens non répartis</p> <p>SO            D10    Fonctionnement de la Présidence</p> <p>SO            D11    Communication</p> <p>SO            D40    Mission formation continue</p> <p>SO            D50    Direction des affaires internationales</p> <p>SO            D60    DUNES</p> <p>CRB            DIRECTION GENERALE DES SERVICES</p> <p>SO            A10    Fonctionnement de la Direction Générale des Services</p> <p>SO            A20    DRH</p> <p>SO            A30    Moyens matériels et opérationnels</p> <p>SO            A32    Dir Pat</p> <p>SO            A35    Accueil et sécurité</p> <p>SO            A40    DSI</p> <p>SO            A50    Prévention et santé au travail</p> <p>SO            A60    ENS Médi@s</p> <p>CRB            VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES</p> <p>SO            E10    Fonctionnement de la Vice-Présidence</p> <p>SO            E20    Admissions et concours</p> <p>SO            E30    Vie étudiante et "Partenariats-Formation</p> <p>SO            E50    Départements et formations</p> <p>CRB            INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION</p> <p>SO            IFE    Institut Français de l'Education</p> <p><b><u>Établissement:</u></b></p> <p>CRB            BDL    Bibliothèque Denis Diderot</p>	<p>CRB            VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE</p> <p>SO            R01    Fonctionnement de la Vice-Présidence</p> <p>SO            S10    LGL Laboratoire de Géologie Lyon</p> <p>SO            S11    CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon</p> <p>SO            S20    IXXI Institut des systèmes complexes Rhône Alpes</p> <p>SO            S22    CBP Centre Blaise Pascal</p> <p>SO            S60    LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule</p> <p>SO            S61    CIRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)</p> <p>SO            S62    IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon</p> <p>SO            S63    RDP laboratoire de reproduction des plantes</p> <p>SO            S70    UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées</p> <p>SO            S71    LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme</p> <p>SO            S80    Laboratoire de Physique</p> <p>SO            S81    Laboratoire de Chimie</p> <p>SO            S82    ISA Institut des Sciences Analytiques (CERMN)</p> <p>SO            S83    ICL Institut de chimie de Lyon</p> <p>SO            S90    PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique</p> <p>SO            S91    Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)</p> <p>SO            S95    Service Ingénierie Mécanique</p> <p>SO            S96    Magasin de biologie</p> <p>SO            S97    Coordination de biologie</p> <p>SO            L11    CIHAM Histoire &amp; archéologie des mondes chrétiens &amp; musulmans</p> <p>SO            L12    EVS Environnement, ville, société</p> <p>SO            L13    GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques</p> <p>SO            L14    CMW Centre Max Weber</p> <p>SO            L15    IAO Institut d'Asie Orientale</p> <p>SO            L16    ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations</p> <p>SO            L17    LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes</p> <p>SO            L19    TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique</p> <p>SO            L20    CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création</p> <p>SO            L21    HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain</p> <p>SO            L27    CSLJ Laboratoires juniors</p> <p>SO            L28    PERSEE</p> <p>SO            L29    IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités</p> <p>SO            L30    LLE le laboratoire de l'éducation</p> <p>SO            L31    ENS Editions</p> <p>SO            L32    LADEC</p>
--	---

## Situation patrimoniale ENS de Lyon

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	94 725 361	Subventions de l'Etat	105 660 531
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	29 307 253	Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	26 515 512	Autres subventions	4 325 149
		Autres produits	12 970 853
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>121 240 873</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>122 956 533</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 715 660		
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>122 956 533</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>122 956 533</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3)</b>	1 715 660
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 789 365
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	3 885 504
<b>= CAF *</b>	<b>4 619 521</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

## État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	4 619 521
Investissements	9 084 741	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 035 395
		Autres ressources	268 500
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>9 084 741</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>8 923 416</b>
		<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>161 325</b>

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : PRELEVEMENT (8)	161 325
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 698 559
Variation de la TRESORERIE : APPOINT*	1 537 234
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 145 411
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 6 247 751
Niveau de la TRESORERIE	19 393 162

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

## Situation patrimoniale BDL

### POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	12 800	Subventions de l'Etat	1 065 305
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 152 244	Autres subventions	79 800
		Autres produits	19 939
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>1 165 044</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>1 165 044</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	-		
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>1 165 044</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>1 165 044</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

#### Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	44 445
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	6 939
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>37 506</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

#### État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement*		Capacité d'autofinancement*	37 506
		Financement de l'actif par l'État	
Investissements	25 000	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>25 000</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>37 506</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>12 506</b>		

### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT(8)	12 506
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	20 070
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT *	7 564
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	386 932
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	43 897
Niveau de la TRESORERIE	343 035

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

## Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

### POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
<b>TOTAL</b>	<b>122 625 542</b>	<b>123 341 249</b>
Personnel	94 725 361	94 725 361
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>29 307 253</i>	<i>29 307 253</i>
<i>  Infra-annuel</i>	<i>91 800 264</i>	<i>91 800 264</i>
<i>  Pluri-annuel</i>	<i>2 925 097</i>	<i>2 925 097</i>
Fonctionnement	18 891 147	19 726 147
<i>  Infra-annuel</i>	<i>15 826 181</i>	<i>15 826 181</i>
<i>  Pluri-annuel</i>	<i>3 064 966</i>	<i>3 899 966</i>
Intervention		
Investissement	9 009 034	8 889 741
<i>  Infra-annuel</i>	<i>4 471 109</i>	<i>4 471 109</i>
<i>  Pluri-annuel</i>	<i>4 537 925</i>	<i>4 418 632</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>122 625 542</b>	<b>123 341 249</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>	<b>1 437 234</b>	

Recettes	
Montants	
<b>112 806 562</b>	<b>Recettes globalisées</b>
104 411 189	Subvention pour charges de service public
686 342	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
1 480 695	Autres financements publics
6 228 336	Ressources propres
<b>11 971 921</b>	<b>Ressources fléchées</b>
390 277	Financements de l'Etat fléchés
8 748 950	Autres financements publics fléchés
2 832 694	Autres recettes fléchées
<b>124 778 483</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

## Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL

### POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
<b>TOTAL</b>		
Personnel	12 800	12 800
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		
<i>Infra-annuel</i>	12 800	12 800
<i>Pluri-annuel</i>		
Fonctionnement	1 107 799	1 107 799
<i>Infra-annuel</i>	1 107 799	1 107 799
<i>Pluri-annuel</i>		
Investissement	25 000	25 000
<i>Infra-annuel</i>	25 000	25 000
<i>Pluri-annuel</i>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 145 599</b>	<b>1 145 599</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>		
	22 436	

Recettes	
Montants	
<b>1 158 105</b>	<b>Recettes globalisées</b>
1 065 305	Subvention pour charges de service public
	Autres financements de l'Etat
	Fiscalité affectée
79 800	Autres financements publics
13 000	Ressources propres
<b>9 930</b>	<b>Ressources fléchées</b>
	Financements de l'Etat fléchés
9 930	Autres financements publics fléchés
	Autres recettes fléchées
<b>1 168 035</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (déficit)</b>	

## Equilibre financier ENS de Lyon

### POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *		1 437 234	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts			Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	1 875 886	1 975 886	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1)</b>	1 875 886	3 413 120	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	1 537 234	<b>Variation de trésorerie</b>	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	1 926 328		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>		-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>3 413 120</b>	<b>3 413 120</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

## Equilibre financier BDL

### POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit)		22 436	Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>			<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>			<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>			<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>			<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>			<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts			Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	130 000	100 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1)</b>	130 000	122 436	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		7 564	<b>Variation de trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>	9 930		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>		-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>130 000</b>	<b>130 000</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

**Tableau 9 - EPSCP**  
**Tableau des opérations pluriannuelles**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**A - Dépenses**

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
R1- SCSP	1 001 225	402 282	402 282	-	262 218	262 218	402 282	402 282	-	262 218	262 218	336 725	-
R5- HORS ANR	2 420 448	1 236 299	1 236 299	-	578 366	578 366	1 236 299	1 236 299	-	578 366	578 366	605 783	-
R7- ANR Avenir	1 322 973	982 148	982 148	-	217 269	217 269	982 148	982 148	-	217 269	217 269	123 556	-
R8- ANR hors Avenir	10 599 176	5 783 300	5 783 300	-	2 035 269	2 035 269	5 783 300	5 783 300	-	2 035 269	2 035 269	2 780 607	-
R9- SUBV REGION	2 518 202	669 656	669 656	-	838 950	838 950	669 656	669 656	-	838 950	838 950	1 009 596	-
R10- SUBV UE	8 897 048	4 549 086	4 549 086	-	815 454	815 454	4 549 086	4 549 086	-	815 454	815 454	3 532 508	-
R11- SUBV AUTRES	3 318 192	1 471 761	1 471 761	-	1 014 440	1 014 440	1 471 761	1 471 761	-	1 014 440	1 014 440	831 991	-
R12- FOND	2 092 451	1 068 785	1 068 785	-	518 928	518 928	1 068 785	1 068 785	-	518 928	518 928	504 738	-
R13- AUTRES	5 000	-	-	-	5 000	5 000	-	-	-	5 000	5 000	-	-
<b>total contrats de recherche</b>	<b>32 174 715</b>	<b>16 163 317</b>	<b>16 163 317</b>	<b>-</b>	<b>6 285 894</b>	<b>6 285 894</b>	<b>16 163 317</b>	<b>16 163 317</b>	<b>-</b>	<b>6 285 894</b>	<b>6 285 894</b>	<b>9 725 504</b>	<b>-</b>
R1- SCSP			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR Avenir	21 320	20 500	20 500	-	-	-	20 500	20 500	-	-	-	820	-
R8- ANR hors Avenir			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R10- SUBV UE			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R12- FOND			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>total contrats de formation continue</b>	<b>21 320</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>820</b>	<b>-</b>
R1- SCSP			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR Avenir	310 000	223 830,00	223 830	-	86 170	86 170	223 830	223 830	-	86 170	86 170	-	-
R8- ANR hors Avenir			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	456 944	234 844,00	234 844	-	204 755	204 755	234 844	234 844	-	204 755	204 755	17 345	-
R10- SUBV UE	2 251 165	1 023 472,00	1 023 472	-	385 986	385 986	1 023 472	1 023 472	-	385 986	385 986	841 707	-
R11- SUBV AUTRES	912 262	38 413,00	38 413	-	16 960	16 960	38 413	38 413	-	16 960	16 960	856 889	-
R12- FOND	66 896	54 178,00	54 178	-	12 718	12 718	54 178	54 178	-	12 718	12 718	-	-
R13- AUTRES			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>3 997 267</b>	<b>1 574 737</b>	<b>1 574 737</b>	<b>-</b>	<b>706 589</b>	<b>706 589</b>	<b>1 574 737</b>	<b>1 574 737</b>	<b>-</b>	<b>706 589</b>	<b>706 589</b>	<b>1 715 941</b>	<b>-</b>
R1- SCSP			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R5- HORS ANR			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R7- ANR Avenir			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R8- ANR hors Avenir			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R9- SUBV REGION	6 545 167	-	-	-	45 167	45 167	-	-	-	45 167	45 167	6 500 000	-
R10- SUBV UE			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R11- SUBV AUTRES	22 741 218	3 895 298	3 895 298	-	3 490 338	3 490 338	3 527 089	3 527 089	-	3 371 045	3 371 045	15 355 582	487 502
R12- FOND			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
R13- AUTRES			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>29 286 385</b>	<b>3 895 298</b>	<b>3 895 298</b>	<b>-</b>	<b>3 535 505</b>	<b>3 535 505</b>	<b>3 527 089</b>	<b>3 527 089</b>	<b>-</b>	<b>3 416 212</b>	<b>3 416 212</b>	<b>21 855 582</b>	<b>487 502</b>
<b>Contrat de partenariat public-privé</b>	<b>23 380 000</b>	<b>23 380 000</b>	<b>23 380 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>835 000</b>	<b>835 000</b>	<b>-</b>	<b>22 545 000</b>
<b>Total</b>	<b>88 859 687</b>	<b>45 033 852</b>	<b>45 033 852</b>	<b>-</b>	<b>10 527 988</b>	<b>10 527 988</b>	<b>21 285 643</b>	<b>21 285 643</b>	<b>-</b>	<b>11 243 695</b>	<b>11 243 695</b>	<b>33 297 847</b>	<b>23 032 502</b>
<b>pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :</b>													
Ss total personnel		9 358 660	9 358 660	-	2 925 097	2 925 097	9 358 660	9 358 660	-	2 925 097	2 925 097		
Ss total fonctionnement et intervention		30 652 473	30 652 473	-	3 064 966	3 064 966	30 652 473	30 652 473	-	3 899 966	3 899 966		
Ss total investissement		5 022 717	5 022 717	-	4 537 925	4 537 925	4 654 509	4 654 509	-	4 418 632	4 418 632		

**B - Recettes**

**Tableau 9 - EPSCP**  
**Tableau des opérations pluriannuelles**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
			(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
R1- SCSP	1 001 225		1 001 225	653 725	155 000	192 500
R5- HORS ANR	2 420 448	75 000	2 345 448	1 386 926	637 136	321 386
R7- ANR Avenir	1 322 973		1 322 973	712 451	493 769	116 753
R8- ANR hors Avenir	10 599 176		10 599 176	5 585 580	1 585 320	3 428 276
R9- SUBV REGION	2 518 202		2 518 202	216 992	1 139 105	1 162 105
R10- SUBV UE	8 897 048		8 897 048	6 324 080	1 693 747	879 221
R11- SUBV AUTRES	3 318 192		3 318 192	1 792 988	774 833	750 371
R12- FOND	2 092 451		2 092 451	987 056	550 819	554 576
R13- AUTRES	5 000		5 000	-	5 000	-
<b>total contrats de recherche</b>	<b>32 174 715</b>	<b>75 000</b>	<b>32 099 715</b>	<b>17 659 798</b>	<b>7 034 729</b>	<b>7 405 188</b>
R1- SCSP			-			-
R5- HORS ANR			-			-
R7- ANR Avenir	21 320		21 320	16 400	4 100	820
R8- ANR hors Avenir			-			-
R9- SUBV REGION			-			-
R10- SUBV UE			-			-
R11- SUBV AUTRES			-			-
R12- FOND			-			-
R13- AUTRES			-			-
<b>total contrats de formation continue</b>	<b>21 320</b>	<b>-</b>	<b>21 320</b>	<b>16 400</b>	<b>4 100</b>	<b>820</b>
R1- SCSP			-			-
R5- HORS ANR			-			-
R7- ANR Avenir	310 000		310 000	85 132	98 000	126 868
R8- ANR hors Avenir			-			-
R9- SUBV REGION	456 944		456 944	23 695	252 304	180 945
R10- SUBV UE	2 251 165		2 251 165	1 685 989	179 272	385 904
R11- SUBV AUTRES	912 262		912 262	34 800	6 000	871 462
R12- FOND	66 896		66 896	53 517	661	12 718
R13- AUTRES			-			-
<b>Total contrats d'enseignement</b>	<b>3 997 267</b>	<b>-</b>	<b>3 997 267</b>	<b>1 883 133</b>	<b>536 237</b>	<b>1 577 897</b>
R1- SCSP			-			-
R5- HORS ANR			-			-
R7- ANR Avenir			-			-
R8- ANR hors Avenir			-			-
R9- SUBV REGION	6 545 167	45 167	6 500 000	-	1 950 000	4 550 000
R10- SUBV UE			-			-
R11- SUBV AUTRES	22 741 218	8 209 011	14 532 207	3 191 086	2 956 421	8 384 700
R12- FOND			-			-
R13- AUTRES			-			-
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>29 286 385</b>	<b>8 254 178</b>	<b>21 032 207</b>	<b>3 191 086</b>	<b>4 906 421</b>	<b>12 934 700</b>
<b>Total</b>	<b>65 479 687</b>	<b>8 329 178</b>	<b>57 150 509</b>	<b>22 750 417</b>	<b>12 481 487</b>	<b>21 918 605</b>

### TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET INITIAL 2017					
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS – ARTICLE L712-9	AUTRES EMPLOIS	NOMBRE D'EMPLOIS
			EN ETPT	EN ETPT	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS -CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES	237	-	237
		CDI	-	1	1
	NON PERMANENTS	CDD	228	79	307
<b>SOUS TOTAL EC</b>			<b>465</b>	<b>80</b>	<b>545</b>
ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES			865	-	865
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES	440	-	440
		CDI	6	1	7
	NON PERMANENTS	CDD	52	19	71
<b>SOUS TOTAL BIATSS</b>			<b>498</b>	<b>20</b>	<b>517</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 828</b>	<b>99</b>	<b>1 927</b>
<b>PLAFOND DES EMPLOIS FIXÉS PAR L'ÉTAT</b>			<b>1970</b>		
AUTRES EMPLOIS				99	
<b>PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>					<b>1927</b>

Tableau 1 DPGCEP 2017 Suivi des emplois des EPSCP et EPA bénéficiant des RCE

Plafond d'emplois Etat notifié par la DGESIP (en ETPT) :	1 970
Plafond d'emplois voté au BI (en ETPT) :	1 927
dont plafond Etat :	1 828
Plafond d'emplois voté après dernier BR n° 1 (en ETPT) :	1 934
dont plafond Etat :	1826
N° BR à renseigner par l'établissement	1

le stock ETP prévisionnel à la fin avril 2016 est calculé en phase 1 (au moment du BI 2016) à partir de la dernière prévision de stock d'ETP de décembre 2015 (ligne 12)

le stock ETP prévisionnel à la fin avril 2016 est calculé en phase 1 (au moment du BI 2016) à partir de la dernière prévision de stock d'ETP de décembre 2015 (ligne 13)

le stock ETP prévisionnel à la fin 2016 est calculé en phase 1 (au moment du BI 2016) à partir de la dernière prévision d'exécution en ETP de décembre 2015

			exercice 2016		période janvier - avril exercice 2017				période janvier - septembre exercice 2017				période janvier - décembre exercice 2017									
			stock ETP (a) au 31 décembre 2016	moyenne annuelle ETPT 2016 (b)	Entrées (en ETP) (c)	Sorties (en ETP) Total (d) dont retraites		ETP (e=a+c-d) (4)	ETPT (moyenne sur 4 mois)	Entrées (en ETP) (f)	Sorties (en ETP) Total (g) dont retraites		ETP (h=a+f-g) (4)	ETPT (moyenne sur 9 mois)	Entrées (en ETP) (i)	Sorties (en ETP) Total (j) dont retraites		ETP à la fin décembre 2017 (k=a+i-j)	ETPT (moyenne annuelle 2017)			
Emplois sous plafond Etat (1)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	Budget initial	1 157,10	1 123,30	3,00	2,00	2,00	1 087,30	1 086,30	237,00	191,00	7,00	1 132,30	1 091,85	237,00	191,00	7,00	1 132,30	1 102,00		
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 086,30					0,00						0,00					0,00			
		Exécution						0,00						0,00					0,00			
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)	Budget initial	454,10	450,20	0,00	3,00	2,00	451,10			3,00	4,00	3,00	440,20		9,00	5,00	4,00	445,20	440,00		
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	441,20					0,00						0,00					0,00			
		Exécution						0,00						0,00					0,00			
	<b>sous total titulaires</b>			<b>Budget primitif</b>	<b>1 611,20</b>	<b>1 573,50</b>	<b>3,00</b>	<b>5,00</b>	<b>4,00</b>	<b>1 538,40</b>	<b>1 086,30</b>	<b>240,00</b>	<b>195,00</b>	<b>10,00</b>	<b>1 572,50</b>	<b>1 091,85</b>	<b>246,00</b>	<b>196,00</b>	<b>11,00</b>	<b>1 577,50</b>	<b>1 542,00</b>	
				<b>Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)</b>	<b>1 527,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
				<b>Exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	234,00	221,10					227,00					227,22					232,00	228,40	
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	224,00																		
			Exécution																			
		dont ATER et doctorants contractuels	Budget initial	215,00	202,10						204,50					205,83					219,50	209,30
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	204,50																		
			Exécution																			
Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires		Budget initial	33,10	41,40						56,95					57,81					56,60	57,60	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	44,70																			
		Exécution																				
dont CDI		Budget initial	3,00	3,00					6,00	6,00				0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	6,00						0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Exécution							0,00	0,00				0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	
<b>sous total non titulaires plafond 1</b>			<b>Budget primitif</b>	<b>267,10</b>	<b>262,50</b>				<b>283,95</b>					<b>285,03</b>				<b>288,60</b>	<b>286,00</b>			
			<b>Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)</b>	<b>268,70</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
			<b>Exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total plafond 1</b>			<b>Budget primitif</b>	<b>1 878,30</b>	<b>1 836,00</b>				<b>1 370,25</b>					<b>1 376,88</b>				<b>1 866,10</b>	<b>1 828,00</b>			
			<b>Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)</b>	<b>1 796,20</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
			<b>Exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
Emplois sous plafond 2 (1 bis)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	Budget initial	63,00	75,40					92,05					85,10				61,80	79,61		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	79,61																		
			Exécution																			
	Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	Budget initial	19,00	25,60						22,28					20,57					17,30	19,83	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	19,83																			
		Exécution																				
	dont CDI	Budget initial	1,00	1,90					2,00					2,00					2,00			
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	2,00						0,00					0,00					0,00			
		Exécution							0,00					0,00					0,00			
	dont contrats aidés	Budget primitif	0,00	0,00						0,00					0,00				0,00	0,00		
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	0,00																			
		Exécution																				
<b>Total plafond 2</b>			<b>Budget initial</b>	<b>82,00</b>	<b>101,00</b>				<b>114,33</b>					<b>105,67</b>				<b>79,10</b>	<b>99,44</b>			
			<b>Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)</b>	<b>99,44</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
			<b>Exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	Titulaires	Budget initial	1 611,20	1 573,50	3,00	5,00	4,00	1 538,40	1 086,30	240,00	195,00	10,00	1 572,50	1 091,85	246,00	196,00	11,00	1 577,50	1 542,00			
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	1 527,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		Exécution	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Non titulaires plafonds 1 et 2	Budget initial	349,10	363,50						398,28					390,70					367,70	385,44	
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	368,14	0,00						0,00					0,00				0,00	0,00		
		Exécution	0,00	0,00						0,00					0,00				0,00	0,00		
	dont CDI	Budget initial	4,00	4,90	0,00	0,00	0,00	8,00	6,00	0,00	0,00	0,00	2,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	6,00		
		Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
		Exécution	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	<b>Total général</b>			<b>Budget initial</b>	<b>1 960,30</b>	<b>1 937,00</b>				<b>1 484,58</b>					<b>1 482,55</b>				<b>1 945,20</b>	<b>1 927,44</b>		
				<b>Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)</b>	<b>1 895,64</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>				<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
				<b>Exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>				<b>0,00</b>				<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
Dont fonctionnaires stagiaires des ENS			Budget initial	911,00	879,80				850,25					855,88				894,00	865,40			
			Nouvelle prévision d'exécution	849,00																		
			Exécution																			
Dont emplois rattachés aux contrats de recherche (5) (plafond 2)			Budget initial	68,20	83,90				106,85					99,29					74,60	93,54		
			Nouvelle/dernière prévision d'exécution (3)	93,54																		
			Exécution																			
Personnels en fonction dans l'établissement non rémunérés par lui (mises à disposition entrantes)			Budget initial	4,00	5,30				5,30					5,30					5,30	5,30		
			Nouvelle prévision d'exécution																			
			Exécution																			
dont emplois Etat			Budget initial																			
			Nouvelle prévision d'exécution																			
			Exécution																			

La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle des personnels titulaires et non titulaires sous plafond Etat en ETPT ne doit pas excéder le plafond des emplois notifié par l'Etat

La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle en ETPT de l'ensemble des emplois rémunérés par l'opérateur ne doit pas excéder le plafond global des emplois voté (au BI ou après le dernier ou prochain BR)

(1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs) et personnels titulaires sur emplois gagés

(1 bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres ("hors plafond" pour les EPA)

(2) "autres personnels titulaires" comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs

(3) Dernière prévision d'exécution pour fin 2016 (colonnes (a) et (b) à renseigner au moment du BI 2017) et nouvelle prévision d'exécution sur 2017 (à renseigner en phases 2,3 et 4)

4) le stock ETP à la fin avril, fin sept et fin décembre 2017 se calcule en phase 1 (BI 2017) à partir de la dernière prévision d'exécution pour fin 2016 (colonne (a) ligne "Nouvelle/dernière prévision d'exécution") et en phases 2 et suivantes à partir de l'exécution de décembre 2016 (ligne "exécution" colonne (a))

(5) contrat de recherche au sens de la définition apportée par le document de prescriptions générales élaboré par la direction du budget en application du décret GBCP (fascicule n°8, annexe relative aux opérations pluriannuelles) : acte juridique conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs partenaires (privés ou publics) offrant un soutien financier à un chercheur ou une équipe de chercheurs pour effectuer des études scientifiques ou des prestations de recherche dans un domaine déterminé

Tableau 2 DPGCEP 2017 Suivi des dépenses de personnel des EPSCP et EPA RCE

Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP : 91 347 926

Masse salariale votée au BI (ou soumise au vote du CA) : **94 738 161,37 €**

Masse salariale globale votée après dernier BR n°1 : **94 344 122,00 €**

N° BR à renseigner par l'établissement 1

en euros et AE = CP

			Exercice 2016			Cumul (annuel) au 31 décembre 2017	écart BI 2017 - BI 2017	écart BI 2017 - exécution 2017	écart réprévision 2017 - exécution 2017	écart exécution 2017 - exécution 2017
			Budget initial	Dernière prévision d'exécution (5)	Exécution (5)	Budget initial				
Emplois sous plafond 1 (1)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS stagiaires uniquement)	79 402 707	78 314 245		78 484 378	-918 329	78 484 378	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires (2)								0
		<i>dont cours complémentaires (notamment ceux financés sur ressources propres)</i>					0	0	0	0
	<b>sous total titulaires</b>		<b>79 402 707</b>	<b>78 314 245</b>	<b>0</b>	<b>78 484 378</b>	<b>-918 329</b>	<b>78 484 378</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs <i>dont ATER et doctorants contractuels</i>								0
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires <i>dont CDI</i>	9 123 664	8 908 205		9 969 732	846 068	9 969 732	0	0
<b>sous total non titulaires</b>		<b>9 123 664</b>	<b>8 908 205</b>	<b>0</b>	<b>9 969 732</b>	<b>846 068</b>	<b>9 969 732</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total titulaires et non titulaires (plafond 1)</b>			<b>88 526 371</b>	<b>87 222 450</b>	<b>0</b>	<b>88 454 110</b>	<b>-72 261</b>	<b>88 454 110</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emplois sous plafond 2 (1bis)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs <i>dont CDI</i>								0
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires <i>dont CDI</i>	4 570 417	4 175 143		4 172 441	-397 976	4 172 441	0	0
		<b>Total non titulaires (plafond 2)</b>	<b>4 570 417</b>	<b>4 175 143</b>	<b>0</b>	<b>4 172 441</b>	<b>-397 976</b>	<b>4 172 441</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Total général (emplois rémunérés par l'opérateur)	Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	79 402 707	78 314 245	0	78 484 378	-918 329	78 484 378	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels titulaires			0					0
	Non titulaires (plafonds 1 et 2)	Enseignants et enseignants chercheurs	13 694 081	13 083 348	0	14 142 173	448 092	14 142 173	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires			0					0
	<b>sous total non titulaires</b>		<b>13 694 081</b>	<b>13 083 348</b>	<b>0</b>	<b>14 142 173</b>	<b>448 092</b>	<b>14 142 173</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>			<b>93 096 788</b>	<b>91 397 593</b>	<b>0</b>	<b>92 626 551</b>	<b>-470 237</b>	<b>92 626 551</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (3)			1 088 699	1 095 779		1 510 066	421 367	1 510 066	0	0
<b>Total des dépenses de personnel suivies dans OREMS (données paie OREMS en exécution)</b>			<b>94 185 487</b>	<b>92 493 372</b>	<b>0</b>	<b>94 136 617</b>	<b>-48 870</b>	<b>94 136 617</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres dépenses non suivies dans OREMS (4)			397 839	383 065		601 544	203 705	601 544	0	0
<b>Total des dépenses de personnel y compris celles non comptabilisées dans OREMS</b>			<b>94 583 326</b>	<b>92 876 437</b>	<b>0</b>	<b>94 738 161</b>	<b>154 835</b>	<b>94 738 161</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
dont fonctionnaires stagiaires ENS			32 052 262	31 541 378		32 006 325	-45 937	32 006 325	0	0
dont dépenses de personnels sur contrats de recherche (6)			3 748 220	3 632 078		3 401 197	-347 023	3 401 197	0	0

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels

(1) personnels financés en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs), et personnels titulaires sur emplois gagés

(1bis) personnels financés exclusivement sur ressources propres ("hors plafond" pour les EPA)

(2) "autres personnels titulaires" comprend notamment les personnels d'encadrement sur emplois fonctionnels, les personnels d'inspection, les conservateurs

(3) les "autres dépenses non ventilables" correspondent strictement :

- **aux dépenses de personnels ne décomptant pas de plafond d'emploi (ex : vacataires),**

- aux éventuelles dépenses résiduelles ne pouvant faire l'objet d'une ventilation par catégories de personnel ou plafond d'emplois.

Les heures complémentaires effectuées par les agents décomptant les plafonds d'emplois doivent être rattachées au plafond d'emplois de ces agents (quelle que soit l'origine du financement de cette rémunération complémentaire : subvention Etat ou ressources propres), les heures complémentaires des agents ne décomptant pas les plafonds doivent être renseignées sur la ligne "autres dépenses non ventilables"

(4) dépenses éventuelles hors PSOP notamment

(5) s'agissant des données d'exécution de 2017 il convient de renseigner en phase 1 (BI 2017) la colonne "dernière prévision d'exécution" et en phase 2 (mai 2017) la colonne "exécution" (définitive)

(6) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles)

Tableau 3 DPGECP 2017 : Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale entre 2016 et 2017 (en € et en flux, modèle RCE)

Crédits de Masse salariale globale = Montant limitatif en AE = CP	Prévision d'exécution ou exécution 2016 (1)	Correction de l'exécution (événements exceptionnels non reconductibles) (1bis)	Extension en Année Pleine des mesures 2016			Mesures entrant en vigueur en 2017												Total des flux 2017	Total prévision 2017	dernier budget 2017	Ecart prévision 2017- dernier  (XVIII-XIX)
			Obligatoires					Discretionnaires													
			Mesures catégorielles (personnels titulaires exclusivement)	Schéma d'emplois hors contrats de recherche	Evolution de la structure des emplois (dont repyramidages, changements de corps et dispositif Sauvadet) (6)	Mesures générales (dont valeur du point FP) et mesures catégorielles) titulaires exclusivement (3)	SMIC (3)	CAS Pensions (et ATI) (3)	Autres cotisations (3)	Indemnitaire obligatoire (4)	GVT solde (hors colonnes XII et XIII) personnels titulaires exclusivement (5)	Schéma d'emplois hors contrats de recherche	Evolution de la structure des emplois (dont repyramidages, changements de corps et dispositif Sauvadet) (6)	Indemnitaire à l'initiative établissement (7)	Variation des heures complémentair es	Variations sur les contrats de recherche (8)	Autres à détailler				
I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVbis	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	
<b>Rémunérations principales</b>	<b>47 168 724</b>	<b>0</b>	<b>157 291</b>	<b>-436 403</b>	<b>0</b>	<b>238 301</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>270 703</b>	<b>444 854</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>-105 423</b>	<b>0</b>	<b>569 323</b>	<b>47 738 047</b>	<b>0</b>	<b>47 738 047</b>	
<i>sous total titulaires (calcul automatique)</i>	<i>38 307 467</i>	<i>-</i>	<i>157 291</i>	<i>- 543 701</i>	<i>-</i>	<i>208 902</i>	<i>-</i>		<i>-</i>	<i>270 703</i>	<i>192 278</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	<i>285 472</i>	<i>38 592 939</i>	<i>0</i>	<i>38 592 939</i>	
<b>sous total non titulaires et autres personnels (calcul automatique)</b>	<b>8 861 257</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>107 298</b>	<b>-</b>	<b>29 400</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>252 577</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 105 423</b>	<b>-</b>	<b>283 851</b>	<b>9 145 108</b>	<b>-</b>	<b>#####</b>	
Titulaires Enseignants et enseignants chercheurs (dont fonctionnaires stagiaires pour les ENS uniquement)	27 123 533		110 104	- 482 312		143 901				136 313	211 227						119 232	27 242 765		27 242 765	
Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	11 183 934		47 187	- 61 389		65 001				134 390	- 18 949						166 240	11 350 174		11 350 174	
Non titulaires Enseignants et enseignants chercheurs	7 246 188			1 500		23 708					49 965				- 75 446		273	7 245 915		7 245 915	
Personnels BIATSS et autres personnels non titulaires	1 579 734			116 846		5 692					186 040				- 29 977		278 600	1 858 334		1 858 334	
dont CDI	96 572			60 272		579											60 851	157 423		157 423	
dont personnels financés sur contrats de recherche (8)	4 044 589																-	4 044 589		4 044 589	
Autres : stagiaires, apprentis ...	35 335			- 11 048							16 572						5 524	40 859		40 859	
<b>Rémunérations accessoires</b>	<b>5 355 468</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 000</b>	<b>-</b>	<b>151 419</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157 600</b>	<b>305 726</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>609 745</b>	<b>5 965 213</b>	<b>0</b>	<b>5 965 213</b>	
<i>sous total titulaires (saisie obligatoire)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<b>sous total non titulaires et autres personnels (saisie obligatoire)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>305 726</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>305 726</b>	<b>779 896</b>	<b>-</b>	<b>779 896</b>	
Cours complémentaires et vacances d'enseignement	474 170													305 726			305 726	779 896		779 896	
Autres rémunérations accessoires (dont versements au titre des comptes épargne temps)	886 274																-	886 274		886 274	
Primes et indemnités des enseignants et enseig chercheurs	1 407 140			- 15 000		15 378											378	1 407 518		1 407 518	
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels	2 587 884			10 000		136 041							157 600				303 641	2 891 525		2 891 525	
<b>Cotisations et contributions sociales</b>	<b>39 746 818</b>	<b>-</b>	<b>145 683</b>	<b>- 449 718</b>	<b>-</b>	<b>212 346</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>246 849</b>	<b>278 636</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 45 458</b>	<b>-</b>	<b>388 338</b>	<b>40 135 156</b>	<b>0</b>	<b>40 135 156</b>	
<i>sous total titulaires (calcul automatique)</i>	<i>35 770 774</i>	<i>-</i>	<i>145 683</i>	<i>- 500 749</i>	<i>-</i>	<i>199 669</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>246 849</i>	<i>168 105</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>259 558</i>	<i>36 030 332</i>	<i>0</i>	<i>36 030 332</i>	
<b>sous total non titulaires et autres (calcul automatique)</b>	<b>3 976 044</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 031</b>	<b>-</b>	<b>12 677</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>110 531</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 45 458</b>	<b>-</b>	<b>128 781</b>	<b>4 104 825</b>	<b>0</b>	<b>4 104 825</b>	
Titulaires Cas pensions + ATI	29 127 045		117 654	- 403 861		162 443				199 945	133 841						210 022	29 337 067		29 337 067	
Autres cotisations titulaires	6 643 729		28 029	- 96 888		37 226				46 904	34 264						49 536	6 693 265		6 693 265	
Non titulaires Cotisations Assedic	484 397			7 574		1 882					16 405				- 6 747		19 114	503 511		503 511	
Autres cotisations non titulaires	3 491 647			43 457		10 796					94 126				- 38 711		109 667	3 601 314		3 601 314	
<b>Prestations sociales (à saisir)</b>	<b>605 427</b>															294 317	<b>294 317</b>	<b>899 744</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>92 876 437</b>	<b>-</b>	<b>302 974</b>	<b>- 891 121</b>	<b>-</b>	<b>602 066</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>517 552</b>	<b>723 491</b>	<b>-</b>	<b>157 600</b>	<b>305 726</b>	<b>- 150 881</b>	<b>294 317</b>	<b>1 861 724</b>	<b>94 738 161</b>	<b>-</b>	<b>93 838 417</b>	
<b>TOTAL hors prestations (calcul automatique)</b>	<b>86 915 542</b>	<b>-</b>	<b>302 974</b>	<b>- 886 121</b>	<b>-</b>	<b>450 647</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>517 552</b>	<b>723 491</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 150 881</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>957 662</b>	<b>87 873 204</b>	<b>0</b>	<b>87 873 204</b>	
<b>dont titulaires hors prestations (calcul automatique)</b>	<b>74 078 241</b>	<b>-</b>	<b>302 974</b>	<b>- 1 044 450</b>	<b>-</b>	<b>408 571</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>517 552</b>	<b>360 383</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>545 030</b>	<b>74 623 271</b>	<b>0</b>	<b>74 623 271</b>	
<b>dont non titulaires et autres personnels hors prestations (calcul automatique)</b>	<b>12 837 301</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>158 329</b>	<b>-</b>	<b>42 077</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>363 108</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 150 881</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>412 632</b>	<b>13 249 933</b>	<b>0</b>	<b>13 249 933</b>	
<b>Incidence sur 2017</b>																					
dont incidence rémunération principale																					
dont incidence rémunérations accessoires																					
dont incidence cotisations et contributions sociales																					

La masse salariale globale correspond aux dépenses de personnel prévues au tableau 2 des autorisations budgétaires en AE = CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget principal, éventuels budgets annexes)

(1) l'élaboration du budget est fondée sur une prévision d'exécution 2017, réajustée après la fin de l'exercice

(1 bis) jours de grève, versement d'un capital décès ou d'une indemnité exceptionnelle non reconductible

(2) Les colonnes "EAP" couvrent les mesures discrétionnaires ou obligatoires de l'exercice précédent. Les EAP sur 2017 des mesures 2017 sont calibrées au coût unitaire de 2017. L'effet de la variation de la valeur de point

et des cotisations sur les EAP est à prendre en compte dans la colonne VI "valeur du point" FP" (cf commentaire (3))

(3) dans les colonnes VI, VII, VIII et IX ("valeur du point FP", "SMIC", "CAS Pensions" et "autres cotisations") sont pris en compte l'ensemble des effets liés aux variations de la valeur du point et des cotisations (en particulier les changements de taux), y compris ceux sur les mesures réalisées en 2017 (colonnes EAP 2017)

(4) la colonne X comprend les mesures indemnitaires imposées par la réglementation sans marge de manœuvre possible pour l'établissement

(5) la colonne XI "GVT solde" comprend le GVT négatif et positif. S'agissant du GVT positif, elle ne comprend que les avancements d'échelon et de grade.

Les changements de corps sont traités dans la colonne XIII "évolution de la structure des emplois". S'agissant du GVT négatif, elle traite le remplacement d'un titulaire par un titulaire au sein d'un même corps.

(6) ces colonnes intègrent :

XII : les variations du volume d'emplois (schéma d'emplois hors variations liées aux contrats de recherche, voir colonne XV bis),

XIII : les variations de coût induites par les transformations de corps (dont celles issues des promotions sur listes d'aptitudes), les repyramidages et les titularisations liées au dispositif Sauvadet

(7) cette colonne intègre les variations du régime indemnitaire décidées par l'établissement, ainsi que les variations du volume de la prime d'encadrement doctoral et de recherche ("PEDR" anciennement "PES" prime d'excellence scientifique)

(8) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n°8, opérations pluriannuelles) : acte juridique conclu entre l'établissement d'enseignement supérieur et un ou plusieurs partenaires (privés ou publics) offrant un soutien financier à un chercheur ou une équipe de chercheurs pour effectuer des études scientifiques ou des prestations de recherche dans un domaine déterminé

Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total		
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>21 107 248</b>	<b>21 107 248</b>	<b>1 255 699</b>	<b>1 255 699</b>	<b>107 500</b>	<b>107 500</b>	<b>22 470 447</b>	<b>22 470 447</b>	= D101+D102+D103
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	939 038	939 038	358 161	358 161			1 297 199	1 297 199	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	14 166 459	14 166 459	826 183	826 183	107 500	107 500	15 100 142	15 100 142	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	6 001 751	6 001 751	71 355	71 355			6 073 106	6 073 106	
D105 - Bibliothèques et documentation	4 937 832	4 937 832					4 937 832	4 937 832	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 031 734	3 031 734	1 754 721	1 754 721	862 249	862 249	5 648 704	5 648 704	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 158 897	2 158 897	583 421	583 421	92 000	92 000	2 834 318	2 834 318	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 063 325	3 063 325	977 368	977 368	1 432 166	1 432 166	5 472 859	5 472 859	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies									
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	889 351	889 351	316 392	316 392	153 305	153 305	1 359 048	1 359 048	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	6 489 592	6 489 592	1 052 000	1 052 000	250 250	250 250	7 791 842	7 791 842	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 256 196	3 256 196	1 394 815	1 394 815	131 115	131 115	4 782 126	4 782 126	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 802 092	2 802 092	322 110	322 110	115 500	115 500	3 239 702	3 239 702	
D114 - Immobilier	3 133 424	3 133 424	5 336 114	6 171 114	5 506 449	5 387 156	13 975 987	14 691 694	
D115 - Pilotage et support	43 350 279	43 350 279	4 910 553	4 910 553	342 000	342 000	48 602 832	48 602 832	
<b>Étudiants</b>	<b>505 391</b>	<b>505 391</b>	<b>987 954</b>	<b>987 954</b>	<b>16 500</b>	<b>16 500</b>	<b>1 509 845</b>	<b>1 509 845</b>	=D201+D202+D203
D201 - Aides directes aux étudiants	55 560	55 560	819 159	819 159			874 719	874 719	
D202 - Aides indirectes									
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	449 831	449 831	168 795	168 795	16 500	16 500	635 126	635 126	
<b>Total</b>	<b>94 725 361</b>	<b>94 725 361</b>	<b>18 891 147</b>	<b>19 726 147</b>	<b>9 009 034</b>	<b>8 889 741</b>	<b>122 625 542</b>	<b>123 341 249</b>	
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>	<b>1 437 234</b>	

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	104 411 189					155 000			104 566 189
Droits d'inscription					416 000				416 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					160 000				160 000
Taxe d'apprentissage					55 000				55 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					499 636			137 500	637 136
Valorisation					63 388				63 388
ANR investissements d'avenir				48 000			595 869		643 869
ANR hors investissements d'avenir				438 161			1 585 320		2 023 481
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				1 000			3 331 479		3 332 479
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								1 873 019	1 873 019
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		686 342		993 534		235 277	3 236 282	265 695	5 417 130
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs								551 480	551 480
Autres recettes					5 034 312			5 000	5 039 312
<b>Total</b>	<b>104 411 189</b>	<b>686 342</b>	<b>-</b>	<b>1 480 695</b>	<b>6 228 336</b>	<b>390 277</b>	<b>8 748 950</b>	<b>2 832 694</b>	<b>124 778 483</b>

Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>12 800</b>	<b>12 800</b>	<b>1 107 799</b>	<b>1 107 799</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>	<b>1 145 599</b>	<b>1 145 599</b>
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	12 800	12 800	1 107 799	1 107 799	25 000	25 000	1 145 599	1 145 599
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
<b>Étudiants</b>								
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
<b>Total</b>	<b>12 800</b>	<b>12 800</b>	<b>1 107 799</b>	<b>1 107 799</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>	<b>1 145 599</b>	<b>1 145 599</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>	<b>22 436</b>

## Tableau des recettes par origine BDL

### POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	1 065 305								1 065 305
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région							9 930		9 930
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				79 800					79 800
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes					13 000				13 000
<b>Total</b>	<b>1 065 305</b>	<b>-</b>		<b>79 800</b>	<b>13 000</b>	<b>-</b>	<b>9 930</b>	<b>-</b>	<b>1 168 035</b>

## Opérations pour le compte de tiers

### POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	50 400	50 400
TVA	C 445	TVA	1 600 000	1 700 000
Cautions résidences étudiantes	C1655	Cautionnement	195 000	195 000
Reversements partenaires - contrats de recherche	C 47318	Reversements	30 486	30 486
<b>TOTAL</b>			<b>1 875 886</b>	<b>1 975 886</b>

#### Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
TVA	C 445	TVA	130 000	100 000
<b>TOTAL</b>			<b>130 000</b>	<b>100 000</b>

## Plan de trésorerie

### POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	17 855 928													
<i>dont placements</i>	0													
<b>ENCAISSEMENTS</b>														
<b>A1. Recettes budgétaires globalisées</b>	26 244 353	713 179	692 332	26 528 578	689 908	557 584	36 863 925	458 218	694 022	16 801 333	881 590	1 681 540	112 806 562	
Subvention pour charges de service public	25 805 519			25 805 519			36 267 036			15 945 975		587 140	104 411 189	
Autres financements de l'Etat	-	21 100	30 000		30 000	300 000	30 000	36 142	30 000		32 200	111 800	686 342	
Fiscalité affectée														
Autres financements publics	4 000	23 000	148 161	42 922	90 000	37 000	93 000	183 000	201 000	90 000	250 612	318 000	1 480 695	
Recettes propres	434 834	669 079	514 171	645 037	569 908	220 584	473 889	239 076	463 022	735 358	598 778	664 600	6 228 336	
<b>A2. Recettes budgétaires fléchées</b>	323 619	519 168	4 098 332	1 242 872	410 824	696 310	571 449	215 526	265 618	351 351	2 804 432	472 420	11 971 921	
Financements de l'Etat fléchés	20 000	25 000	4 675	73 602	72 000	-	135 000	-	-	-	60 000	-	390 277	
Autres financements publics fléchés	211 127	271 464	3 446 423	476 332	215 439	523 024	338 160	105 956	27 702	136 699	2 618 522	378 102	8 748 950	
Recettes propres fléchées	92 491	222 704	647 234	692 939	123 385	173 286	98 289	109 570	237 916	214 652	125 910	94 318	2 832 694	
<b>A3. Opérations non budgétaires</b>	-	565 000	30 000	200 000	70 000	300 000	300 000	30 000	180 000	80 400	125 486	95 000	1 975 886	
Nouveaux emprunts													-	
Opérations géré en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA													-	
TVA encaissée		550 000	30 000	180 000	30 000	300 000	300 000		60 000	60 000	95 000	95 000	1 700 000	
Autres encaissements sur comptes de tiers		15 000		20 000	40 000		30 000	120 000	20 400	30 486			275 886	
<b>A. TOTAL</b>	26 567 972	1 797 347	4 820 664	27 971 450	1 170 731	1 553 893	37 735 374	703 744	1 139 640	17 233 084	3 811 509	2 248 960	126 754 369	
<b>DECAISSEMENTS</b>														
<b>B1. Enveloppes hors recettes fléchées</b>	7 448 315	9 714 288	8 575 233	9 525 113	9 742 265	9 011 793	9 158 792	7 735 340	9 882 291	10 812 371	10 277 975	11 411 882	113 295 656	
Personnel	7 445 953	7 446 766	7 545 985	7 452 634	7 451 836	7 715 604	7 526 030	7 533 298	8 017 028	7 937 790	7 677 148	8 156 396	91 906 466	
Fonctionnement	2 362	2 178 099	847 904	1 848 924	2 012 162	1 050 278	1 183 152	157 331	1 300 730	2 069 781	1 863 094	2 361 265	16 875 081	
Intervention													-	
Investissement	-	89 422	181 344	223 555	278 267	245 911	449 611	44 711	564 533	804 800	737 733	894 222	4 514 109	
<b>B2. Dépenses sur recettes fléchées</b>	402 906	527 601	650 543	664 145	668 528	1 374 943	578 594	396 745	522 800	375 862	2 464 411	1 418 517	10 045 593	
Personnel	296 427	280 711	293 677	282 791	277 644	240 400	223 746	217 781	195 783	176 457	169 685	163 791	2 818 895	
Fonctionnement	31 479	161 890	197 866	215 854	170 884	674 542	224 847	53 963	170 884	139 405	404 725	404 725	2 851 066	
Intervention													-	
Investissement	75 000	85 000	159 000	165 500	220 000	460 000	130 000	125 000	156 132	60 000	1 890 000	850 000	4 375 632	
<b>B3. Opérations non budgétaires</b>	3 000	112 400	132 800	163 000	111 000	238 000	185 000	91 000	216 000	211 000	179 000	233 686	1 875 886	
Remboursements d'emprunts													-	
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA													-	
TVA décaissée	3 000	110 000	130 000	130 000	100 000	180 000	150 000	45 000	180 000	200 000	172 000	200 000	1 600 000	
Autres décaissements sur comptes de tiers		2 400	2 800	33 000	11 000	58 000	35 000	46 000	36 000	11 000	7 000	33 686	275 886	
<b>B. TOTAL</b>	7 854 221	10 354 288	9 358 576	10 352 258	10 521 793	10 624 736	9 922 386	8 223 085	10 621 090	11 399 233	12 921 386	13 064 085	125 217 135	
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	18 713 751	- 8 556 941	- 4 537 912	17 619 192	- 9 351 061	- 9 070 842	27 812 989	- 7 519 340	- 9 481 451	5 833 851	- 9 109 877	- 10 815 124	1 537 234	
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	36 569 679	28 012 738	23 474 826	41 094 018	31 742 957	22 672 114	50 485 103	42 965 763	33 484 312	39 318 163	30 208 286	19 393 161	19 393 162	
													<i>dont trésorerie fléchée = A2 - B2</i>	1 926 328
													<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3</i>	100 000

## Plan de trésorerie BDL

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle	
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	350 599													
<i>dont placements</i>	0													
<b>ENCAISSEMENTS</b>														
<b>A1. Recettes budgétaires globalisées</b>	261 026	2 274	802	262 395	807	397	399 342	-	40 462	159 340	28 751	2 509	1 158 105	
Subvention pour charges de service public	261 026			261 026			385 437			157 816			1 065 305	
Autres financements de l'Etat													-	
Fiscalité affectée													-	
Autres financements publics							12 800		40 000		27 000		79 800	
Recettes propres	-	2 274	802	1 369	807	397	1 105	-	462	1 524	1 751	2 509	13 000	
<b>A2. Recettes budgétaires fléchées</b>	-	-	-	-	-	9 930	-	-	-	-	-	-	9 930	
Financements de l'Etat fléchés													-	
Autres financements publics fléchés						9 930							9 930	
Recettes propres fléchées													-	
<b>A3. Opérations non budgétaires</b>	-	25 000	-	-	-	15 000	-	40 000	-	-	20 000	-	100 000	
Nouveaux emprunts													-	
Opérations géré en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA													-	
TVA encaissée		25 000				15 000		40 000			20 000		100 000	
Autres encaissements sur comptes de tiers													-	
<b>A. TOTAL</b>	261 026	27 274	802	262 395	807	25 327	399 342	40 000	40 462	159 340	48 751	2 509	1 268 035	
<b>DECAISSEMENTS</b>														
<b>B1. Enveloppes hors recettes fléchées</b>	68 956	131 811	49 098	23 364	41 070	66 396	87 019	11 381	85 540	136 776	121 726	322 463	1 145 599	
Personnel	2 560	2 560	2 560	2 560	2 560								12 800	
Fonctionnement	66 396	129 251	31 538	20 804	38 510	66 396	77 019	11 381	85 540	136 776	121 726	322 463	1 107 799	
Intervention													-	
Investissement			15 000				10 000						25 000	
<b>B2. Dépenses sur recettes fléchées</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Personnel													-	
Fonctionnement													-	
Intervention													-	
Investissement													-	
<b>B3. Opérations non budgétaires</b>	-	2 000	20 000	20 000	15 000	10 000	12 000	-	6 000	7 000	18 000	20 000	130 000	
Remboursements d'emprunts													-	
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA													-	
TVA décaissée		2 000	20 000	20 000	15 000	10 000	12 000		6 000	7 000	18 000	20 000	130 000	
Autres décaissements sur comptes de tiers													-	
<b>B. TOTAL</b>	68 956	133 811	69 098	43 364	56 070	76 396	99 019	11 381	91 540	143 776	139 726	342 463	1 275 599	
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	192 070	- 106 537	- 68 296	219 031	- 55 263	- 51 069	300 322	28 619	- 51 078	15 564	- 90 975	- 339 954	- 7 564	
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	542 669	436 132	367 836	586 867	531 605	480 536	780 858	809 477	758 399	773 964	682 989	343 035	343 035	
													dont trésorerie fléchée = A2 - B2	9 930
													dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	- 30 000

**Tableau 8 - EPSCP**  
**Opérations liées aux recettes fléchées**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées \*

Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>21 371 038</b>	<b>11 981 851</b>	<b>9 637 602</b>	<b>5 192 571</b>	<b>4 224 386</b>
Financements de l'État fléchés	4 277 811	390 277	5 797 006	3 344 720	2 527 649
Autres financements publics fléchés	7 424 862	8 758 880	2 477 162	1 026 291	1 300 811
Recettes propres fléchées	9 668 365	2 832 694	1 363 434	821 560	395 926
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>20 049 344</b>	<b>10 045 593</b>	<b>11 171 662</b>	<b>9 177 044</b>	<b>5 216 301</b>
Personnel					
AE=CP	8 697 375	2 818 895	1 693 180	800 318	116 153
Fonctionnement et intervention					
AE	6 785 230	2 851 066	2 736 974	656 668	1 023 148
CP	6 785 230	2 851 066	2 736 974	656 668	1 023 148
Investissement					
AE	4 934 948	4 657 218	8 292 256	11 081 808	4 077 000
CP	4 566 739	4 375 632	6 741 508	7 720 058	4 077 000
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>		<b>1 936 258</b>			

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a)

**Tableau 10 EPSCP**  
**Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

**A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement**

Prévision pluriannuelle			Prévision N (BI + BR)							Prévision N+1 et suivantes								
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	29 286 385	3 895 298	3 895 298	-	3 535 505	3 535 505	3 527 089	3 527 089	-	3 416 212	3 416 212	8 018 084	6 467 336	10 655 308	7 293 558	3 182 190	8 582 190
<b>Total Dépenses d'investissement.1</b>		<b>29 286 385</b>	<b>3 895 298</b>	<b>3 895 298</b>	<b>-</b>	<b>3 535 505</b>	<b>3 535 505</b>	<b>3 527 089</b>	<b>3 527 089</b>	<b>-</b>	<b>3 416 212</b>	<b>3 416 212</b>	<b>8 018 084</b>	<b>6 467 336</b>	<b>10 655 308</b>	<b>7 293 558</b>	<b>3 182 190</b>	<b>8 582 190</b>
Contrats de recherche	Personnel		9 178 201	9 178 201	-	2 809 537	2 809 537	9 178 201	9 178 201	-	2 809 537	2 809 537	1 659 687	1 659 687	800 318	800 318	116 153	116 153
	Fonctionnement et intervention		5 967 195	5 967 195	-	2 541 437	2 541 437	5 967 195	5 967 195	-	2 541 437	2 541 437	1 917 426	1 917 426	656 668	656 668	186 599	186 599
	Investissement		1 017 919	1 017 919	-	934 920	934 920	1 017 919	1 017 919	-	934 920	934 920	278 172	278 172	426 500	426 500	-	-
<b>Total contrat de recherche.2</b>		<b>32 174 715</b>	<b>16 163 315</b>	<b>16 163 315</b>	<b>-</b>	<b>6 285 894</b>	<b>6 285 894</b>	<b>16 163 315</b>	<b>16 163 315</b>	<b>-</b>	<b>6 285 894</b>	<b>6 285 894</b>	<b>3 855 285</b>	<b>3 855 285</b>	<b>1 883 486</b>	<b>1 883 486</b>	<b>302 762</b>	<b>302 762</b>
Contrat de formation continue	Personnel		16 260	16 260	-	-	-	16 260	16 260	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fonctionnement et intervention		4 240	4 240	-	-	-	4 240	4 240	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Investissement		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total contrat de formation continue.3</b>		<b>21 320</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Contrat d'enseignement	Personnel		164 199	164 199	-	115 560	115 560	164 199	164 199	-	115 560	115 560	33 493	33 493	-	-	-	-
	Fonctionnement et intervention		1 301 038	1 301 038	-	523 529	523 529	1 301 038	1 301 038	-	523 529	523 529	834 729	834 729	-	-	847 649	847 649
	Investissement		109 500	109 500	-	67 500	67 500	109 500	109 500	-	67 500	67 500	-	-	-	-	-	-
<b>Total contrat de formation.4</b>		<b>3 997 267</b>	<b>1 574 737</b>	<b>1 574 737</b>	<b>-</b>	<b>706 589</b>	<b>706 589</b>	<b>1 574 737</b>	<b>1 574 737</b>	<b>-</b>	<b>706 589</b>	<b>706 589</b>	<b>868 222</b>	<b>868 222</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>847 649</b>	<b>847 649</b>
Contrat de partenariat public-privé	Personnel		23 380 000	23 380 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fonctionnement et intervention		23 380 000	23 380 000	-	-	-	-	-	-	-	-	835 000	835 000	-	-	-	-
	Investissement		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total contrat partenariat public-privé</b>		<b>23 380 000</b>	<b>23 380 000</b>	<b>23 380 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>835 000</b>	<b>835 000</b>	<b>-</b>	<b>835 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 875 000</b>
	<b>Ss total personnel</b>		<b>9 358 660</b>	<b>9 358 660</b>	<b>-</b>	<b>2 925 097</b>	<b>2 925 097</b>	<b>9 358 660</b>	<b>9 358 660</b>	<b>-</b>	<b>2 925 097</b>	<b>2 925 097</b>	<b>1 693 180</b>	<b>1 693 180</b>	<b>800 318</b>	<b>800 318</b>	<b>116 153</b>	<b>116 153</b>
	<b>Ss total fonctionnement et intervention</b>		<b>30 652 473</b>	<b>30 652 473</b>	<b>-</b>	<b>3 064 966</b>	<b>3 064 966</b>	<b>7 272 473</b>	<b>7 272 473</b>	<b>-</b>	<b>3 899 966</b>	<b>3 899 966</b>	<b>2 752 155</b>	<b>3 587 155</b>	<b>656 668</b>	<b>1 491 668</b>	<b>1 034 248</b>	<b>21 909 248</b>
	<b>Ss total investissement</b>		<b>5 022 717</b>	<b>5 022 717</b>	<b>-</b>	<b>4 537 925</b>	<b>4 537 925</b>	<b>4 654 508</b>	<b>4 654 508</b>	<b>-</b>	<b>4 418 632</b>	<b>4 418 632</b>	<b>8 296 256</b>	<b>6 745 508</b>	<b>11 081 808</b>	<b>7 720 058</b>	<b>3 182 190</b>	<b>8 582 190</b>
<b>TOTAL</b>		<b>65 479 687</b>	<b>45 033 850</b>	<b>45 033 850</b>	<b>-</b>	<b>10 527 988</b>	<b>10 527 988</b>	<b>21 285 641</b>	<b>21 285 641</b>	<b>-</b>	<b>11 243 695</b>	<b>11 243 695</b>	<b>12 741 591</b>	<b>12 025 843</b>	<b>12 538 794</b>	<b>10 012 044</b>	<b>4 332 591</b>	<b>30 607 591</b>

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

\* Dans les décaissements, ne sont pas comptabilisés les prélevements des contrats et les frais de gestion. Ils sont intégrés dans les dépenses infra-annuelles

**B - Prévisions de recettes**

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	50 000	50 000	-	-	-	-
	Autres financements publics**	12 982 207	3 141 086	4 906 421	3 634 700	1 300 000	-
	Autres financements***	8 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000
<b>Total PPI.1</b>		<b>21 032 207</b>	<b>3 191 086</b>	<b>4 906 421</b>	<b>5 634 700</b>	<b>3 300 000</b>	<b>4 000 000</b>
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 747 778	1 086 725	390 277	162 306	44 720	63 750
	Autres financements publics**	15 339 156	7 554 230	3 656 164	2 211 438	1 010 744	1 659 911
	Autres financements***	15 012 781	9 018 843	2 988 288	1 056 030	750 560	497 501
<b>Total contrat de recherche.2</b>		<b>32 099 715</b>	<b>17 659 798</b>	<b>7 034 729</b>	<b>3 429 774</b>	<b>1 806 024</b>	<b>2 221 162</b>
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**	21 320	16 400	4 100	-	-	-
	Autres financements***						
<b>Total contrat de formation continue.3</b>		<b>21 320</b>	<b>16 400</b>	<b>4 100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**	1 679 206	143 628	356 304	298 224	15 548	497 649
	Autres financements***	2 318 061	1 739 505	179 933	314 904	71 000	51 907
<b>Total contrat de formation.4</b>		<b>3 997 267</b>	<b>1 883 133</b>	<b>536 237</b>	<b>613 128</b>	<b>86 548</b>	<b>549 556</b>
	<b>Ss total financement de l'Etat</b>	<b>1 797 778</b>	<b>1 136 725</b>	<b>390 277</b>	<b>162 306</b>	<b>44 720</b>	<b>63 750</b>
	<b>Ss total autres financements publics</b>	<b>30 021 889</b>	<b>10 855 344</b>	<b>8 922 989</b>	<b>6 144 362</b>	<b>2 326 292</b>	<b>2 157 560</b>
	<b>Ss total autres financements</b>	<b>25 330 842</b>	<b>10 758 348</b>	<b>3 168 221</b>	<b>3 370 934</b>	<b>2 821 560</b>	<b>4 549 408</b>
<b>TOTAL</b>		<b>57 150 509</b>	<b>22 750 417</b>	<b>12 481 487</b>	<b>9 677 602</b>	<b>5 192 572</b>	<b>6 770 718</b>

\* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

\*\* Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

\*\*\* Recettes propres et recettes propres fléchés

Tableau de synthèse budgétaire et comptable ENS de Lyon

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI 2017	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	23 748 209	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	13 306 736	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-4 549 192	
	4	Niveau initial de la trésorerie	17 855 928	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée			
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	122 625 542	
	6	Résultat patrimonial	1 715 660	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	4 619 521	
	8	Variation du fonds de roulement	-161 325	
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	0
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	1 598 559
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	1 598 559
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		1 437 234
	12.a	Recettes budgétaires		124 778 483
12.b	Crédits de paiement ouverts		123 341 249	
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		100 000	
14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		1 537 234	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		1 926 328	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-389 094	
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		1 698 559	
16	Restes à payer		-715 707	
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	23 032 502	
	18	Niveau final du fonds de roulement	13 145 411	
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-6 247 751	
	20	Niveau final de la trésorerie	19 393 162	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
		Comptabilité budgétaire		
		Comptabilité générale		

## Tableau de synthèse budgétaire et comptable BDL

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2017		
Stocks initiaux	<b>1</b>	Niveau initial de restes à payer		
	<b>2</b>	Niveau initial du fonds de roulement	374 426	
	<b>3</b>	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	23 827	
	<b>4</b>	Niveau initial de la trésorerie	350 599	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée			
Flux de l'année	<b>5</b>	Autorisations d'engagement	1 145 599	
	<b>6</b>	Résultat patrimonial	0	
	<b>7</b>	Capacité d'autofinancement (CAF)	37 506	
	<b>8</b>	Variation du fonds de roulement	12 506	
	<b>9</b>	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	
	<b>10</b>	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	<b>11</b>	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	9 930
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-	9 930
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	<b>12</b>	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		22 436
12.a	Recettes budgétaires		1 168 035	
12.b	Crédits de paiement ouverts		1 145 599	
<b>13</b>	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		30 000	
<b>14</b>	Variation de la trésorerie = 12 - 13		-7 564	
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		9 930	
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-17 494	
<b>15</b>	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		20 070	
<b>16</b>	Restes à payer		0	
Stocks finaux	<b>17</b>	Niveau final de restes à payer	0	
	<b>18</b>	Niveau final du fonds de roulement	386 932	
	<b>19</b>	Niveau final du besoin en fonds de roulement	43 897	
	<b>20</b>	Niveau final de la trésorerie	343 035	
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		
	Comptabilité budgétaire			
	Comptabilité générale			

**TABLEAU RETRACANT LES MOYENS DES UNITES DE RECHERCHE**

Unités	Moyens de l'établissement	MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT								
		CNRS	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	Autres établissements	
IAO Institut d'Asie Orientale UMR 5062	Fonctionnement	39 400	28 000				8 440	7 670		
	Personnel	1	Emplois	13			3	3	7	
	Investissement									
TRIANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206	Fonctionnement	77 200	48 202				34 416	22 100	6 786	
	Personnel	9	Emplois	9			25	13	13	
	Investissement									
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611	Fonctionnement	76 700	71 200				48 240		55 205	
	Personnel	22	Emplois	26			19		55	
	Investissement									
ICAR Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations UMR5191	Fonctionnement	48 000	56 283				68 995		0	
	Personnel	13	Emplois	16			20		17	
	Investissement									
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600	Fonctionnement	59 500	35 000				26 522		69 563	
	Personnel	9	Emplois	11			21		33	
	Investissement		4 000							
CMW Centre Max WEBER UMR 5040	Fonctionnement	13 600	28 200				51 369		15 232	
	Personnel	4	Emplois	7			18		5	
	Investissement									
LARHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190	Fonctionnement	26 100	36 500				56 019		49 173	
	Personnel	6	Emplois	15			33		33	
	Investissement									
CIHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux UMR 5648	Fonctionnement	14 500	25 500				34 806		35 424	
	Personnel	5	Emplois	10			13		13	
	Investissement									
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824	Fonctionnement	7 500	28 886				47 814		37 183	
	Personnel	2	Emplois	15			1	20	8	
	Investissement									
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 8562	Fonctionnement	0								
	Personnel	2	Emplois	1				1	1	
	Investissement									
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189	Fonctionnement	16 400	41 000				47 881		42 269	
	Personnel		Emplois							
	Investissement									
CRAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5574	Fonctionnement	24 200	75 000				55 670			
	Personnel	1	Emplois	4			2			
	Investissement									
Institut des Sciences Analytiques UMR 5280	Fonctionnement	54 000	665 000				85 247			
	Personnel	1	Emplois	5						
	Investissement									



## Projet annuel de performance

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Données budgétaires

Montant des budgets	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017	Variation BI 2017 - BI 2016
<b>Budget de l'établissement (en crédits de paiement)</b>	<i>(k€)</i>	<b>132 302 k€</b>	<b>132 973 k€</b>	<b>130 131 k€</b>	<b>-1,6%</b>
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)	<i>(k€)</i>	27 257 k€	28 630 k€	26 516 k€	-2,7%
Budget de la masse salariale de l'établissement	<i>(k€)</i>	94 568 k€	94 316 k€	94 725 k€	0,2%
Budget d'investissement de l'établissement	<i>(k€)</i>	10 478 k€	10 028 k€	8 890 k€	-15,2%

Montant du budget de la recherche	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017	Variation BI 2017 - BI 2016	Part des actions LOLF au sein du budget global de la recherche BI 2017
<b>Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	<i>(k€)</i>	<b>27 688 k€</b>	<b>28 786 k€</b>	<b>27 889 k€</b>	<b>0,7%</b>	
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement	<i>(k€)</i>	9 410 k€	9 441 k€	9 000 k€	-4,4%	
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)	<i>(k€)</i>	2 687 k€	2 378 k€	2 617 k€	-2,6%	9,4%
Budget de recherche - Mathématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)	<i>(k€)</i>	979 k€	806 k€	675 k€	-31,0%	2,4%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)	<i>(k€)</i>	2 938 k€	3 105 k€	2 410 k€	-18,0%	8,6%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)	<i>(k€)</i>	304 k€	387 k€	470 k€	54,4%	1,7%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)	<i>(k€)</i>	1 297 k€	1 114 k€	1 302 k€	0,4%	4,7%
Budget de recherche interdisciplinaire & transversale (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)	<i>(k€)</i>	1 206 k€	1 650 k€	1 526 k€	26,5%	5,5%

Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017	Variation BI 2017 - BI 2016	Part des actions LOLF au sein du budget global de la formation BI 2017
<b>Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	<i>(k€)</i>	<b>55 287 k€</b>	<b>56 096 k€</b>	<b>55 987 k€</b>	<b>1,3%</b>	
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement	<i>(k€)</i>	2 739 k€	2 832 k€	2 368 k€	-13,6%	
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)	<i>(k€)</i>	703 k€	530 k€	358 k€	-49,1%	0,6%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)	<i>(k€)</i>	1 125 k€	1 160 k€	934 k€	-17,0%	1,7%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctorat (Code LOLF D103)	<i>(k€)</i>	24 k€	25 k€	71 k€	198,4%	0,1%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)	<i>(k€)</i>	887 k€	1 117 k€	1 004 k€	13,2%	1,8%

Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	<i>(k€)</i>	32 052 k€	31 855 k€	32 006 k€	-0,1%	
---	-------------	-----------	-----------	-----------	-------	--

Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	58%	57%	57%		
---	---	-----	-----	-----	--	--

Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017	Variation BI 2017 - BI 2016	Part des actions LOLF au sein du budget global de la diffusion des savoirs BI 2017
<b>Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>	(k€)	<b>8 111 k€</b>	<b>8 085 k€</b>	<b>8 178 k€</b>	<b>0,8%</b>	
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	372 k€	502 k€	438 k€	17,5%	
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)	(k€)	0 k€	0 k€	0 k€		0,0%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)	(k€)	372 k€	502 k€	438 k€	17,5%	5,4%

Montant du budget pilotage & immobilier	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017	Variation BI 2017 - BI 2016	Part des actions LOLF au sein du budget global du pilotage & immobilier BI 2017
<b>Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires.</b>	(k€)	<b>34 621 k€</b>	<b>33 212 k€</b>	<b>31 288 k€</b>	<b>-9,6%</b>	
dont budget du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement	(k€)	18 618 k€	19 088 k€	16 811 k€	-9,7%	
Budget Pilotage (Code LOLF D115)	(k€)	5 422 k€	5 598 k€	5 253 k€	-3,1%	16,8%
Budget immobilier (Code LOLF D114)	(k€)	13 197 k€	13 490 k€	11 558 k€	-12,4%	36,9%

Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017
Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement	%	77,6%	76,7%	78,1%
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel	%	33,9%	33,8%	33,8%
<b>Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement</b>	%	<b>71,5%</b>	<b>70,9%</b>	<b>72,8%</b>
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires	%	95,0%	95,0%	95,8%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation	%	95,4%	93,8%	94,6%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche	%	66,0%	67,2%	67,7%
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement	%	46,2%	42,5%	46,3%

**OBJECTIF : Développer l'autonomie financière**

Taux d'exécution budgétaire	Unité	Budget Exécuté 2013 (DBM) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2014 (DBM) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2015 (DBM) de l'ENS de Lyon	Cible 2020
Taux d'exécution des dépenses	%	95,3%	96,9%	98,0%	
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	89,4%	93,9%	95,3%	> 98%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale	%	98,1%	99,5%	99,0%	
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	82,9%	74,2%	94,2%	> 94%
Taux d'exécution des recettes	%	97,6%	97,6%	99,1%	

Sources des données : Rapports de gestion ENS de Lyon

Montants des ressources (en encaissements)	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017
<b>Montant total des ressources</b>	<b>(k€)</b>	<b>123 894 k€</b>	<b>124 090 k€</b>	<b>124 778 k€</b>
<i>Montant total des recettes non encaissables pour information</i>	<i>(k€)</i>	<i>3 367 k€</i>	<i>3 885 k€</i>	<i>3 886 k€</i>
<b>Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)</b>	<b>(k€)</b>	<b>114 971 k€</b>	<b>114 090 k€</b>	<b>113 361 k€</b>
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal	(k€)	103 652 k€	104 027 k€	102 531 k€
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(k€)	5 960 k€	4 474 k€	4 540 k€
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)	(k€)	702 k€	931 k€	3 332 k€
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et CPER	(k€)	4 658 k€	4 658 k€	2 956 k€
<b>Montant total des ressources propres</b>	<b>(k€)</b>	<b>8 923 k€</b>	<b>10 000 k€</b>	<b>11 418 k€</b>
- Montant des droits d'inscription	(k€)	446 k€	416 k€	416 k€
- Montant de la taxe d'apprentissage	(k€)	50 k€	77 k€	55 k€
- Montant des ressources issues de la formation continue	(k€)	135 k€	135 k€	160 k€
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(k€)	1 034 k€	1 180 k€	903 k€
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(k€)	113 k€	116 k€	63 k€
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(k€)	6 949 k€	7 880 k€	9 626 k€
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except., cautions...)	(k€)	195 k€	195 k€	195 k€

Part des recettes propres sur le total des recettes	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017
<b>Part des recettes propres sur le total des recettes</b>	<b>%</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>

**OBJECTIF : Une formation de très haut niveau**

Nombre d'étudiants à l'ENS de Lyon	Unité	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16
Nombre total d'étudiants à l'ENS de Lyon (hors auditeurs de cours)	Effectifs	2209	2194	2248	2228

Réussite des étudiants en Master et en Agrégation	Unité	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Cible 2020
<b>Niveau Master 2 (hors master d'enseignement)</b>					
Nombre d'élèves, étudiants inscrits à un Master 2	Nombre	380	433	433	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi leur Master 2	Nombre	327	381	381	
Taux de réussite au Master 2	%	86%	88%	88%	90%
<b>Agrégation</b>					
Nombre d'élèves, étudiants candidats à l'agrégation	Nombre	292	301	286	
Nombre d'élèves, étudiants ayant réussi l'agrégation	Nombre	208	217	200	
Taux de réussite à l'agrégation	%	71%	72%	70%	70%

**OBJECTIF : Développer les horaires d'ouverture du SCD ou du SICD**

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2014 (Vd)	Moyenne d'ouverture en 2015 (Va)	Variation (Va-Vd)	Réalisation 2015 %	Cible 2020 (%)
58h	58h	0h	0%	13%

**OBJECTIF : Développer une gestion prospective et pluriannuelle des ressources humaines**

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2013	2014	2015	Données cumulées 2013, 2014, 2015	Cible 2020 (données cumulées sur la période contractuelle 2016-2020)
Maîtres de conférences	Effectifs*	0/6	0/1	0/4	0/11	
	%**	0%	0%	0%	0%	< 20%
Professeurs des universités	Effectifs*	0/2	3/4	0/1	3/7	
	%**	0%	75%	0%	43%	< 50%

**OBJECTIF : Un environnement de travail de qualité**

Part du budget d'investissement consacrée aux restructurations de locaux	Unité	BI 2016	BR 2016	BI 2017	Variation BI 2017 - BI 2016
Budget d'investissement mobilier et immobilier	(k€)	10 478 k€	10 028 k€	8 890 k€	-15,2%
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	(k€)	1 871 k€	2 298 k€	2 431 k€	
Surface SHON	m <sup>2</sup>	124 391 m <sup>2</sup>	124 391 m <sup>2</sup>	124 391 m <sup>2</sup>	
Part du budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus)	%	17,9%	22,9%	27,3%	
Budget d'investissement (mobilier et immobilier) consacré à la maintenance, à la restructuration de locaux et aux adaptations de locaux à des nouvelles missions (hors CPER et plan campus) par m <sup>2</sup> SHON	(k€)	0,015 k€	0,018 k€	0,020 k€	

Occupation des locaux	Situation actuelle (2015)				Taux d'occupation attendu en 2020
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel	
Amphithéâtres	2 021h	2	2 086 m <sup>2</sup>	85%	100%
Salles banalisées	100 184h	77	6 716 m <sup>2</sup>	109%	109%
<b>Total</b>				<b>103%</b>	<b>107%</b>

**OBJECTIF : Un recrutement sélectif mais diversifié**

Nombre d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Unité	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	Réalisation 2015-16	Cible 2020
Nombre total d'étudiants inscrits en CPES à l'ENS de Lyon	Effectifs	35	31	36	36	40

**OBJECTIF : Accroître l'attractivité internationale**

Part des étudiants étrangers inscrits en master et en doctorat	Unité	Réalisation 2011-12	Réalisation 2012-13	Réalisation 2013-14	Réalisation 2014-15	2015-16
Nombre d'étudiants inscrits en master ( <i>hors master d'enseignement</i> )	<i>Effectifs</i>	834	769	792	808	893
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en master ( <i>hors master d'enseignement</i> )	<i>Effectifs</i>	92	83	112	82	89
Part des étudiants étrangers inscrits en master ( <i>hors master d'enseignement</i> )	%	11,0%	10,8%	14,1%	10,1%	10,0%
Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	<i>Effectifs</i>	439	433	397	411	426
Nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en doctorat	<i>Effectifs</i>	143	130	107	118	110
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	%	32,6%	30,0%	27,0%	28,7%	25,8%

**TABLEAU**  
**Annexe immobilière**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérateur	Réunion de l'organe délibérant du 15/12/2016		
-----------	--	--	--

		exécution (année N-1)	dernier BR (année N)
<b>Données physiques</b>			
<b>Nombre de bâtiments occupés</b>	X	27	27
dont biens propres	X	0	0
dont biens domaniaux	X	25	25
dont prises à bail	X	2	2
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	0	0
<b>Surface totale occupée (m<sup>2</sup> - SUB)</b>	X	103075	103075
dont biens propres	X	0	0
dont biens domaniaux	X	98425	98425
dont prises à bail	X	4650	4650
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	0	0
Ratio m <sup>2</sup> SUN / poste de travail (*)	X	12,13	12,13

eau ce sont toutes les SUN qui apparaissent et pas uniquement les SUN des bâtiments tertiaires

	classe de compte (n°)	exécution (N-1)	dernier BR (N)
<b>Dépenses de fonctionnement à l'€ près</b>			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125	0 €	0 €
Locations immobilières (*)	6132	629 087 €	570 000 €
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152	1 710 518 €	1 620 000 €

		exécution (N-1)	dernier BR (N)
<b>Dépenses d'acquisition à l'€ près</b>			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X	0 €	0 €

		exécution (N-1)	dernier BR (N)
<b>Dépenses d'investissement à l'€ près</b>			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X	1 524 451 €	2 689 262 €

		exécution (N-1)	dernier BR (N)
<b>Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près</b>			
dont biens propres	756	0 €	0 €
dont biens domaniaux	756	0 €	0 €

(\*) Les données sont disponibles à la saisie dans le système d'informations des opérateurs de l'Etat (SI OPE)

**Commentaires portant sur la stratégie immobilière de l'établissement :**

*(notamment sur l'avancement des opérations prévues dans le SPSI, la levée des réserves de France Domaine ou du CIE, les économies réalisées ou programmées...)*

**1/ Réserves formulées sur le SPSI**

1.1 Les surfaces tertiaires ne respectent pas le ratio cible d'occupation de 12m<sup>2</sup> SUN/poste de travail (...) Aussi je vous invite à engager, dès maintenant, des plans concrets de densification des surfaces occupées et à rendre effectif le seuil précité qui constitue le témoin incontournable d'une saine occupation du parc qui vous est mis à disposition.

Depuis la rédaction du SPSI plusieurs actions ont permis de densifier les surfaces dans les bâtiments tertiaires : réallocation de certains services situés dans d'autres bâtiments et d'un laboratoire situé dans un bâtiment en location. Les travaux liés au contrat de partenariat sur le site Monod permettront aussi de mieux occuper les surfaces à disposition. Enfin, l'ENS aura à disposition dès décembre 2016 un SI Patrimoine qui permettra de fiabiliser les données servant de base de calcul. Les éléments précédemment renseignés pourront alors être actualisés et mis à jour au fil de l'eau dans RT ESR.

1.2 (...) Vous envisagez pourtant 3 constructions nouvelles à court terme. Aussi, je rappelle que vous devez vous assurer de disposer de surfaces supplémentaires à la mesure des évolutions de votre activité. Aussi, les constructions prévues doivent en toute logique faire écho à des libérations de surfaces ou à une contraction des implantations mineures dont vous êtes simple locataire ou affectataire.

Les 3 constructions envisagées dans le SPSI (rédaction 2011) sont les bâtiments IGFL, IEA et LR8. La construction de l'IGFL avait précédemment été validée dans le CPER pour faire face à l'évolution du laboratoire. Le bâtiment IEA a lui aussi été validé dans le cadre du CPER pour à l'époque permettre l'accueil des chercheurs invités dans le cadre du RTRA IEA. Ce bâtiment a été livré en avril 2015 avec réserves et mis en exploitation en février 2016 dans le cadre d'un contrat d'hébergement signé entre l'ENS de Lyon et l'UDL. Ainsi ces deux bâtiments font écho à une évolution des activités de l'établissement. Concernant le bâtiment LR8, cette nouvelle construction doit permettre l'accueil de deux structures de recherche déjà sur site mais dont les surfaces sont trop contraintes. La construction de ce bâtiment se fera sur un tènement comportant aujourd'hui 3 bâtiments ce qui rentre dans le cadre des préconisations de libération de surfaces.

1.3 Par ailleurs, le projet de SPSI remis laisse apparaître que certaines données économiques de votre parc immobilier sont peu optimales. Aussi je vous serais reconnaissant de rechercher et mettre en oeuvre, autant que possible des plans d'optimisation des coûts des services aux bâtiments proches des 100€/m<sup>2</sup>/an, valeur élevée au regard standards de la profession.

L'optimisation des contrats de maintenance et les objectifs de performance indiqués dans le contrat de partenariat du site Monod devraient faire chuter le ratio constaté en 2011, un suivi sera mis en place au fur et à mesure du déploiement du SI Patrimonial entre autre.

1.4 En outre, votre école doit s'assurer que la redevance annuelle acquitée pour la prise à bail des locaux sur le site IXXI de Lyon, actuellement à 239€HTCC/m<sup>2</sup>/an, respecte bien les plafonds des loyers des immeubles pris à bail, définis par France Domaine à 210 €HT HC/m<sup>2</sup>/an pour la ville de Lyon (69).

L'XXI a, depuis la rédaction du SPSI, été démantelé au sein des bâtiments du site Monod et la location a pris fin à l'issue de ce déménagement. Les autres locaux aujourd'hui pris à bail sur la place de l'école sont à 125€HT HC/m<sup>2</sup>/an soit bien en dessous du plafond.

1.5 Je remarque ensuite que l'estimation des coûts des travaux d'un nombre important d'opérations prévues n'est pas disponible, tout comme les plans de financements afférents (...)

A la constitution du SPSI les éléments financiers concernant les différentes opérations n'étaient effectivement pas connus. Depuis ces différentes opérations ont été chiffrées et ont été arbitrées dans le cadre des dossiers d'expertise validés par la tutelle. L'ensemble de ces éléments a de plus fait l'objet d'une information auprès des instances de l'établissement.

1.6 Vous indiquez au sein de votre volet stratégie que la construction d'un bâtiment destiné à l'accueil d'intervenants extérieurs à l'école (ainsi que de leur famille) est en cours. (...) Aussi je vous invite à vous rapprocher d'un organisme dont cela constitue le coeur de métier afin de proposer un dispositif permettant de faire développer et gérer cette offre d'hébergement pas ledit organisme, afin de vous désengager de cette action sans en perdre le bénéfice.

Le bâtiment IEA qui est concerné par cette remarque, fait l'objet d'un contrat d'hébergement avec l'UDL qui gère aujourd'hui l'offre d'hébergement du bâtiment. L'ENS de Lyon suit la maintenance et l'entretien du bâtiment avec refacturation de ces charges à l'UDL.

1.7 Enfin, et de façon plus ponctuelle, votre parc immobilier offre plusieurs logements de fonction pour une surface globale minimale de 716m<sup>2</sup>. Pour mémoire, le régime des logements de fonction a récemment évolué suite au décret n°2012-752 du 9 mai 2012 : il vous appartiendra d'en tirer les conséquences, en liaison avec vos autorités de tutelle (...)

Le parc de logement disponible au sein de l'ENS de Lyon a grandement évolué depuis la rédaction du SPSI et la parution du décret cité : 3 logements ont été réhabilités en bureaux, infirmerie et locaux à usage multiples et l'ENS a fait évoluer son nombre de logement pour correspondre aux arrêtés interministériels qui sont intervenus.

**2/ Avancement des opérations prévues dans le SPSI**

**2.1 Construction de l'IGFL**

Le bâtiment IGFL a été livré en 2012.

**2.2 Construction de l'IEA**

Le bâtiment a été livré en avril 2015

**2.3 Autres opérations de stratégie immobilières inscrites au SPSI et en cours de réalisation**

Les différentes opérations/actions identifiées dans le SPSI ont été déclinées en opérations immobilières. Ainsi l'amélioration des performances énergétiques et thermiques, la mise en sécurité et accessibilité, la réorganisation et l'extension des laboratoires de recherche, la réorganisation de la logistique et la réorganisation des systèmes d'information ont été intégrés à trois opérations immobilières : la construction du bâtiment LR8 en loi MOP, maîtrise d'ouvrage Métropole de Lyon, les opérations préalables à la construction du LR8 en loi MOP maîtrise d'ouvrage ENS et la mise en oeuvre d'un contrat de partenariat sur le site Monod. Sur le site Descartes une opération en loi MOP maîtrise d'ouvrage ENS permet de traiter la mise en sécurité-accessibilité ainsi que l'amélioration thermique du bâtiment BDL.

L'avancement de ces différentes opérations est le suivants :

- Contrat de partenariat : signature du contrat en avril 2016, prise en maintenance dès le 1er janvier 2017 et début des travaux premier trimestre 2017

- Opérations préalables au LR8 : travaux en cours, une première tranche de travaux a été réceptionnée à l'été 2016, une seconde tranche est en cours d'exécution pour livraison prévue initialement fin 2016-début 2017. La dernière tranche consistant à libérer le tènement qui sera utilisé pour le LR8 aura lieu courant 2017.

- Construction du LR8 : L'APS a été validé en septembre 2016 et l'APD est en cours de finalisation. Le dépôt de permis de construire est prévu pour septembre 2017 et la fin des travaux pour fin 2019.

- Mise en accessibilité sécurité site Descartes : la consultation des entreprises travaux est en cours, le début des travaux est prévu pour janvier / février 2017 avec 12 mois de travaux.

**2.4 Opérations de stratégie immobilière non lancées**

- Résidence Debourg site Monod : le SPSI faisait état du besoin d'amélioration des conditions d'hébergements des étudiants se traduisant par divers scénarios concernant la résidence Debourg. L'ENS de Lyon a lancé dernier semestre 2016 deux études relative à ce projet : l'une visant à envisager les possibilités juridiques et financières de montage du projet et l'autre visant à mettre à jour la programmation.

- Restauration sur le site Monod : le SPSI faisait état du besoin d'amélioration des conditions de restauration sur le site Monod, besoin intégré dans une étude menée par l'UDL. Aucun des scénarios fait à l'issue de cette étude n'a donné lieu à une opération immobilière. Afin de faire avancer cette opération une étude de faisabilité a été lancée par l'ENS de Lyon après consultation du CROUS, de l'IRE et de la Région.

## Détail des PPI

## A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévission N (BI + BR)										Prévission N+1 et suivantes							
		Prévission pluriannuelle	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2	
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	
PPI 1 Campus MONOD	Investissement	2 423 666	2 368 721	2 368 721	-	54 945	54 945	2 232 903	2 232 903	-	188 516	188 516	-	2 247	-	-	-	-	
PPI 1 Campus ELEC		1 164 268	1 074 048	1 074 048	-	-	-	1 011 396	1 011 396	-	62 652	62 652	-	90 220	90 220	-	-	-	
PPI 1 Campus DESCARTES		3 710 096	405 530	405 530	-	3 017 068	3 017 068	235 791	235 791	-	3 021 212	3 021 212	-	-	165 595	287 498	287 498	-	
PPI 3 Accessibilité		450 000	3 811	3 811	-	68 325	68 325	3 811	3 811	-	48 665	48 665	-	302 864	309 274	-	13 250	75 000	75 000
PPI 4 restruc. DEBOURG		14 993 188	43 188	43 188	-	350 000	350 000	43 188	43 188	-	50 000	50 000	-	3 500 000	2 900 000	8 500 000	4 000 000	2 600 000	8 000 000
PPI 5 restaurant MONOD		6 545 167	-	-	-	45 167	45 167	-	-	-	45 167	45 167	-	4 125 000	3 000 000	1 867 810	2 992 810	507 190	507 190
Dépenses d'investissement (PPI)		29 286 385	3 895 298	3 895 298	-	3 535 505	3 535 505	3 527 089	3 527 089	-	3 416 212	3 416 212	-	8 018 084	6 467 336	10 655 308	7 293 558	3 182 190	8 582 190
<b>Total Dépenses d'investissement.1</b>		<b>29 286 385</b>	<b>3 895 298</b>	<b>3 895 298</b>	<b>-</b>	<b>3 535 505</b>	<b>3 535 505</b>	<b>3 527 089</b>	<b>3 527 089</b>	<b>-</b>	<b>3 416 212</b>	<b>3 416 212</b>	<b>-</b>	<b>8 018 084</b>	<b>6 467 336</b>	<b>10 655 308</b>	<b>7 293 558</b>	<b>3 182 190</b>	<b>8 582 190</b>

## B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Prévission		Prévission N		Prévissions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2	
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	
PPI 1 Campus MONOD	Financement de l'Etat*	2 035 207	1 831 686	203 521	-	-	-	
PPI 1 Campus ELEC		600 000	540 000	60 000	-	-	-	
PPI 1 Campus DESCARTES		3 847 000	769 400	2 692 900	384 700	-	-	
PPI 3 Accessibilité		50 000	50 000	-	-	-	-	
PPI 4 restruc. DEBOURG		8 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	
PPI 5 restaurant MONOD		6 500 000	-	1 950 000	3 250 000	1 300 000	-	
Dépenses d'investissement (PPI)	Autres financements publics**	12 982 207	3 141 086	4 906 421	3 634 700	1 300 000	-	
	Autres financements***	8 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	
<b>Total PPI.1</b>		<b>21 032 207</b>	<b>3 191 086</b>	<b>4 906 421</b>	<b>5 634 700</b>	<b>3 300 000</b>	<b>4 000 000</b>	



**BUDGET INITIAL 2017**

Présenté par le Président  
de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon  
Le 15 décembre 2016

L'ordonnateur,

Jean-François PINTON

Adopté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 15 décembre 2016

Le président du Conseil d'Administration

Jean-François PINTON

Transmis au Ministère de Tutelle Le 15 décembre 2016

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle  
Sous-direction du financement de l'Enseignement Supérieur  
1, Rue Descartes  
75231 PARIS CEDEX 05

*\* Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION  
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

**Novembre 2016**

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

**[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)**